



Profil socio-économique de la population active dans l'industrie des pêches au Canada, 1994–2006

SÉRIE ANALYSES STATISTIQUES ET ÉCONOMIQUES

Analyses économiques et statistiques

N° 1-8

Publié par :
Analyses économiques et statistiques
Secteur des politiques stratégiques
Pêches et Océans Canada
200, rue Kent
Ottawa, Ontario
K1A 0E6

Profil socio-économique de la population active dans l'industrie des pêches au Canada, 1994-2006

Also available in English.

DFO/2011-1785
Cat. No. Fs22-7/1-8E-PDF
ISBN 978-1-100-19392-2
ISSN 1921-877X

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada. 2011.

« Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou du produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique ou mécanique, photocopie, enregistrement magnétique ou autre, ou de la verser dans un système de recherche documentaire, sans l'autorisation écrite préalable du ministre de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5, Copyright.Droitdauteur@communication.gc.ca. »

On doit citer la publication comme suit :

Pêches et Océans Canada. Analyses économiques et statistiques. Profil socio-économique de la population active dans l'industrie des pêches au Canada, 1994-2006. Rapport de Série Analyses statistiques et économiques.
No.1-8 : viii + 120 p.

Résumé

Le présent rapport nous présente un profil démographique de l'industrie de la pêche au Canada et met en évidence les différences importantes observées d'une région à l'autre. Ce rapport est divisé en trois sections. On y analyse d'abord le profil de cette industrie en 2006. Ensuite, on y examine son évolution au fil du temps, soit de 1994 à 2006 pour les pêcheurs autonomes et de 1998 à 2006 pour les autres travailleurs du domaine de la pêche. Enfin, on décrit la méthodologie, les concepts, les termes et les définitions utilisés tout au long de ce rapport.

Compte tenu de l'importance de la pêche sur les plans économique et social pour des milliers de Canadiens qui habitent dans les nombreuses collectivités au pays, ce rapport couvre toutes les provinces et les territoires en portant une attention particulière aux provinces de l'Atlantique et à la Colombie-Britannique, deux régions jouant un rôle majeur dans l'industrie de la pêche canadienne.

Abstract

This report provides a socio-economic profile of the fishing industry in Canada, highlighting important differences among regions. The report is divided into three sections: first, a profile of the fishing industry in 2006; second, its evolution over time, from 1994 to 2006 for self-employed fish harvesters and from 1998 to 2006 for other fishery workers; lastly, the report's methodology, including the concepts, terms and definitions used.

Given the economic and social importance of fishing for thousands of Canadians living in many communities across Canada, this report covers all the provinces and territories, special attention to the Atlantic Provinces and British Columbia, two regions that play a major role in the Canadian fishing industry.

Remerciements

Ce projet a été réalisé par Analyse économique et Statistiques au Secteur des politiques stratégiques. Alejandro DeMaio-Sukic et Paul Ma ont assuré la coordination et élaboré la méthodologie ayant produit les résultats statistiques, ainsi qu'une analyse préliminaire des données. De plus, les analystes suivants ont contribué aux différentes étapes du projet : Chamari Silva, Sophie Lai, Leo Liu, Louis Pacione, Michelle Fougere et Francis Bilodeau.

Les données utilisées pour préparer ce rapport ont été produites par une équipe de l'Agence du revenu du Canada formée de Trevor Teed, François Paris, Shannon Drew, Agnes Chan, Janine Hum, Nathalie Lapointe, Krishna Thakker et Neda Momtahan.

La méthodologie employée dans le cadre de ce projet consistait dans un examen par les pairs réalisé par un examinateur anonyme, alors que le rapport final a été préparé par Marcel Fragé, économiste-conseil.

Symboles et Abréviations

Les symboles et les abréviations suivants sont employés dans le rapport :

\$	dollar canadien
n.a.	non appropriée ou non applicable
n.d.	non disponible
n.s.	non significatif, le nombre de particuliers qui ont fourni les renseignements est trop faible pour tirer des conclusions fiables.
T1	déclarations de revenus des particuliers
T4	État de la rémunération payée par les employeurs

Table des matières

Résumé	iii
Remerciements	iv
Symboles et Abréviations	iv
Faits saillants	viii
Profil démographique des travailleurs.....	viii
L'industrie de la pêche est caractérisée par une très forte présence masculine.....	viii
L'industrie de la pêche est caractérisée par une main-d'œuvre vieillissante.....	viii
Le nombre d'emplois a diminué considérablement.....	ix
Les provinces atlantiques et la Colombie-Britannique jouent un rôle dominant au chapitre des emplois.....	ix
La transformation des produits de la pêche génère la plupart des emplois.....	x
Portrait du revenu d'emploi.....	x
Le revenu d'emploi varie d'une catégorie de travailleur à l'autre.....	x
Le revenu d'emploi varie d'une région à l'autre.....	xi
Les prestations d'assurance emploi varient d'une catégorie de travailleur à l'autre.....	xi
Les prestations d'assurance emploi varient d'une région à l'autre.....	xii
Portrait du revenu total.....	xii
Le revenu total varie selon la catégorie de travail et de la région.....	xii
Les femmes touchent un revenu total inférieur à celui des hommes dans toutes les catégories de travailleurs.....	xiii
Les écarts entre les travailleurs à faible revenu et ceux à revenus élevés persistent dans toutes les catégories de travailleurs.....	xiii
La composition du revenu total varie d'une catégorie de travailleurs à l'autre.....	xiii
La composition du revenu total varie en fonction de la tranche du revenu.....	xiv
La composition du revenu total varie en fonction de l'âge des travailleurs.....	xiv
La composition du revenu total varie d'une région à l'autre.....	xiv
Introduction et objet du document	1
Aperçu de l'industrie de la pêche au Canada.....	2
Section 1 : Profil démographique des travailleurs dans l'industrie de la pêche	3
1.1 Profil selon le sexe.....	3
1.2 Profil selon l'âge.....	5
1.3 Répartition selon le sexe et l'âge, Données de Statistiques Canada.....	7
1.4 Répartition selon la catégorie de travailleurs.....	8
1.5 Répartition géographique.....	10
1.6 Répartition de la catégorie de travailleurs par région.....	11
1.7 Contribution de l'industrie de la pêche à l'emploi au Canada.....	12

Section 2 : Portrait du revenu d'emploi des travailleurs dans l'industrie de la pêche.	17
2.1 Revenu net des pêcheurs autonomes selon le sexe	17
2.2 Revenu d'emploi selon l'âge et la catégorie de travailleurs	19
2.3 Revenu d'emploi selon la catégorie de travailleurs et selon la région	20
2.4 Revenu d'emploi selon le secteur industriel	21
Section 3 : Portrait du revenu total avant et après impôt des travailleurs dans l'industrie de la pêche.	24
3.1 Revenu total selon le genre	24
3.2 Revenu total avant et après impôt selon l'âge	27
3.3 L'évolution récente du revenu total moyen avant impôt selon la catégorie de travailleurs	30
3.4 Revenu total avant et après impôt selon la catégorie de travailleurs et selon la région	30
3.5 Revenu total avant et après impôt selon le secteur industriel primaire	33
3.6 Répartition du revenu total selon le centile	38
3.7 Composition du revenu total	41
3.7.1 Composition du revenu total selon la catégorie des travailleurs	41
3.7.2 Composition du revenu total selon la tranche du revenu total des travailleurs	42
3.7.3 Composition du revenu total selon l'âge des travailleurs	44
3.7.4 Composition du revenu total basé sur la région	46
Section 4 : Changements survenus dans l'industrie de la pêche de 1994 à 2006.	49
4.1 Principaux changements du profil démographique des travailleurs	49
4.1.1 L'évolution du nombre de travailleurs selon le genre	51
4.1.2 L'évolution du nombre de travailleurs selon l'âge	52
4.2 Principaux changements du portrait du revenu d'emploi et des prestations d'assurance emploi reçues par les travailleurs	54
4.2.1 Principaux changements du portrait du revenu d'emploi	54
4.2.2 Principaux changements du portrait des prestations d'assurance emploi reçues par les travailleurs	56
4.3 Principaux changements du portrait du revenu total	58
4.3.1 L'évolution du revenu total moyen	58
4.3.2 L'évolution du revenu des femmes par rapport au revenu des hommes	60
4.3.3 L'évolution de la composition du revenu total moyen selon la catégorie de travailleurs, de 1994 à 2006.	62

Section 5 : Concepts, méthodologie et qualité des données	66
5.1 Concepts, termes et définitions	66
5.1.1 Concepts de revenu	66
5.1.2 Concepts analytiques	67
5.1.3 Catégorie d'emploi	67
5.1.4 Classification industrielle.....	68
5.1.5 Classification géographique.....	69
5.1.6 Règles de confidentialité	70
5.2 Méthodologie	71
5.2.1 Comparaison méthodologique avec une édition antérieure	71
5.2.2 Sélection de la population composant l'industrie de la pêche	71
5.2.3 Classification des travailleurs de l'industrie de la pêche selon quatre catégories	71
5.2.4 Sources des données	72
5.3 Qualité des données	72
5.3.1 Avantages d'utiliser les données T1 et T4 au lieu des données recueillies d'enquêtes	72
5.3.2 Avantages d'utiliser les données T1 et T4 de l'ARC plutôt que d'autres sources de données	73
5.3.3 Limitation des données	74
5.3.4 Comparaison avec d'autres sources de données	75
Annexe à la Section 4.1 Principaux changements du profil démographique des travailleurs	77
Annexe à la Section 4.2 Principaux changements du portrait du revenu d'emploi ...	83
Annexe à la Section 4.3 Principaux changements du portrait du revenu total	91

Faits saillants

Profil démographique des travailleurs

L'industrie de la pêche est caractérisée par une très forte présence masculine

- En 2006, les hommes occupaient 66 % des emplois comparés à 34 % pour les femmes. La disparité à ce sujet variait d'une catégorie de travailleurs à l'autre. Elle était plus élevée chez les pêcheurs autonomes où il y avait quatre fois plus d'hommes que de femmes
- La très forte représentation des hommes observée dans l'ensemble de l'industrie de la pêche canadienne se reflète à l'échelle régionale. En 2006, les hommes constituaient 66 % des travailleurs dans la région de l'Atlantique, 63 % en Colombie-Britannique et 70 % dans le centre du pays¹. Dans les trois territoires, les hommes formaient la totalité des travailleurs autonomes et des salariés vivant de la capture de poissons et des fruits de mer.
- L'évolution de la proportion de travailleurs masculins par rapport à leurs homologues féminins, de 1998 à 2006, ne montre aucun changement globalement dans l'industrie de la pêche. Toutefois, la proportion d'hommes par rapport aux femmes des pêcheurs autonomes a baissé significativement au cours de cette période, passant d'un ratio d'environ six hommes pour une femme en 1998 à quatre hommes pour une femme en 2006
- Contrairement à la réduction de la disparité entre les hommes et les femmes chez les pêcheurs autonomes, celle observée entre les travailleurs masculins et les travailleurs féminins dans l'aquaculture a cru au cours de la même période. En 1998, il y avait deux hommes pour une femme, comparativement à trois hommes pour une femme en 2006, pour cette catégorie de travailleurs.

L'industrie de la pêche est caractérisée par une main-d'œuvre vieillissante

- Les travailleurs âgés de 40 ans et plus occupaient 59 % des emplois dans l'industrie de la pêche en 2006, comparativement à 52 % dans l'ensemble des industries au pays. La main-d'œuvre était plus vieille chez les pêcheurs autonomes où 70 % des travailleurs étaient âgés de 40 ans et plus. Elle était plus jeune dans l'aquaculture où seulement 40 % des travailleurs étaient âgés de 40 ans et plus
- En général, l'âge des travailleurs occupant un emploi dans l'industrie de la pêche semble être assez comparable d'une région à l'autre, avec toutefois quelques exceptions. Les pêcheurs autonomes étaient plus âgés au Québec que dans le reste du pays, avec près de 80 % de la main-d'œuvre âgée de 40 ans et plus. Il semble aussi que les pêcheurs salariés de Terre-Neuve-et-Labrador sont plus âgés que leurs homologues des autres régions. Tandis que les pêcheurs salariés de l'Île du Prince-Édouard sont considérablement plus jeunes, en ayant seulement 38 % des employés dans le groupe d'âge de 40 ans et plus.
- L'examen de l'évolution de la population de travailleurs âgés de 40 ans et plus et celle âgée de 60 ans et plus montre un vieillissement de la main-d'œuvre de 1998 à 2006. Au cours de cette période, la proportion de travailleurs âgés de 40 ans et plus a augmenté de 12 % chez les pêcheurs autonomes, de 14 % pour les pêcheurs salariés et de 16 % pour les employés dans la transformation des produits de la pêche. C'est dans l'aquaculture que cette population a cru le moins, soit une hausse de 8 %
- En 1998, les pêcheurs de 60 ans et plus représentaient 11 % de l'ensemble des pêcheurs autonomes, comparativement à 16 % en 2006. Cette population, quoique beaucoup plus faible, a doublé dans les autres catégories de travailleurs. Elle est passée de 3 % à environ 6 % pour les pêcheurs salariés et les employés dans la transformation des produits de la pêche, et de 2 % à 4 % chez les travailleurs dans l'aquaculture.

¹ Les provinces du centre du pays sont l'Ontario, le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta

- Le vieillissement de la main-d'œuvre dans l'industrie de la pêche à l'échelle nationale semble se refléter d'une région à l'autre, avec cependant quelques exceptions. La main-d'œuvre de l'industrie de la pêche dans la région Québec-Atlantique semble être plus vieillissante que dans les autres régions. De 1998 à 2006, dans cette région, la population âgée de 40 ans et plus a augmenté de 29 % chez les pêcheurs autonomes, de 39 % pour les pêcheurs salariés et de 34 % chez les employés dans la transformation des produits de la pêche. C'est dans l'aquaculture que la progression de cette population était la moins élevée dans la région Québec-Atlantique, soit une hausse tout de même de 22 %
- Dans la transformation des produits de la pêche, de 1998 à 2006, les personnes âgées de 40 ans et plus ont augmenté de 19 % dans l'ensemble des provinces de l'Atlantique, comparativement à 8 % en Colombie-Britannique
- Le rythme du vieillissement varie également d'une province à l'autre dans l'aquaculture. De 1998 à 2006, les personnes de 40 ans et plus ont augmenté de 21 % à Terre-Neuve-et-Labrador et de 24 % à Île-du-Prince-Édouard, comparativement à une faible hausse de 5 % au Nouveau-Brunswick et un accroissement de 11 % en Colombie-Britannique.

Le nombre d'emplois a diminué considérablement

- Le nombre d'emplois occupés par les pêcheurs autonomes est passé de 39 090 en 1994 à 26 120 en 2006, ce qui représente un recul de 12 970 ou environ 33 % des emplois au cours de cette période, et 65 % des pertes (8 460 emplois) s'est produit de 1994 à 1998
- L'examen à l'échelle régionale et provinciale des baisses importantes d'emplois chez les pêcheurs autonomes, de 1994 à 2006, montre que les pertes les plus élevées ont été enregistrées en Nouvelle-Écosse (5 030), en Colombie-Britannique (3 760) et à Terre-Neuve-et-Labrador (2 660).
- Après une perte très élevée de 4 970 emplois (24 %) de 1999 à 2000 pour les pêcheurs salariés, des gains importants de 1 070, 2 190 et 1 390 emplois ont été enregistrés en 2002, 2003 et 2005 respectivement. Ces hausses importantes totalisant 4 650 emplois ajoutés à des accroissements modérés en 2004 et en 2006 ont permis à cette catégorie de travailleurs de récupérer les emplois perdus en 1999.
- Contrastant avec l'évolution observée pour les pêcheurs salariés, les emplois pour les employés dans la transformation des produits de la pêche ont crû en 1999 et en 2000 de 1 790 et de 3 450 respectivement, ensuite ils ont chuté de 10 550 (20 %) de 2000 à 2006, soit un recul annuel de 5 % en moyenne.
- Dans l'ensemble de l'industrie de la pêche de 1998 à 2006, c'est à Terre-Neuve que les pertes ont été les plus élevées, soit un recul de 5 990 emplois. Cette province était suivie par le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse avec des pertes de 2 780 et de 1 710 emplois respectivement. À l'opposé de ces provinces, des gains importants d'emplois ont été enregistrés en Ontario (2 030) et dans la région Québec-Atlantique (1 910).

Les provinces atlantiques et la Colombie-Britannique jouent un rôle dominant au chapitre des emplois

- La plupart des emplois fournis par l'industrie de la pêche se trouvent dans la région de l'Atlantique et en Colombie-Britannique, deux régions où la pêche commerciale marine occupe une place prépondérante. En 2006, la province de Terre-Neuve-et-Labrador occupait le premier rang à ce chapitre avec 27 % des emplois, suivi par la Nouvelle-Écosse (20 %). Le Nouveau-Brunswick et la Colombie-Britannique étaient à égalité en troisième place, avec 16 % chacune

- En 2006, Terre-Neuve-et-Labrador était la province qui fournissait le plus d'emplois aux pêcheurs autonomes (9 140) et aux employés dans la transformation des produits de la pêche (11 210), ce qui représente respectivement 38 % et 27 % des emplois pour ces catégories de travailleurs. Tandis que la Nouvelle-Écosse arrivait en tête pour les pêcheurs salariés en fournissant 7 830 emplois représentant 37 % de la totalité des travailleurs de cette catégorie. Dans l'aquaculture, c'est la Colombie-Britannique qui occupait la première place avec 1 820 ou 39 % des emplois, suivi du Nouveau-Brunswick où le nombre d'emplois est passé de 310 en 1998 à 1220 en 2006.

La transformation des produits de la pêche génère la plupart des emplois

- Les salariés travaillant dans le secteur de la transformation des poissons et des fruits de mer constituaient le groupe le plus nombreux en 2006, en occupant 45 % des emplois. Ce groupe était suivi par les pêcheurs autonomes (28 %), les pêcheurs salariés (22 %) et les travailleurs dans l'aquaculture (5 %)
- La part que représentent les pêcheurs salariés a augmenté de 6 %, de 2002 à 2006. Cet accroissement s'est fait au détriment du secteur de la transformation et de la catégorie des pêcheurs autonomes. La part de ces deux groupes a baissé de 4 % et de 2 % respectivement.
- Le secteur du traitement et de la préparation des produits de la pêche arrive en première place en matière d'emplois générés dans toutes les provinces canadiennes, sauf en Nouvelle-Écosse et dans les trois territoires du Canada.

Portrait du revenu d'emploi

Le revenu d'emploi varie d'une catégorie de travailleur à l'autre

- L'examen des changements de 1998 à 2006 révèle une tendance à la hausse du revenu d'emploi réel dans toutes les catégories de travailleurs, à l'exception de celle des pêcheurs autonomes où le revenu d'emploi semble plutôt évoluer à la baisse. La croissance réelle du revenu d'emploi semblait être plus marquée dans l'aquaculture, soit 28 % au cours de cette période, comparativement à une hausse moins grande de 12 % du revenu d'emploi des pêcheurs salariés et un accroissement plus modeste de 6 % des gains des employés dans la transformation des produits de la pêche
- Le revenu d'emploi réel des pêcheurs autonomes est passé de 22 691 \$ en 1995 à 17 340 \$ en 1998, soit une baisse de 25 % enregistrée surtout en 1996 et en 1997. Cette importante diminution a été suivie par une hausse remarquable de 4 595 \$ ou 26 % de 1998 à 1999. Depuis cet accroissement, leurs gains ont chuté presque chaque année pour s'établir à 16 033 \$ en 2006, son plus bas niveau au cours de la période.
- En 1998, les pêcheurs salariés enregistraient les gains réels les plus élevés de l'industrie de la pêche (20 537 \$), alors que les employés dans la transformation des produits de la pêche affichaient le revenu moyen d'emploi le plus faible (14 664 \$), soit un écart de 5 874 \$ ou 40 % entre la catégorie affichant le revenu moyen le plus élevé et celle disposant des gains les plus faibles. En 2006, cet écart entre les travailleurs gagnant le plus haut revenu d'emploi et ceux ayant les gains les plus bas a presque doublé pour atteindre 10 177 \$ ou 66 %
- Les travailleurs dans l'aquaculture ont devancé les pêcheurs salariés en 2006, pour s'établir au premier rang au chapitre des gains les plus élevés, alors que la baisse des gains des pêcheurs autonomes a réduit grandement l'écart entre leur revenu d'emploi et ceux des employés dans la transformation des produits de la pêche qui sont demeurés au dernier rang.

Le revenu d'emploi varie d'une région à l'autre

- Dans toutes les catégories de travailleurs, sauf les pêcheurs autonomes, les Ontariens ont enregistré les revenus d'emploi le plus élevé au pays en 2006, soit des gains moyens de 33 725 \$ pour l'ensemble des travailleurs de l'industrie de la pêche ontarienne. Après l'Ontario, les revenus d'emploi moyens les plus élevés s'établissaient à 24 852 \$ en Nouvelle-Écosse, à 23 818 \$ en Alberta et à 22 319 \$ en Colombie-Britannique.
- En 2006, les travailleurs de la Colombie-Britannique ont enregistré des gains de 32 % plus élevés en moyenne que ceux des provinces de l'Atlantique, dans l'ensemble de l'industrie de la pêche. L'écart des gains à l'avantage des travailleurs de la Colombie-Britannique atteignait 75 % comparé à Terre-Neuve-et-Labrador.
- Chez les pêcheurs autonomes, la Nouvelle-Écosse a affiché les revenus d'emploi parmi les plus élevés sinon les plus hauts de 1995 à 2006, soit en moyenne pour la période des gains réels de 28 540 \$ par travailleur. À l'opposé, Terre-Neuve-et-Labrador a enregistré des gains moyens nettement inférieurs et parmi les plus bas au pays (15 749 \$). Les autres régions de l'Atlantique, particulièrement l'Île-du-Prince-Édouard (24 803 \$) et la région Québec-Atlantique (24 559 \$), ont affiché des revenus d'emplois moyens pour les pêcheurs autonomes supérieurs à la Colombie-Britannique (18 272 \$) et le reste du pays.
- Pour les pêcheurs salariés, l'Ontario et la Colombie-Britannique ont affiché les gains réels les plus hauts, soit respectivement 35 342 \$ et 32 886 \$ en moyenne de 1998 à 2006, alors Terre-Neuve-et-Labrador (17 763 \$) et de l'Île-du-Prince-Édouard (15 373 \$) ont enregistré les gains parmi les plus bas au Canada, de 1998 à 2006.
- Chez les employés dans la transformation des produits de la pêche, le revenu moyen d'emploi réel est demeuré le plus élevé, de 1998 à 2006, en Ontario (28 562 \$), en Nouvelle-Écosse (24 406 \$) et en Colombie-Britannique (19 446 \$), alors qu'il est demeuré dans les autres provinces de la région de l'Atlantique sous la moyenne nationale pour cette catégorie de travailleurs.
- Dans l'aquaculture, de 1998 à 2006, les gains réels des travailleurs de la Colombie-Britannique, estimés à une moyenne de 28 025 \$, sont restés considérablement plus élevés que ceux de leurs homologues des provinces atlantiques. À l'opposé, ceux de Terre-Neuve-et-Labrador, estimés à 12 715 \$ en moyenne, sont demeurés parmi les plus faibles de l'industrie aquacole.
- Le revenu moyen d'emploi des travailleurs aquacole de l'Île-du-Prince-Édouard a reculé de façon marquée et soutenue de 1998 à 2006. Leurs gains réels moyens sont passés de 23 206 \$ en 1998 à 17 075 \$ en 2006, soit une baisse de 6 131 \$ ou 26 % au cours de cette période.
- Le Nouveau-Brunswick est demeuré, de 1998 à 2006, le meneur de l'industrie aquacole dans la région Atlantique à la fois pour la croissance du nombre d'emplois et pour les revenus réels d'emplois les plus élevés dans cette région, soit des gains enregistrés de 22 321 \$ en moyenne de 1998 à 2006.

Les prestations d'assurance emploi varient d'une catégorie de travailleur à l'autre

- Contrairement à la baisse de leur revenu d'emploi, les prestations réelles d'assurance emploi reçues par les pêcheurs autonomes ont augmenté de 14 % de 1998 à 2006, mais depuis 2003, les prestations reçues par ces travailleurs sont à la baisse, soit un recul de 17 % en 2004, de 4 % en 2005 et de 6 % en 2006 pour s'établir à une moyenne 8 959 \$. En dépit de ces importantes baisses, les pêcheurs autonomes ont reçu tout au long de la période les prestations les plus élevées de l'industrie de la pêche.
- Similaire à la variation observée chez les pêcheurs autonomes, les prestations reçues par les pêcheurs salariés ont augmenté de 15 % de 1998 à 2006, mais cette hausse s'est effectuée à un rythme plus constant. De plus, cette catégorie de travailleurs a perçu des montants nettement inférieurs, soit 2 667 \$ ou 39 % de moins en moyenne par année que l'aide financière accordée à leurs homologues travaillant principalement à leur propre compte.

- Contrastant avec la progression observée pour les autres catégories de travailleurs, les prestations réelles d'assurance emploi octroyée aux employés dans l'aquaculture ont diminué de 14 %, de 1998 à 2006, et cette aide financière est demeurée la plus faible de l'industrie de la pêche, passant de 2 929 \$ en 1998 à 2 522 \$ en 2006

Les prestations d'assurance emploi varient d'une région à l'autre

- Les travailleurs de la région Atlantique incluant la province de Québec ont touché des montants nettement plus élevés que ceux de l'Ontario et des provinces de l'Ouest du pays, sans égard à la catégorie de travailleur.
- Les prestations réelles d'assurance emploi reçues par les pêcheurs autonomes de Terre-Neuve-et-Labrador ont progressé de façon importante de 1995 à 2003. Les prestations moyennes enregistrées sont passées de 5 634 \$ en 1995 à un sommet de 16 254 \$ en 2003, soit une hausse de 10 620 \$ en huit ans. Cet accroissement s'est effectué à un rythme relativement constant, soit 12 % en moyenne par année de 1995 à 2002, suivi d'une hausse remarquable de 32 % en 2003. Depuis ce sommet, les montants reçus par ces pêcheurs autonomes ont diminué annuellement.
- L'écart de revenu provenant des prestations d'assurance emploi réelles entre les pêcheurs autonomes de Terre-Neuve-et-Labrador et leurs homologues dans l'Ouest du pays s'est accentué au fil des ans. En 1995, les travailleurs en Colombie-Britannique recevaient 4 949 \$, soit 12 % de moins que ceux de Terre-Neuve-et-Labrador, alors que onze ans plus tard ils encaissaient 4 233 \$, soit 60 % de moins que leur homologue à Terre-Neuve-et-Labrador.

Portrait du revenu total

Le revenu total varie selon la catégorie de travail et de la région

- Le revenu total moyen réel pour les pêcheurs autonomes a beaucoup fluctué de 1995 à 2006. Il est passé de 34 793 \$ en 1995 à 29 214 \$ en 1997, son plus bas niveau au cours de la période analysée. Cette baisse a été suivie de deux années de croissance, particulièrement importante de 1998 à 1999, qui ont permis aux pêcheurs autonomes de retrouver le niveau du revenu total moyen qu'ils avaient enregistré en 1995. Cependant, depuis 1999, ce revenu semble plutôt évoluer à la baisse. Il a diminué à un rythme de 2 % en moyenne par année pour atteindre 29 810 \$ en 2006.
- Les pêcheurs salariés ont touché des revenus totaux moyens supérieurs à leurs homologues travaillant à leur propre compte depuis 2000, mais seulement 4 % de plus en moyenne de 2000 à 2004. L'écart le plus élevé a été enregistré en 2005, où les pêcheurs salariés ont touché 18,7 % de plus par rapport aux pêcheurs autonomes.
- Les employés dans la transformation des produits de la pêche ont touché, de 1998 à 2006, les revenus totaux les plus faibles de l'industrie de la pêche. Au cours de cette période, ces employés ont touché en moyenne près de 29 % de moins que la catégorie de travailleurs ayant les plus hauts revenus totaux, les pêcheurs salariés.
- En 2006, dans les provinces de l'Atlantique, les pêcheurs autonomes et salariés ont enregistré des revenus totaux moyens plus élevés que les travailleurs dans l'aquaculture et dans la transformation des produits de la pêche. Tandis que, dans le centre du pays et en Colombie-Britannique, ce sont les pêcheurs salariés et les employés de l'aquaculture qui ont affiché les revenus les plus élevés de cette industrie.
- En règle générale, la progression du revenu total a suivi le même modèle que celle du revenu d'emploi, mais les disparités observées pour les revenus totaux entre les régions sont moins élevées que celles notées pour les revenus d'emploi. En 2006, les travailleurs de la Colombie-Britannique ont enregistré des revenus totaux avant et après impôt de 29 419 \$ et de 24 939 \$ respectivement, alors que ceux des provinces de l'Atlantique touchaient 27 753 \$ et 23 333 \$ respectivement avant et après impôt. Ces différences de revenus de 6 % avant impôt et de 6,8 % après impôt sont nettement moins élevées que l'écart de 32 % du revenu d'emploi observé en faveur des travailleurs de la Colombie-Britannique.

Les femmes touchent un revenu total inférieur à celui des hommes dans toutes les catégories de travailleurs

- En 2006, l'écart le plus important a été observé chez les employés dans la transformation des produits de la pêche, où le revenu total des femmes s'établissait à 66 % de celui des hommes². Il s'élevait à 68 % chez les pêcheurs salariés, alors qu'il atteignait 73 % et 75 % respectivement dans la catégorie de pêcheurs autonomes et travailleurs dans l'aquaculture.
- Les écarts du revenu total moyen entre les hommes et les femmes ont diminué, de 1998 à 2006, dans toutes les catégories de travailleurs. Cependant, cette diminution s'est faite à un rythme lent et variait d'une catégorie de travailleurs à l'autre. La baisse des écarts de revenu était plus élevée chez les pêcheurs autonomes et les employés dans l'aquaculture, où les femmes rattrapaient les hommes à un rythme de 1,6 % et de 1,4 % par année respectivement. La vitesse annuelle moyenne de ce rattrapage était légèrement inférieure pour les femmes employées dans la transformation des produits de la pêche avec 1 %, alors qu'elle n'atteignait que 0,5 % pour les pêcheurs salariés féminins.

Les écarts entre les travailleurs à faible revenu et ceux à revenus élevés persistent dans toutes les catégories de travailleurs

- Les écarts de revenu s'accroissent à mesure que le revenu total moyen augmente. Lorsque les travailleurs sont répartis en cent groupes de taille égale ou centiles³, les personnes se trouvant au 95e centile touchaient un revenu total au moins quatre fois plus élevé que celles du 25e centile, dans toutes les catégories de travailleurs de l'ensemble de l'industrie de la pêche au Canada, de 1998 à 2006.
- Sur le plan régional, les travailleurs des provinces de l'Atlantique affichaient des écarts de revenus moins élevés que leurs homologues dans le centre du pays et ceux de la Colombie-Britannique. Les pêcheurs autonomes au 95e centile, de l'Ontario, gagnaient au moins neuf fois plus que leurs homologues au 25e centile, alors que le ratio du revenu total moyen du 95e au 25e centile s'établissait à 6,2 fois en Colombie-Britannique et variait entre 3,2 et 4,9 fois dans l'Est du pays

La composition du revenu total varie d'une catégorie de travailleurs à l'autre

- Pour l'ensemble des travailleurs de l'industrie de la pêche au Canada, le revenu d'emploi est la principale source de revenus. En 2006, 65 % du revenu total provenait de cette source, tandis que 24 % provenait des prestations du programme de l'assurance emploi, 5 % de revenus d'investissements et 6 % d'autres sources.
- En 2006, chez les pêcheurs autonomes, le revenu d'emploi ne comptait que pour 54 %, alors qu'il représentait 83 % du revenu total moyen des employés dans l'aquaculture. Pour les deux autres catégories des travailleurs, pêcheurs salariés et employés dans la transformation des produits de la pêche, la part que représentait le revenu d'emploi s'établissait à 68 %.
- Après le revenu d'emploi, les prestations d'assurance emploi étaient la deuxième source de revenus la plus importante du revenu total des travailleurs. En 2006, elles constituaient 30 % du revenu total des pêcheurs autonomes, 23 % et 21 % respectivement de celui des employés dans la transformation des produits de la pêche et des pêcheurs salariés. Contrastant avec les autres catégories de travailleurs, cette source de revenus ne comptait que pour 8 % du revenu total des employés dans l'aquaculture

² À noter que ces chiffres ne prennent pas en compte le rôle spécifique ou le titre des emplois à l'intérieur de chaque secteur.

³ Un autre nom pour centile est pourcentage.

La composition du revenu total varie en fonction de la tranche du revenu

- La part du revenu d'emploi dans le revenu total varie en fonction de la tranche du revenu total. En 2006, elle représentait 51 % du revenu total des travailleurs qui touchaient moins de 20 000 \$, alors qu'elle augmentait à 61 % et à environ 75 % respectivement pour ceux qui gagnaient de 20 000 \$ à 39 999 \$ et ceux qui enregistraient un revenu total moyen de 40 000 \$ et plus.
- Contrairement au revenu d'emploi, la proportion du revenu total que représentent les prestations d'assurance emploi diminue à mesure que l'échelle du revenu total augmente. En 2006, cette proportion s'établissait à 40 % pour les travailleurs qui touchaient moins de 20 000 \$, à 33 % pour ceux qui enregistraient un revenu total de 20 000 \$ à 39 999 \$ et à 14 % pour ceux dont leur revenu total était de 40 000 \$ à 59 999 \$. Elle ne représentait que 4 % du revenu total des travailleurs qui gagnaient 60 000 \$ et plus.
- En 2006, le revenu d'investissements ne représentait qu'un maigre 1 % du revenu total des personnes qui gagnaient moins de 40 000 \$, à peine 3 % pour celles qui touchaient de 40 000 \$ à 59 999 \$, alors qu'il s'établissait à 16 % et représentait la seconde source de revenus pour les travailleurs qui affichaient un revenu total de 60 000 \$ et plus.

La composition du revenu total varie en fonction de l'âge des travailleurs

- La contribution du revenu d'emploi au revenu total diminue à mesure que l'âge des travailleurs augmente. En 2006, dans l'ensemble de l'industrie de la pêche, le revenu d'emploi constituait 85 % du revenu total des personnes de moins de 20 ans, comparativement à 71 % pour les travailleurs de 20 à 39 ans. Cette proportion s'établissait à 66 % et 44 % respectivement pour les personnes de 40 à 59 ans et celles de 60 ans et plus. Cette relation inverse observée entre la proportion du revenu d'emploi au revenu total et l'âge des travailleurs se reflète dans toutes les catégories de travailleurs.
- Les prestations d'assurance emploi constituent une source moins importante du revenu total pour les travailleurs de moins de 20 ans et ceux de 60 ans et plus. En 2006, dans l'ensemble de l'industrie de la pêche, les prestations d'assurance emploi représentaient 10,7 % du revenu total des travailleurs de moins de 20 ans et 16 % pour ceux âgés de 60 ans et plus, alors que cette source de revenus constituait 25 % du revenu total touché par les autres travailleurs.
- Contrastant avec les autres groupes d'âge où les prestations d'assurance emploi représentaient la seconde source majeure du revenu total, après le revenu d'emploi, les travailleurs âgés de 60 ans et plus touchaient en 2006 des revenus provenant d'investissements et d'autres sources plus élevés que les prestations reçues d'assurance emploi.

La composition du revenu total varie d'une région à l'autre

- L'importance du revenu d'emploi et des prestations d'assurance emploi comme sources du revenu total varie d'une région à l'autre et d'une province à l'autre. Dans l'ensemble de l'industrie de la pêche, la proportion que représente le revenu d'emploi au revenu total semble être plus élevée en Colombie-Britannique, dans les provinces du centre du pays et dans les Territoires du Nord que dans l'Est du Canada. En 2006, le revenu d'emploi constituait 76 % du revenu total en Colombie-Britannique et dans les provinces du centre du pays, 80 % dans les Territoires du Nord, comparativement à 61 % dans les provinces de l'Atlantique.
- En 2006, les prestations d'assurance emploi représentaient 29 % du revenu total des travailleurs de l'industrie de la pêche dans les provinces de l'Atlantique, alors qu'elles constituaient 9 % en Colombie-Britannique, 8 % dans les provinces du centre du pays et 6 % dans les Territoires du Nord.

- Les revenus d'investissements déclarés par les pêcheurs autonomes en 1994 contrastent considérablement avec les montants touchés au cours des années suivantes. Plus spécifiquement, les revenus d'investissements déclarés représentaient 28 % du revenu total moyen en 1994⁴, alors que cette source de revenus ne représentait que 5 % en moyenne pour les années subséquentes et s'établissait dans une fourchette allant de 4 % à 7 % de 1995 à 2006
- L'analyse de l'évolution de la composition du revenu total, pour les travailleurs autres que les pêcheurs autonomes, ne montre pas de changements majeurs de 1998 à 2006. Elle montre au contraire une grande stabilité de cette composition.

⁴ Une explication de ce résultat se trouve dans la section 4.3.3

Introduction et objet du document

L'industrie de la pêche canadienne joue un rôle majeur sur le plan économique et socio-économique pour des milliers de travailleurs. Son importance, cependant, varie d'un type d'emploi à l'autre et d'une région à l'autre. Le présent rapport, divisé en cinq sections, examine le profil des travailleurs de cette industrie et dresse le portrait de leurs revenus.

La section 1 présente le profil détaillé des travailleurs selon le type d'emploi occupé en 2006 et selon différentes caractéristiques socio-économiques telles que leur genre et leur âge afin d'examiner certaines questions, entre autres la disparité entre les hommes et les femmes et le vieillissement de la main-d'œuvre. Ce profil, présenté d'abord pour l'ensemble du Canada, fait ressortir les différences importantes observées d'une région à l'autre.

La section 2 dresse le portrait du revenu provenant des emplois et des prestations d'assurance emploi en 2006. Elle examine ces deux principales sources de revenus en mettant l'accent sur les différences constatées selon la catégorie de travailleurs et selon la région. De plus, elle compare le revenu d'emploi des travailleurs de cette industrie avec les gains dans les autres industries composant le secteur primaire.

La section 3 porte sur le revenu total avant et après impôt des travailleurs observés en 2006. Tout comme à la section 2, elle examine le revenu global sous différents angles pour identifier les catégories de travailleurs qui ont touché les revenus totaux moyens les plus élevés et celles qui ont enregistré les revenus moyens les plus faibles à l'échelle nationale et sur le plan régional. En plus, elle porte une attention particulière à l'examen des écarts de revenus entre les travailleurs à faibles revenus et ceux à revenus élevés. Elle examine également la composition du revenu total pour estimer l'importance de chacune de ses composantes selon le type d'emploi occupé par les travailleurs et selon différentes caractéristiques socio-économiques, dont leur âge, leur niveau de revenu et leur région.

Le profil des travailleurs et le portrait de leurs revenus observés en 2006 peuvent avoir changé au fil des ans. La section 4 examine leurs évolutions de 1994 à 2006 pour les pêcheurs autonomes et des 1998 à 2006 pour les autres catégories de travailleurs faisant l'objet d'analyse dans le présent rapport. Plus particulièrement, cette section analyse 1) les changements observés au chapitre des emplois et des revenus, 2) l'évolution de la disparité entre les hommes et les femmes au sujet des emplois et des revenus, 3) l'évolution de la proportion de travailleurs âgés de 40 ans et plus et de la proportion de ceux âgés de 60 ans et plus et 4) l'évolution de la composition du revenu total.

Finalement, la section 5 porte sur les concepts, la méthodologie et la qualité des données utilisées. Elle définit les différents concepts de revenus faisant l'objet d'analyse, explique les concepts analytiques sur lesquels repose l'analyse présentée et définit les termes employés tout au long du présent document. Elle présente également la méthodologie utilisée pour sélectionner la population composant les travailleurs de l'industrie de la pêche et classer cette population dans quatre catégories d'emplois pour le besoin de la présente analyse, soit 1) pêcheur autonome, 2) pêcheur salarié, 3) employés dans la transformation du produit de la pêche et 4) employés dans l'aquaculture. En plus, cette section analyse la qualité des données utilisées en présentant leurs avantages et leurs limites tout en les comparant avec d'autres sources de renseignements statistiques sur les emplois et les revenus au Canada.

Au sujet des données utilisées, il convient de spécifier que tous les chiffres compris dans le présent rapport (à moins d'indication contraire) proviennent des déclarations de revenus des particuliers T1 et des feuillets sur l'état de la rémunération payée par les employeurs (T4). Ces données ont été fournies par l'Agence du revenu du Canada sous forme de tableaux relativement sommaires, mais avec un niveau de détails permettant suffisamment de souplesse pour produire les tableaux nécessaires contenus dans le présent document.

En outre, il importe de souligner également que pour tenir compte de l'évolution du niveau général des prix ou l'inflation d'une année à l'autre, tous les revenus (à moins d'indications contraires) comparant au moins deux années sont exprimés en dollars constants de 2005, c'est-à-dire selon le pouvoir d'achat des consommateurs en 2005.

Aperçu de l'industrie de la pêche au Canada

Avant d'examiner le profil des travailleurs et de dresser le portrait de leurs revenus, il importe de donner un bref aperçu de cette industrie pour permettre une plus juste évaluation de son importance sur le plan économique au pays. En 2006, la valeur des débarquements de la pêche commerciale marine seulement était estimée à 1,9 milliard de dollars. À cette valeur, il faut ajouter celle de la pêche d'eau douce (68 millions) et de la production aquacole (913 millions). Quant au revenu brut provenant de la transformation des produits de la pêche, il atteignait 4,2 milliards de dollars.⁵ Il faut noter, cependant, que cette valeur comprend l'ensemble des coûts de production qui incluent le prix versé aux pêcheurs aux débarquements des produits

De plus, en 2006, le Canada s'établissait au 20^e rang mondial pour le volume des débarquements de poissons et fruits de mer (1 074 milliers de tonnes⁶) et occupait la 6^e place au chapitre de la valeur des exportations mondiales de produits de la pêche (4 177 millions de dollars canadiens⁷)

À ces statistiques, il convient d'ajouter celles sur les emplois fournis dans le présent rapport. En 2006, le nombre de travailleurs de cette industrie qui ont déclaré un revenu d'emploi s'établissait à 93 840. Ce nombre comprend les pêcheurs autonomes (26 120), les pêcheurs salariés (21 070), les employés dans la transformation des produits de la pêche (41 980) et ceux dans l'aquaculture (4 670).

⁵ Source : Pêche et Océans Canada, Secteur des politiques, Analyses économiques et statistiques, « Statistiques des pêches canadiennes 2006 », tableau 1.1.

⁶ Source : Pêche et Océans Canada, Secteur des politiques, Analyses économiques et statistiques, « Statistiques des pêches canadiennes 2006 », tableau 2.1.

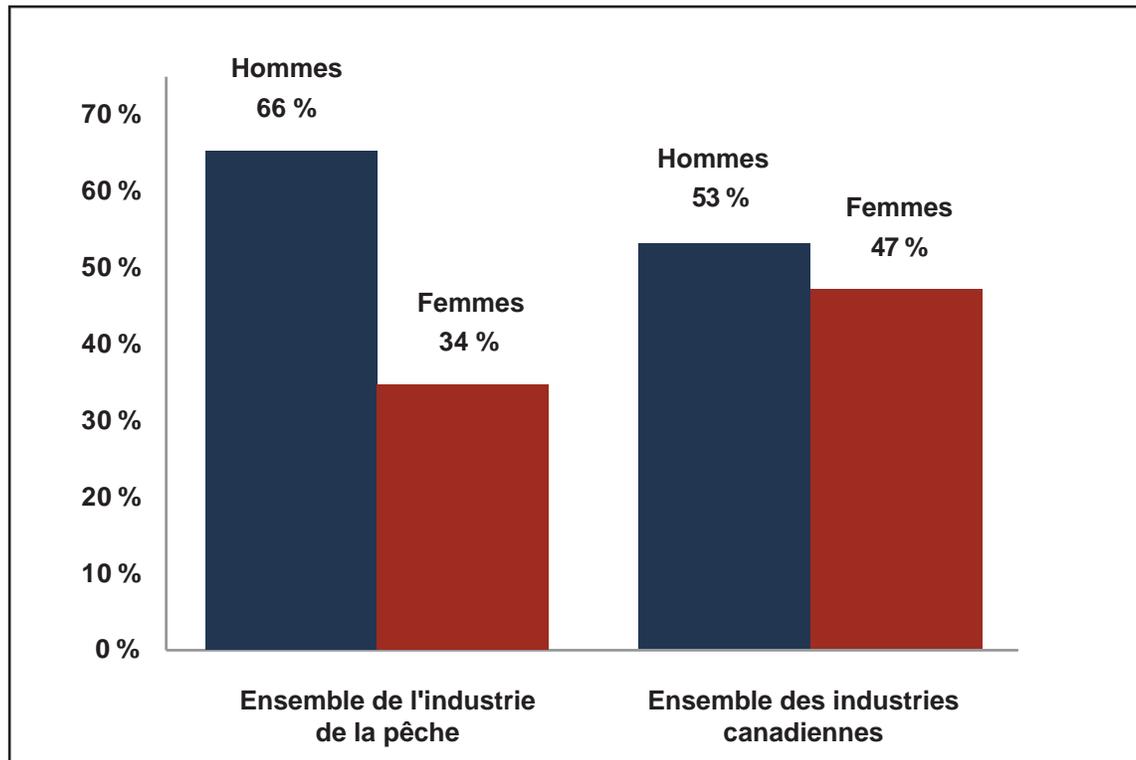
⁷ Source : Pêche et Océans Canada, Secteur des politiques, Analyses économiques et statistiques, « Statistiques des pêches canadiennes 2006 », tableau 2.3.

Section 1 : Profil démographique des travailleurs dans l'industrie de la pêche

1.1 Profil selon le sexe

Depuis le recensement de 1976, un peu plus que la moitié de la population canadienne est composée de femmes. En 2006, elle représentait 51 % de l'ensemble de la population et 52 % des personnes âgées de 15 ans et plus⁸. Bien que les femmes soient légèrement plus nombreuses au pays, elles sont un peu minoritaires sur le marché du travail. En 2006, elles formaient 47 % de la population active et occupaient 47 % des emplois dans l'ensemble des industries. Par contraste, dans l'industrie de la pêche, seulement 34 % des travailleurs étaient de sexe féminin (Figure 1.1). Leur proportion était encore plus faible chez les travailleurs autonomes œuvrant dans cette industrie, en ne représentant que 20 % des travailleurs. Dans les autres catégories de travailleurs, à l'exception du secteur de la transformation de produits de la pêche où les femmes occupaient 48 % des emplois, il y avait trois fois plus d'hommes que de femmes. C'est donc une industrie caractérisée par une très forte présence masculine (Tableau 1.1).

Figure 1.1 Répartition des travailleurs par genre, 2006



⁸ Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006, Produit no 97-551-XCB2006005 au catalogue de Statistique Canada

Tableau 1.1 Répartition des travailleurs par genre et par catégorie, 2006

	Hommes		Femmes	
	Nombre d'emplois	%	Nombre d'emplois	%
Pêcheurs autonomes	20 775	80	5 345	20
Pêcheurs salariés	15 714	75	5 366	25
Employés dans la transformation	21 812	52	20 168	48
Employés dans l'aquaculture	3 508	75	1 162	25
Ensemble de l'industrie de la pêche	61 756	66	32 084	34
Ensemble des industries canadiennes	8 727 100	53	7 757 200	47

Source : Statistiques pour l'ensemble des industries canadiennes, Statistique Canada, tableau 282-0002 — Enquête sur la population active (EPA), estimations selon le sexe et le groupe d'âge détaillé, annuel (personnes sauf indication contraire), tableau de CANSIM.

La très forte représentation des hommes observée dans l'ensemble de l'industrie de la pêche canadienne se reflète à l'échelle régionale. Cependant, cette grande disproportion est légèrement moins élevée en Colombie-Britannique et plus élevée dans le centre du pays et dans les territoires. En 2006, les hommes constituaient 66 % des travailleurs dans la région de l'Atlantique, 63 % en Colombie-Britannique et 70 % dans le centre du pays. C'est dans les territoires que le pourcentage des hommes était le plus élevé, soit 75 %. Dans les trois territoires, les hommes formaient la totalité des travailleurs autonomes et des salariés vivant de la capture de poissons et des fruits de mer. Les femmes étaient plutôt présentes dans le secteur du traitement et de la transformation des produits de la pêche, en occupant 39 % de la main-d'œuvre (Tableau 1.2).

D'autre part, contrastant avec l'observation générale au Canada, il importe de remarquer la présence majoritaire des femmes dans le secteur du traitement de poissons et fruits de mer au Nouveau-Brunswick et dans la région Québec Atlantique, en occupant respectivement 53 % et 56 % des emplois (Tableau 1.2). D'ailleurs, c'est aussi dans la région Québec Atlantique que la proportion de femmes travaillant dans le secteur aquacole était la plus élevée. Elles représentaient un travailleur sur trois comparativement à un travailleur sur quatre dans l'ensemble du pays.

Tableau 1.2 Répartition des travailleurs par genre, par catégorie et par région, 2006

	Pêcheurs autonomes		Pêcheurs salariés		Employés dans la transformation		Employés dans l'aquaculture		Ensemble de l'industrie de la pêche	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Provinces de l'Atlantique	80 %	20 %	75 %	25 %	51 %	49 %	74 %	26 %	66 %	34 %
Terre-Neuve-et-Labrador	75 %	25 %	66 %	34 %	50 %	50 %	77 %	23 %	63 %	37 %
Île-du-Prince-Édouard	73 %	27 %	78 %	22 %	53 %	47 %	79 %	21 %	66 %	34 %
Nouvelle-Écosse	89 %	11 %	79 %	21 %	59 %	41 %	70 %	30 %	75 %	25 %
Nouveau-Brunswick	87 %	13 %	80 %	20 %	47 %	53 %	73 %	27 %	62 %	38 %
Québec (Atlantique)	90 %	10 %	68 %	32 %	44 %	56 %	67 %	33 %	59 %	41 %
Québec (toute la province)	87 %	12 %	73 %	27 %	50 %	49 %	72 %	28 %	63 %	36 %
Provinces du centre	82 %	18 %	80 %	20 %	59 %	41 %	76 %	24 %	70 %	30 %
Ontario	75 %	25 %	76 %	24 %	57 %	43 %	76 %	24 %	64 %	36 %
Manitoba	83 %	17 %	83 %	17 %	63 %	38 %	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
Saskatchewan	88 %	13 %	75 %	25 %	67 %	33 %	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
Alberta	76 %	24 %	86 %	14 %	61 %	39 %	78 %	22 %	72 %	28 %
Colombie-Britannique	77 %	23 %	53 %	47 %	51 %	49 %	76 %	24 %	63 %	37 %
Les Territoires du Nord	100 %	0 %	100 %	0 %	61 %	39 %	n.a.	n.a.	75 %	25 %
Yukon	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	67 %	33 %	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
Territoires du Nord-Ouest	100 %	0 %	n.a.	n.a.	50 %	50 %	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
Nunavut	100 %	0 %	100 %	0 %	62 %	38 %	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
Canada	80 %	20 %	75 %	25 %	52 %	48 %	75 %	25 %	66 %	34 %

1.2 Profil selon l'âge

L'industrie de la pêche, tout comme l'ensemble des industries canadiennes⁹, ne semble pas échapper au phénomène du vieillissement de la main-d'œuvre. L'approche de la génération des baby-boomers, âgée entre 41 et 61 ans en 2006, vers l'âge de la retraite a accentué ce vieillissement. Les travailleurs âgés de 40 ans et plus occupaient 59 % des emplois dans l'industrie de la pêche en 2006, comparativement à 52 % dans l'ensemble des industries au pays (Tableau 1.3). Ce vieillissement semblait être plus marqué chez les travailleurs autonomes, alors que 70 % des travailleurs étaient âgés de 40 ans et plus. Contrastant avec les autres secteurs de l'industrie de la pêche et l'ensemble des industries au Canada, l'aquaculture a une main-d'œuvre plus jeune, avec seulement 40 % des travailleurs âgés de 40 ans et plus.

⁹ Selon Statistique Canada, « Le vieillissement de la population active du Canada s'est poursuivi entre 2001 et 2006. En 2006, les travailleurs de 55 ans et plus représentaient 15,3 % de l'ensemble de la population active, comparativement à 11,7 % cinq ans plus tôt. », L'évolution de la population active au Canada, Recensement de 2006, p. 30, Statistique Canada, No 97-559 au catalogue

Tableau 1.3 Répartition des travailleurs par groupe d'âge et par catégorie, 2006

	Pêcheurs autonomes		Pêcheurs salariés		Employés dans la transformation		Employés dans l'aquaculture		Ensemble de l'industrie de la pêche		Ensemble des industries canadiennes	
	Nombre d'emplois	%	Nombre d'emplois	%	Nombre d'emplois	%	Nombre d'emplois	%	Nombre d'emplois	%	Nombre d'emplois	%
moins de 20 ans	580	2	1 170	6	3 720	9	370	8	5 840	6	954	6
20 à 39 ans	7 410	28	8 290	39	14 470	34	2 450	52	32 621	35	7 014	43
40 à 59 ans	14 030	54	10 060	48	21 090	50	1 670	36	46 852	50	7 532	46
60 ans et plus	4 100	16	1 550	7	2 700	6	180	4	8 530	9	984	6
Total (Tous les âges)	26 120	100	21 070	100	41 980	100	4 670	100	93 843	100	16 484	100

Source : Statistiques pour l'ensemble des industries canadiennes, Statistique Canada. Tableau 282-0002 — Enquête sur la population active (EPA), estimations selon le sexe et le groupe d'âge détaillé, annuel (personnes sauf indication contraire), tableau de CANSIM.

En général, l'âge des travailleurs occupant un emploi dans l'industrie de la pêche semble être assez comparable d'une région à l'autre. Cependant, il importe de signaler quelques différences. D'abord, chez les employés dans la transformation des produits de la pêche et dans l'aquaculture, la proportion de travailleurs âgés de 40 ans et plus était un peu moins élevée en Colombie-Britannique que les provinces de l'Atlantique prises globalement, en 2006. Ensuite, il faut noter une main-d'œuvre plus jeune dans les provinces du centre du pays, régions où la pêche en eau douce prédomine, dans tous les types d'emplois, à l'exception de celui des pêcheurs autonomes.

Outre ces différences observées sur le plan régional, en 2006, les pêcheurs autonomes étaient plus âgés au Québec que dans le reste du pays, alors que la main-d'œuvre âgée de 40 ans et plus atteignait 84 % dans la région Québec-Atlantique et s'établissait à 80 % pour l'ensemble de cette province. Il semble aussi que les pêcheurs salariés de la région Québec-Atlantique et ceux de Terre-Neuve-et-Labrador soient plus âgés que leurs homologues des autres régions. Les pêcheurs salariés âgés de 40 ans et plus dans ces deux régions constituaient 69 % et 65 % respectivement. Contrastant nettement avec ces deux provinces, ceux de l'Île du Prince-Édouard sont considérablement plus jeunes, en ayant seulement 38 % des employés dans le groupe d'âge de 40 ans et plus.

Comme autre différence régionale observée en 2006, il faut souligner que même si l'aquaculture a une main-d'œuvre plus jeune, la province de Terre-Neuve-et-Labrador et le Québec se démarquaient en ayant respectivement 57 % et 53 % des travailleurs âgés de 40 ans et plus (Tableau 1.4).

Tableau 1.4 Répartition des travailleurs par groupe d'âge, par catégorie et par région, 2006 (%)

	Pêcheurs autonomes				Pêcheurs salariés				Employés dans la transformation				Employés dans l'aquaculture			
	moins de 20 ans	20 à 39 ans	40 à 59 ans	60 ans et plus	moins de 20 ans	20 à 39 ans	40 à 59 ans	60 ans et plus	moins de 20 ans	20 à 39 ans	40 à 59 ans	60 ans et plus	moins de 20 ans	20 à 39 ans	40 à 59 ans	60 ans et plus
Provinces de l'Atlantique	2	28	56	13	5	39	50	7	8	32	54	7	8	49	39	4
Terre-Neuve-et-Labrador	2	31	58	9	6	29	57	8	9	29	56	6	6	37	51	6
Île-du-Prince-Édouard	2	26	57	15	9	53	34	3	10	39	43	9	11	57	33	0
Nouvelle-Écosse	2	28	52	18	5	42	47	6	9	33	50	8	6	52	39	3
Nouveau-Brunswick	1	26	54	20	4	43	46	6	6	34	53	6	9	51	37	3
Québec (Atlantique)	0	12	66	18	2	28	60	9	5	27	62	7	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Québec (toute la province)	0	21	61	19	5	38	50	8	9	33	52	7	6	41	47	6
Provinces du centre	0	24	48	27	7	45	38	10	10	46	38	6	15	56	30	0
Colombie-Britannique	4	29	46	21	8	35	42	16	11	39	44	6	7	57	33	3
Les Territoires du Nord	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Canada	2	28	54	16	6	39	48	7	9	34	50	6	8	52	36	4

Note : En raison des mesures prises pour protéger la confidentialité des données utilisées pour produire ce rapport, la somme des pourcentages présentés pour chaque groupe d'âge peut ne pas être égale à 100 %.

1.3 Répartition selon le sexe et l'âge, Données de Statistiques Canada

La présente section examine le profil de la population active selon le genre et le groupe d'âge pour les pêcheurs et les employés dans la transformation des produits de la pêche, selon la définition fournie par le recensement de la population par Statistique Canada¹⁰. Il convient également de noter que l'analyse porte sur 2005, l'année de référence pour les données disponibles, soit celles du Recensement de 2006.

Tout comme mentionné à la section 1.1, il y a environ 4 % plus de femmes que d'hommes composant la population en âge de travailler au Canada, soit celle de 15 ans et plus. Cet écart entre les femmes et les hommes devient plus important dans les groupes d'âge supérieurs, à cause de l'espérance de vie plus élevée des femmes. Selon le recensement de 2006, il y avait 12 % plus de femmes que d'hommes chez les Canadiens âgés de 65 ans et plus en 2005. Toutefois, elles sont beaucoup moins nombreuses à occuper un emploi rémunéré ou à la recherche d'un emploi, en ne représentant que le tiers de la population active. À l'opposé de l'échelle des âges, soit chez les personnes âgées de 15 à 19 ans, il y avait autant d'hommes que de femmes composant cette population (Tableau 1.5).

Ce portrait à l'échelle nationale se reflète dans l'industrie de la pêche. Tout comme dans l'ensemble des industries, les femmes sont moins nombreuses chez les personnes âgées de 65 ans et plus. Dans cette catégorie d'âge, elles ne formaient que 9 % des pêcheurs actifs et 19 % de la population active dans le secteur de la transformation de poissons et fruits de mer. Cependant, dans cette industrie, l'âge ne semble pas jouer un rôle aussi déterminant dans la baisse observée de la participation des femmes à la population active. Chez les pêcheurs actifs de 19 à 20 ans, il n'y avait pas

¹⁰ La méthodologie utilisée est différente que celle utilisée dans ce rapport. Il est à noter que la définition de Statistique Canada ne fait pas de distinction entre les pêcheurs autonomes et les pêcheurs salariés.

plus de femmes (9 %) et à peine un peu plus chez les jeunes dans le secteur de la transformation de poissons et fruits de mer (24 %).

Tableau 1.5 Répartition de la population active selon le sexe et l'âge, en 2005^{1,2}

Âge	Pêcherie (autonomes et salariés)		Employés dans la transformation		Pêcherie et Employés dans la transformation		Ensemble des industries canadiennes	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
15 à 19 ans	91 %	9 %	76 %	24 %	82 %	18 %	50 %	50 %
20 à 54 ans	82 %	18 %	68 %	32 %	74 %	26 %	52 %	48 %
55 à 64 ans	83 %	17 %	49 %	51 %	66 %	34 %	56 %	44 %
65 ans et plus	91 %	9 %	81 %	19 %	88 %	12 %	67 %	33 %
Total (15 ans et plus)	83 %	17 %	66 %	34 %	73 %	27 %	53 %	47 %

Note :

1. Le groupe d'âge de 15 ans et plus représente l'ensemble de la population active.
2. Tous les pourcentages sont calculés à partir de la population active par groupe d'âge du Recensement de 2006.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006, Produit no 97-551-XCB2006005 au catalogue de Statistique Canada.

1.4 Répartition selon la catégorie de travailleurs

La présente section analyse l'évolution récente, de 2002 à 2006, des emplois dans l'industrie de la pêche. Au cours de cette période, l'emploi dans l'ensemble des industries canadiennes a progressé en moyenne de 1,9 % par année. Parallèlement à cette hausse soutenue de l'emploi, le taux de chômage a reculé chaque année de 0,2 % en moyenne pour atteindre 6,3 % en 2006, son plus bas niveau depuis plusieurs décennies¹¹. L'industrie de la pêche n'a pas toutefois bénéficié de ces bonnes conditions du marché du travail. Dans l'ensemble de cette industrie, le nombre d'emplois a reculé de 12 860 de 2002 à 2006, soit une baisse de 3,1 % en moyenne par année pour atteindre un total de 93 840. Le nombre d'emplois a augmenté seulement pour les pêcheurs salariés, passant de 17 210 à 21 080 au cours de cette période, soit une hausse annuelle de 5,6 % (Tableau 1.6).

¹¹ Statistique Canada, CANSIM : V 2 062 811 et V 2 062 815

Tableau 1.6 L'Évolution récente de la répartition de l'emploi selon la catégorie de travailleurs, de 2002 à 2006

	2002		2003		2004		2005		2006	
	Nombre d'emplois	%								
Pêcheurs autonomes	31 480	30	31 370	30	30 890	30	28 230	29	26 120	28
Pêcheurs salariés	17 210	16	19 400	19	19 520	19	20 910	21	21 080	22
Employés dans la transformation	52 530	49	48 870	47	47 080	46	43 790	45	41 980	45
Employés dans l'aquaculture	5 490	5	5 210	5	4 820	5	5 130	5	4 670	5
Ensemble de l'industrie de la pêche	106 700	100	104 840	100	102 300	100	98 070	100	93 840	100

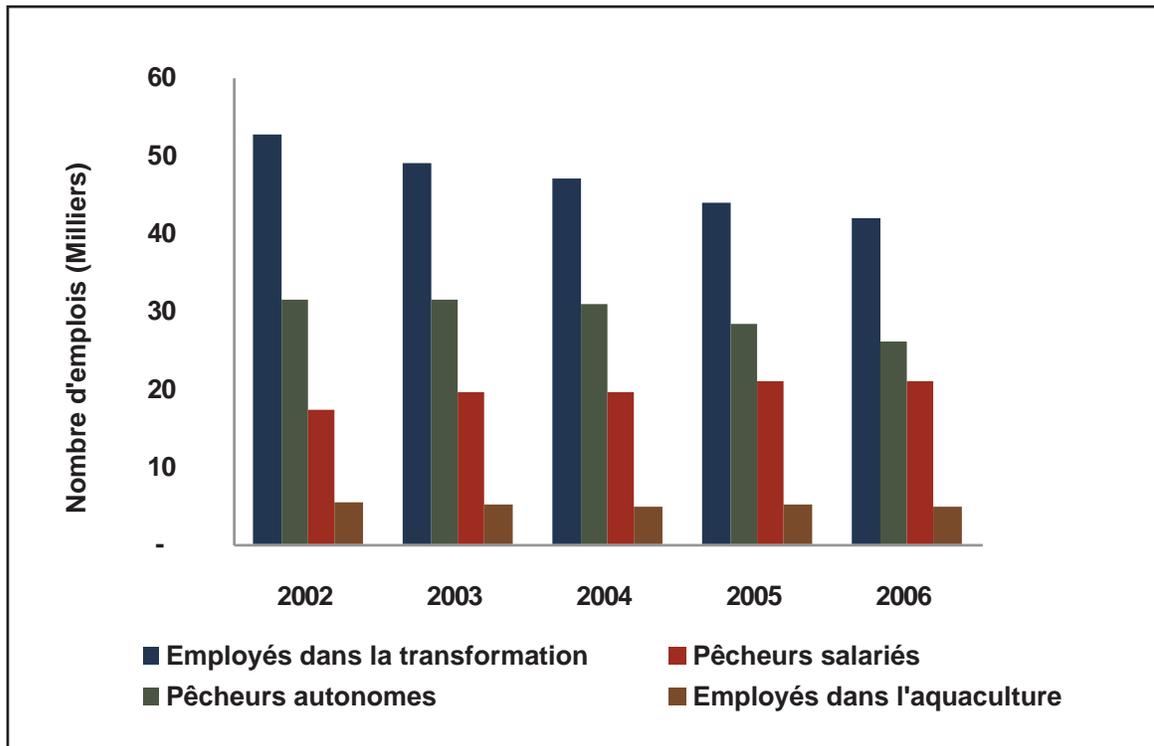
Ce recul soutenu des emplois, contrastant avec l'évolution de l'ensemble de l'économie canadienne, peut être causé par un ensemble de facteurs. Parmi les principales causes, il y a les programmes mis en œuvre par le gouvernement fédéral pour restructurer l'industrie de la pêche canadienne en réponse aux constats de l'effondrement des stocks de poissons de fond au début des années 1990.

Les mesures mises en place comprenaient le programme d'adaptation des pêches de l'Atlantique (1990-1995), le programme d'adaptation et de redressement de la pêche de la morue du Nord (1992-1994), le programme d'adaptation de la pêche du poisson de fond de l'Atlantique (1993-1994), la stratégie du poisson de fond de l'Atlantique (1994-1998) et le plan d'adaptation et de restructuration des pêches canadiennes (1998-2001). Deux de ces mesures, soit le programme de retrait de permis de pêche et celui de la retraite anticipée, visaient directement la réduction du nombre de pêcheurs. Même si les principaux effets de ces programmes ont été au milieu des années 1990, il est possible qu'ils continuent à affecter la main-d'œuvre dans cette industrie.

Aux répercussions possibles des programmes de restructuration de la pêcherie, il faut ajouter les facteurs démographiques et économiques pour expliquer le recul des emplois observé dans cette industrie. Les meilleures perspectives économiques dans les autres industries et dans l'Ouest du pays, plus particulièrement en Alberta, pourraient avoir incité des milliers de travailleurs, surtout les plus jeunes, des provinces atlantiques à quitter leur région, rendant ainsi plus difficile le recrutement de la main-d'œuvre dans l'industrie de la pêche.

Par ailleurs, au chapitre de la répartition des travailleurs dans les quatre catégories faisant l'objet d'analyse, le secteur de la transformation des poissons et fruits de mer constituait le groupe le plus nombreux en 2006, en fournissant 45 % des emplois. Ce groupe était suivi par les travailleurs autonomes (28 %), les pêcheurs salariés (22 %) et les travailleurs dans le secteur de l'aquaculture (5 %). Cette répartition, présentée au Tableau 1.6 et illustrée à la Figure 1.3, n'a pas changé de façon importante au cours des dernières années. Le changement le plus notable est une hausse de 6 %, de 2002 à 2006, de la part que représentent les pêcheurs salariés. Cet accroissement s'est fait au détriment du secteur de la transformation et de la catégorie des travailleurs autonomes. La part de ces deux secteurs a baissé de 4 % et de 2 % respectivement.

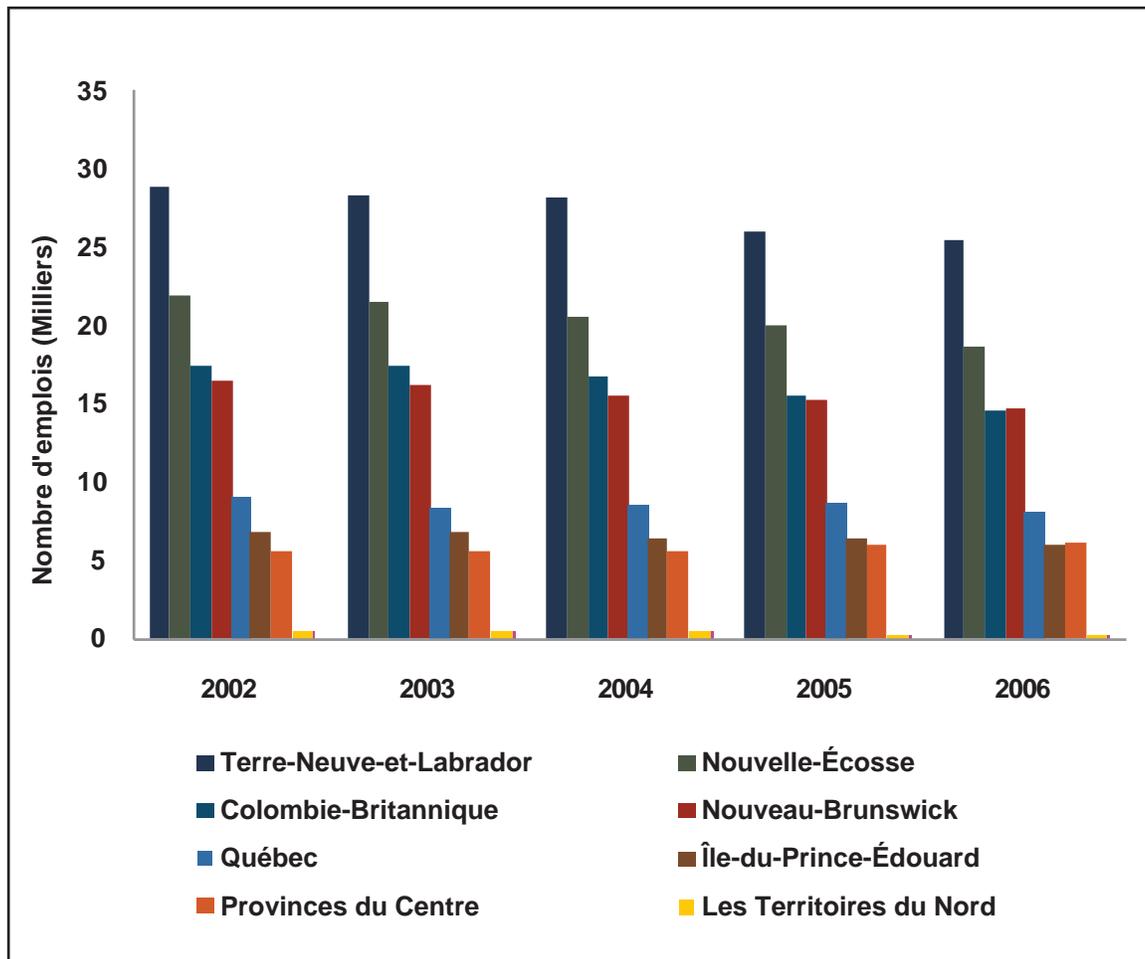
Figure 1.2 Évolution récente de la répartition de l'emploi selon la catégorie de travailleurs, de 2002 à 2006



1.5 Répartition géographique

Conformément aux attentes, la plupart des emplois fournis par l'industrie de la pêche se trouvent dans la région de l'Atlantique et en Colombie-Britannique, deux régions où la pêche commerciale marine occupe une place prépondérante. En 2006, la province de Terre-Neuve-et-Labrador occupait le premier rang à ce chapitre avec 27 % des emplois, suivie par la Nouvelle-Écosse (20 %). Le Nouveau-Brunswick et la Colombie-Britannique étaient à égalité en troisième place, avec 16 % chacune. Le Québec et l'Île-du-Prince-Édouard occupaient la cinquième et la sixième position avec 9 % et 6 % respectivement. Les autres provinces et les trois territoires regroupés ne représentaient que 7 % des emplois. Cette répartition, présentée à la figure 1.3, est demeurée presque inchangée de 2002 à 2006, outre un très léger recul de 1 % la part de la Colombie-Britannique.

Figure 1.3 Évolution récente de la répartition de l'emploi selon la région, de 2002 à 2006



Par contre, dans toutes les provinces, sauf en Ontario et en Alberta, le nombre d'emplois a diminué de 2002 à 2006. C'est à Terre-Neuve que la baisse a été la plus élevée, soit une perte de 3 390 travailleurs représentant 26,5 % de la totalité des emplois perdus dans l'industrie de la pêche. Cette province était suivie de près par la Nouvelle-Écosse et la Colombie-Britannique avec des pertes enregistrées de 3 310 et de 2 890 respectivement, représentant 25,9 % et 22,6 %. Le repli des emplois en nombre était moins marquant au Nouveau-Brunswick (1 770), au Québec (950) et à l'Île-du-Prince-Édouard (770), même si le taux de diminution est relativement semblable à la moyenne observée dans l'ensemble de l'industrie au Canada. Par contraste, les emplois ont crû de 17,4 % en Alberta et de 3,8 % en Ontario, deux provinces où la pêche en eau douce est plus importante que la pêche marine. Ces gains, notables en pourcentage, ne représentent toutefois que 490 et 380 emplois respectivement, étant donné le faible poids de ces deux provinces dans la pêcherie au Canada.

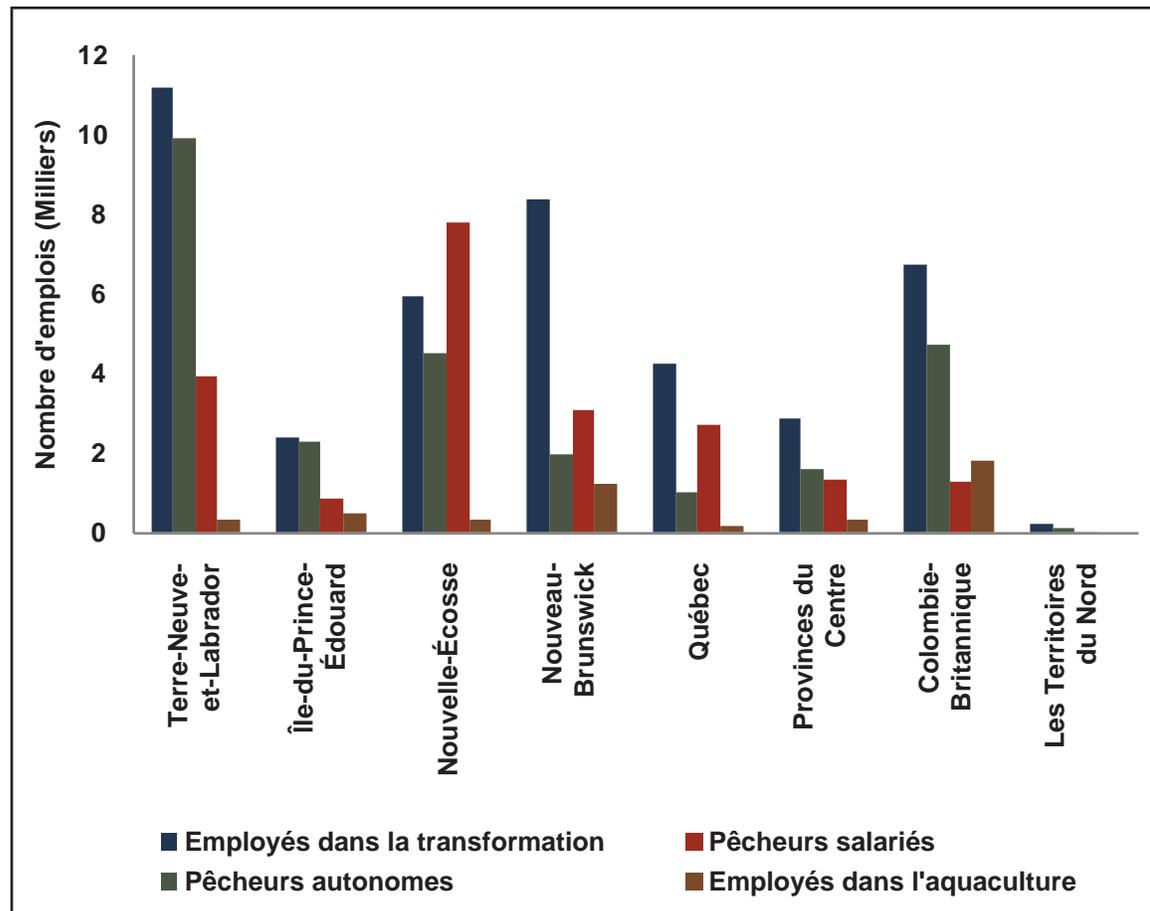
1.6 Répartition de la catégorie de travailleurs par région

Le secteur du traitement et de la préparation des produits de la pêche arrive en première place en matière d'emplois générés dans toutes les provinces canadiennes, hormis la Nouvelle-Écosse et les trois territoires composant le Nord canadien. Ce secteur joue même un rôle dominant dans l'industrie de la pêche au Nouveau-Brunswick et au Québec

en fournissant plus de la moitié des emplois de cette industrie. La répartition régionale des emplois selon la catégorie de travailleurs est illustrée à la Figure 1.4.

L'examen de la répartition des travailleurs sous un autre angle, soit la comparaison des pêcheurs pris globalement avec les autres catégories de travailleurs, montre que les pêcheurs dominaient l'industrie de la pêche au chapitre des emplois en Nouvelle-Écosse où ils représentaient 66 % de la main-d'œuvre. Ils étaient également plus nombreux à Terre-Neuve-et-Labrador et au Nouveau-Brunswick, alors qu'ils recueillaient respectivement 55 % et 52 % des emplois. Dans les provinces du centre du pays, les pêcheurs occupaient 48 % des emplois. Quant à l'industrie de la pêche en Colombie-Britannique, elle était la plus diversifiée au sujet des emplois. Dans cette province, les employés dans la transformation des produits de la pêche occupaient 46 % des emplois, alors que les pêcheurs et les employés dans l'aquaculture formaient respectivement 41 % et 13 % de la main-d'œuvre.

Figure 1.4 La répartition de l'emploi selon la région et par catégorie de travailleur, 2006



1.7 Contribution de l'industrie de la pêche à l'emploi au Canada

L'ensemble des industries au Canada fournissait un peu plus de 16 million d'emplois en 2006. La contribution de l'industrie de la pêche à ce chapitre peut paraître négligeable en proportion, à peine 0,5 %, mais importante en nombre d'emplois. Elle était la principale source de revenus d'emploi pour près de 79 000 Canadiens et fournissait un revenu d'emploi à environ 93 840 personnes, sans compter les travailleurs gagnant un revenu dans le transport et dans la vente de produits de la pêche et des fruits de mer.

La présente section examine la contribution de cette industrie à l'ensemble des emplois à l'échelle régionale. Il convient de souligner également que les chiffres présentés sur les emplois ne correspondent pas exactement à ceux présentés dans le reste du rapport, en raison de méthodologies différentes utilisées pour les produire¹².

Tableau 1.7 Contribution de l'industrie de la pêche aux emplois dans l'ensemble des industries canadiennes, 2006

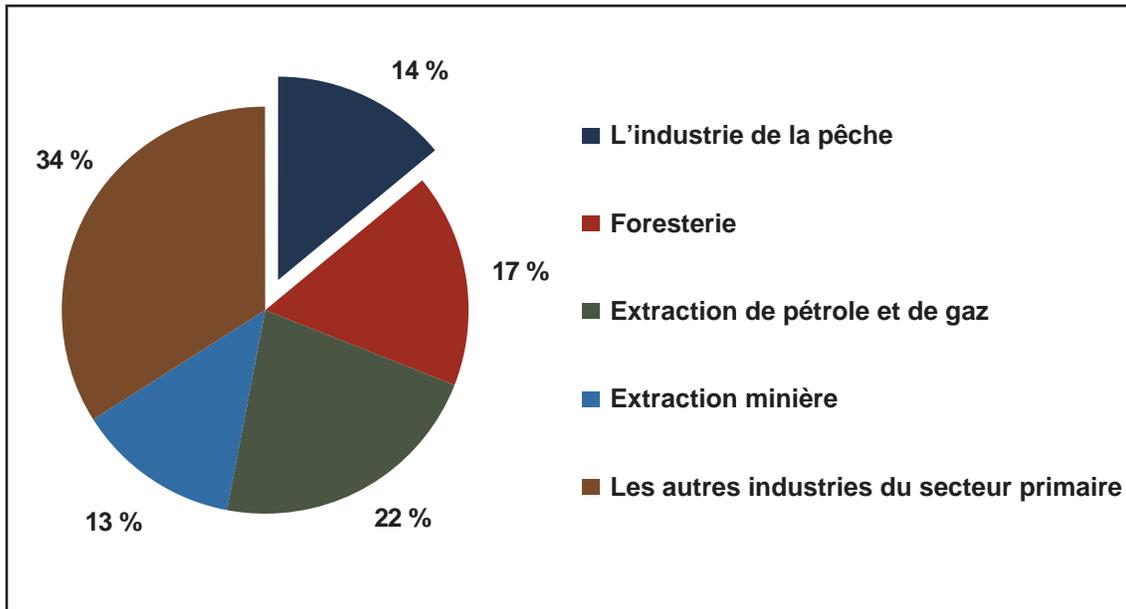
	Ensemble de l'industrie de la pêche		Ensemble des industries canadiennes
	Nombre d'emplois	%	Nombre d'emplois
Provinces de l'Atlantique	59 650	4.1	1 454 650
Terre-Neuve-et-Labrador	22 630	8.8	257 080
Île-du-Prince-Édouard	4 940	6.7	73 930
Nouvelle-Écosse	16 020	3.5	457 420
Nouveau-Brunswick	12 190	3.2	381 010
Québec (Atlantique)	3 880	1.4	285 410
Québec (toute la province)	6 620	0.2	3 835 790
Provinces du centre	4 490	0.1	8 952 340
Ontario	2 230	0.0	6 040 540
Manitoba	1 530	0.3	561 320
Saskatchewan	290	0.1	465 160
Alberta	440	0.0	1 885 320
Colombie-Britannique	11 940	0.6	2 038 750
Les Territoires du Nord	170	0.3	59 600
Yukon	20	0.1	19 190
Territoires du Nord-Ouest	30	0.1	25 770
Nunavut	120	0.8	14 660
Canada	79 000	0.5	16 055 930

La contribution de l'industrie de la pêche aux emplois sur le plan régional, présentée au Tableau 1.7, montre que cette industrie jouait un rôle majeur en 2006 à Terre-Neuve-et-Labrador et à l'Île-du-Prince-Édouard en contribuant respectivement à la hauteur de 9 % et de 7 % à l'ensemble des emplois dans ces deux provinces. Elle jouait un rôle moindre en proportion, mais tout de même très significatif en Nouvelle-Écosse (3,5 %) et au Nouveau-Brunswick (3,2 %). Elle fournissait également un nombre important d'emplois en Colombie-Britannique, soit 13 880, malgré sa faible contribution en proportion de l'ensemble des emplois de cette province (0.6 %).

L'importance de la pêche se révèle davantage en le comparant aux autres industries formant le secteur primaire (Figure 1.5). Les emplois occupés par les pêcheurs représentaient 14 % de la totalité des emplois fournis par le secteur primaire au Canada. Au chapitre des emplois dans ce secteur, les personnes travaillant dans l'extraction de pétrole et de gaz représentaient 22 % de la main-d'œuvre, alors que celles dans la foresterie et l'extraction minière constituaient respectivement 17 % et 13 %.

¹² La principale différence est que cette section ne compte que les 79 000 travailleurs dont la principale source de revenus provient d'une activité de pêche, et non pas les 93 840 personnes qui ont gagné des revenus liées à la pêche.

Figure 1.5 Répartition des travailleurs dans le secteur primaire, dans l'ensemble du Canada, 2006



À l'échelle provinciale, en 2006, l'industrie de la pêche dominait les autres industries primaires dans les quatre provinces maritimes au sujet de sa contribution aux emplois dans ces provinces (Tableau 1.8 et Figure 1.6). C'est à Terre-Neuve-et-Labrador que sa contribution au secteur primaire était la plus élevée (69 %), suivie de la Nouvelle-Écosse (58 %), de l'Île-du-Prince-Édouard (58 %) et du Nouveau-Brunswick (45 %).

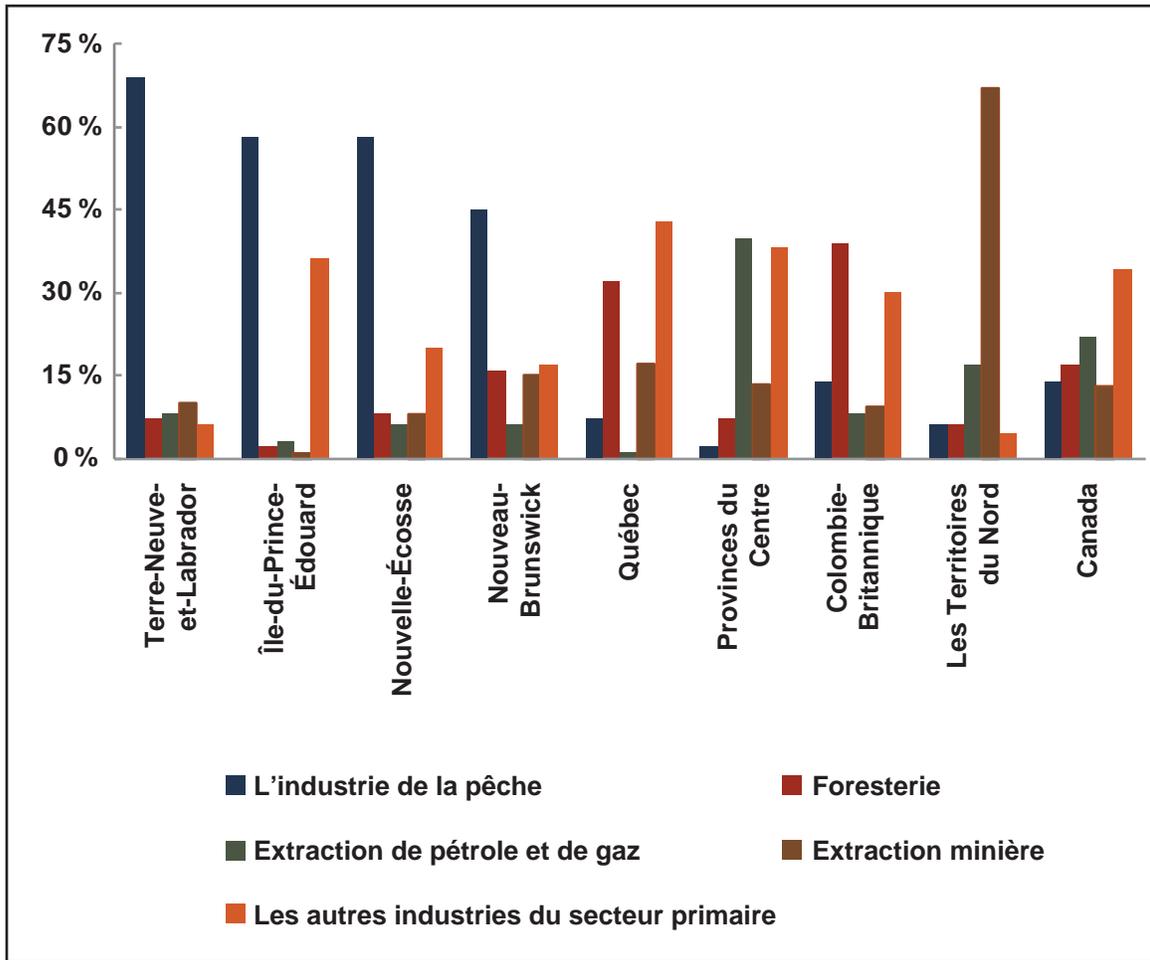
Par contraste, dans l'ensemble des provinces du centre du pays, c'est l'extraction de pétrole et de gaz, surtout en Alberta. À l'opposé également des provinces Atlantiques, la pêche ne dominait pas les autres industries primaires au chapitre des emplois générés ni en Colombie-Britannique (14 %) ni dans les Territoires du Nord (6 %). En Colombie-Britannique, la foresterie devançait les autres industries en procurant 39 % de la totalité des emplois du secteur primaire. Dans les Territoires du Nord, c'est l'extraction minière qui jouait le rôle principal à ce sujet en procurant un emploi à 67 % de la main-d'œuvre travaillant dans le secteur primaire.

Tableau 1.8 Répartition géographique des travailleurs dans le secteur primaire, 2006

	Ensemble de l'industrie de la pêche		Foresterie		Extraction de pétrole et de gaz		Extraction minière		Les autres industries du secteur primaire		Ensemble du secteur primaire	
	Nombre d'emplois	%	Nombre d'emplois	%	Nombre d'emplois	%	Nombre d'emplois	%	Nombre d'emplois	%	Nombre d'emplois	%
Provinces de l'Atlantique	59 650	50	17 900	15	6 370	5	12 900	11	23 450	19	120 270	100
Terre-Neuve-et-Labrador	22 630	69	2 280	7	2 600	8	3 320	10	2 100	6	32 930	100
Île-du-Prince-Édouard	4 940	58	170	2	280	3	60	1	3 010	36	8 460	100
Nouvelle-Écosse	16 020	58	2 290	8	1 690	6	2 220	8	5 550	20	27 770	100
Nouveau-Brunswick	12 190	45	4 360	16	1 730	6	3 900	15	4 660	17	26 840	100
Québec (Atlantique)	3 880	16	8 800	36	60	0	3 400	14	8 130	33	24 270	100
Québec (toute la province)	6 620	7	29 600	32	570	1	15 890	17	40 360	43	93 040	100
Provinces du centre	4 490	2	18 540	7	108 020	40	35 710	13	101 290	38	268 050	100
Ontario	2 230	2	11 410	12	3 030	3	18 980	20	58 330	62	93 980	100
Manitoba	1 530	8	800	4	1 370	8	3 320	18	11 010	61	18 030	100
Saskatchewan	290	1	1 350	4	10 850	33	7 380	23	12 920	39	32 790	100
Alberta	440	0	4 980	4	92 770	75	6 030	5	19 030	15	123 250	100
Colombie-Britannique	11 940	14	34 660	39	7 090	8	7 770	9	26 790	30	88 250	100
Les Territoires du Nord	170	6	160	6	490	17	1 890	67	120	4	2 830	100
Yukon	20	2	40	5	90	11	620	78	40	5	810	100
Territoires du Nord-Ouest	30	2	120	7	380	22	1 140	67	50	3	1 720	100
Nunavut	120	40	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	130	43	30	10	300	100
Canada	79 000	14	92 050	17	122 450	22	70 770	13	183 860	34	548 130	100

Par ailleurs, il faut souligner l'importance de l'industrie de la pêche pour de nombreuses collectivités au Canada, entre autres pour la population autochtone. Le nombre d'emplois générés par cette industrie à l'échelle provinciale et territoriale peut paraître faible ou même négligeable statistiquement pour les provinces du centre du pays et pour les Territoires du Nord, mais ces emplois fournissent une source de revenus importante pour les travailleurs et contribuent au développement économique et social de nombreuses communautés. L'analyse de cette source importante de revenu fait l'objet de la prochaine section.

Figure 1.6 Répartition des travailleurs dans le secteur primaire, selon la région, 2006



Section 2 : Portrait du revenu d'emploi des travailleurs dans l'industrie de la pêche

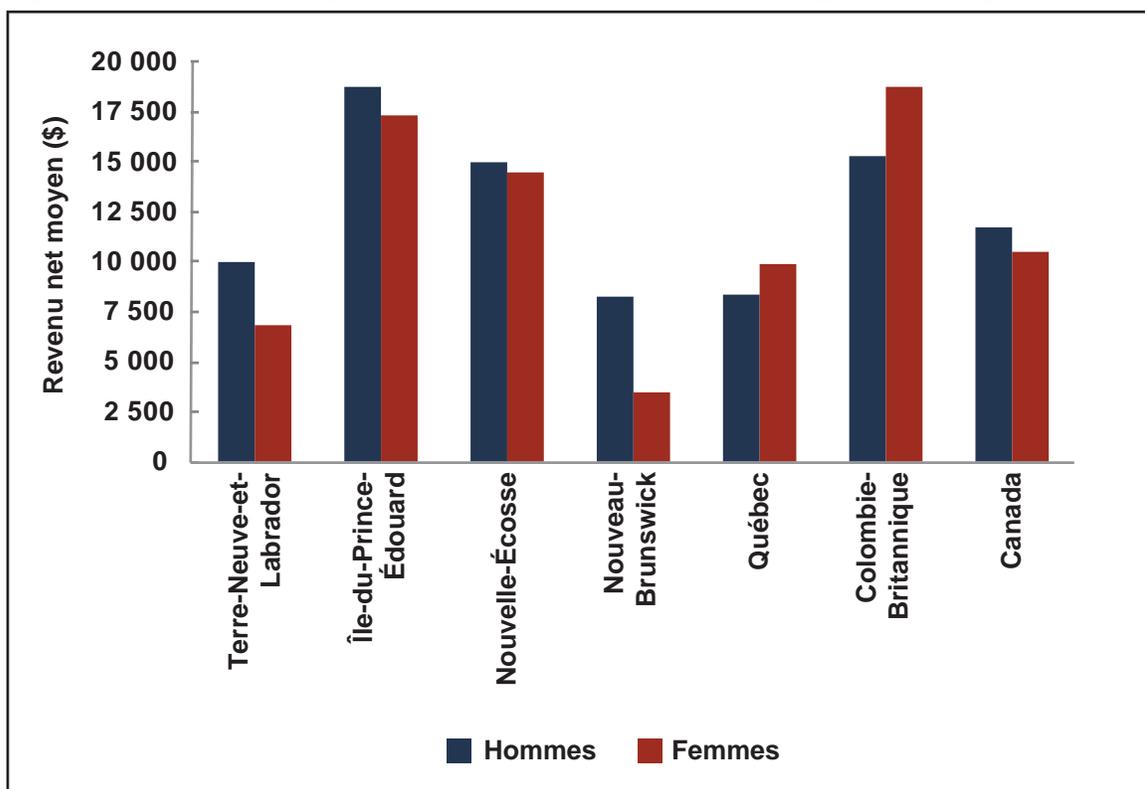
La présente section examine, à moins d'avis contraire, le revenu d'emploi total des travailleurs de l'industrie de la pêche. Ce revenu représente la somme des gains provenant de tous les emplois occupés par les travailleurs soit à titre de salarié ou comme travailleur autonome.

2.1 Revenu net des pêcheurs autonomes selon le sexe

Avant d'examiner le revenu global d'emploi, cette partie du rapport analyse le revenu net provenant de la pêche déclaré par les pêcheurs autonomes masculins comparativement à leurs homologues féminins, en 2006. Ce revenu comprend seulement les gains obtenus de la pêche comme de travailleurs indépendants moins les dépenses effectuées pour obtenir les gains. Par conséquent, il ne donne qu'un portrait partiel du revenu total d'emploi dans l'industrie de la pêche.

Dans l'ensemble du Canada, le revenu net de la pêche des femmes est inférieur à ceux des hommes. En 2006, les femmes ont déclaré un revenu net moyen de 10 472 \$, ce qui correspond à 89 % des gains nets des hommes (Tableau 2.1). L'écart entre les gains des femmes et ceux des hommes, illustré à la figure 2.1, varie considérablement d'une région à l'autre. Il est étonnant de constater qu'au Nouveau-Brunswick, les femmes ont déclaré un revenu net moyen correspondant à seulement 42 % des gains nets des hommes. Tandis que les femmes au Québec et en Colombie-Britannique ont affiché un revenu net de la pêche supérieur à ceux des hommes, soient respectivement 119 % et 122 % du revenu net observé chez les travailleurs masculins. Afin d'avoir une image plus complète de la disparité de revenus entre les deux sexes, la comparaison du revenu total des femmes à ceux des hommes est présentée à la Section 3.1.

Figure 2.1 Revenu net moyen des pêcheurs autonomes selon le genre et la région, 2006



Source : Agence du revenu du Canada (ARC), Statistiques sur le revenu, Statistiques finales – Données d'échantillon, édition de 2008 (année d'imposition 2006), tableau de base 4 – Toutes les déclarations selon l'âge et le sexe.

Tableau 2.1 Revenu net moyen des pêcheurs autonomes selon le genre et la région, 2006

	Hommes	Femmes	Ratio du revenu net Femmes - Hommes
	\$	\$	%
Terre-Neuve-et-Labrador	9 950	6 789	68
Île-du-Prince-Édouard	18 785	17 301	92
Nouvelle-Écosse	14 988	14 527	97
Nouveau-Brunswick	8 263	3 510	42
Québec	8 325	9 879	119
Colombie-Britannique	15 350	18 760	122
Canada	11 731	10 472	89

Source : Agence du revenu du Canada (ARC), Statistiques sur le revenu, Statistiques finales – Données d'échantillon, édition de 2008 (année d'imposition 2006), tableau de base 4 – Toutes les déclarations selon l'âge et le sexe.

2.2 Revenu d'emploi selon l'âge et la catégorie de travailleurs

Dans toutes les catégories des travailleurs dans l'ensemble de l'industrie de la pêche, les travailleurs âgés de moins de 20 ans ont les gains les moins élevés. Dans ce groupe d'âge, en 2006, les pêcheurs autonomes ont affiché le revenu moyen d'emploi le plus élevé, soit 10 412 \$. Ils étaient suivis respectivement par les employés dans l'aquaculture (8 487 \$), les pêcheurs salariés (7 697 \$) et les employés travaillant dans la transformation des produits de la pêche (5 376 \$). Les gains moyens pour l'ensemble de l'industrie de la pêche s'établissaient à 6 538 \$, à peine une centaine de dollars de moins que le revenu moyen d'emploi des tous les Canadiens de ce groupe d'âge (Tableau 2.2).

En règle générale, le revenu moyen d'emploi augmente avec l'âge et diminue à partir du groupe de 60 ans et plus (sauf pour les employés de 60 ans et plus dans la transformation des produits de la pêche qui affichent des gains plus élevés que les autres groupes). En 2006, dans toutes les catégories de travailleurs de l'industrie de la pêche, les personnes âgées de 40 à 59 ans touchaient le revenu d'emploi le plus élevé. Ce groupe était suivi des travailleurs de 20 à 39 ans. Ces observations sont identiques à celles dans l'ensemble des industries canadiennes. Cependant, les revenus d'emploi affichés par les travailleurs de l'industrie de la pêche pour les groupes d'âge de 20 ans et plus sont nettement inférieurs aux gains de l'ensemble des Canadiens. En 2006, chez les travailleurs âgés de 40 à 59 ans, l'ensemble des Canadiens a affiché un revenu moyen d'emploi de 44 791 \$, ce qui correspond à plus du double des gains des travailleurs de l'industrie de la pêche (19 932 \$). Pour les groupes d'âge de 20 à 39 ans et de 60 ans et plus, l'écart des gains en faveur de l'ensemble des Canadiens n'est pas aussi considérable, mais elle est importante, soit environ 70 %. Pour l'ensemble des groupes d'âge, les Canadiens ont gagné en moyenne 35 493 \$, ce qui représente environ 95 % de plus que les gains des travailleurs de l'industrie de la pêche (18 207 \$).

Tableau 2.2 Revenu moyen d'emploi selon l'âge et la catégorie de travailleurs, 2006

Âge	Revenu moyen d'emploi (\$)					
	Pêcheurs autonomes	Pêcheurs salariés	Employés dans la transformation	Employés dans l'aquaculture	Ensemble de l'industrie de la pêche	Ensemble des industries canadiennes
moins de 20 ans	10 412	7 697	5 376	8 487	6 538	6 659
20 à 39 ans	17 109	22 565	14 349	24 966	17 862	30 390
40 à 59 ans	17 268	26 205	17 776	31 736	19 932	44 791
60 ans et plus	12 636	23 385	22 488	27 692	18 025	30 651
Total	16 348	23 534	15 803	26 181	18 207	35 493

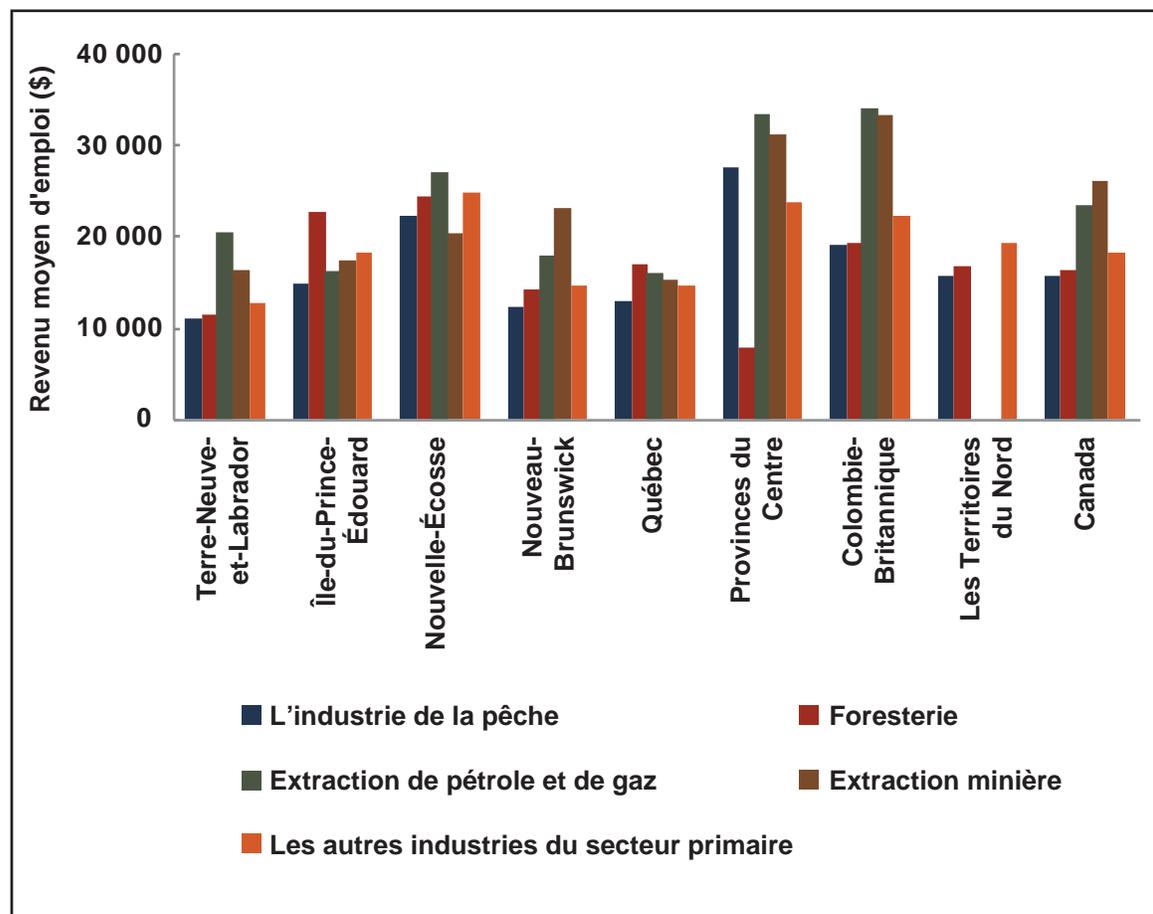
Note : Les statistiques pour l'ensemble des industries au Canada sont calculées à partir des données de l'ARC, Statistiques sur le revenu, statistiques provisoires – Données universelles, édition de 2008 (année d'imposition 2006), tableau 4 – Toutes les déclarations selon l'âge et le sexe.

Par ailleurs, en 2006, les travailleurs œuvrant dans l'aquaculture ont enregistré le revenu moyen d'emploi le plus élevé de l'industrie de la pêche (26 181 \$), les pêcheurs salariés étaient au deuxième rang (23 534 \$), suivis dans l'ordre des pêcheurs autonomes (16 348 \$) et des employés dans la transformation des produits de la pêche (15 803 \$). Le Tableau 2.2 présente en détail le revenu moyen d'emploi selon le groupe d'âge et la catégorie de travailleurs.

2.3 Revenu d'emploi selon la catégorie de travailleurs et selon la région

Le portrait du revenu d'emploi, présenté à la figure 2.2, pour l'ensemble de l'industrie de la pêche au Canada ne se reflète pas uniformément dans toutes les régions du pays. Le revenu d'emploi varie selon la province. Dans toutes les catégories de travailleurs, sauf les pêcheurs autonomes, les Ontariens ont enregistré les revenus d'emploi le plus élevé au pays en 2006, soit des gains moyens de 33 725 \$ pour l'ensemble des travailleurs de l'industrie de la pêche ontarienne. Après l'Ontario, les revenus d'emploi moyens les plus élevés s'établissaient à 24 852 \$ en Nouvelle-Écosse, à 23 818 \$ en Alberta et à 22 319 \$ en Colombie-Britannique. Quant au revenu d'emplois des personnes vivant dans les Territoires du Nord (Territoires du Nord-Ouest, Yukon et Nunavut), il s'établissait en moyenne à 19 450 \$, soit un peu plus que la moyenne au pays (Tableau 2.3). Toutefois, étant donné le faible nombre de travailleurs dans cette région, environ 300 en 2006, cette moyenne est très sensible aux variations de revenus de quelques personnes et elle doit être interprétée avec précaution.

Figure 2.2 Revenu moyen d'emploi selon la catégorie de travailleurs et selon la région, 2006



L'analyse du revenu d'emploi dans les provinces de l'Atlantique et en Colombie-Britannique, deux régions totalisant près de 90 % des emplois dans l'industrie de la pêche, montre que les travailleurs de la Colombie-Britannique affichent des revenus d'emplois beaucoup plus élevés que leurs homologues vivant dans l'Est du pays. De plus, c'est dans l'aquaculture que les travailleurs de la Colombie-Britannique enregistrent les gains les plus élevés comparativement aux travailleurs des provinces de l'Atlantique.

En 2006, les travailleurs de la Colombie-Britannique ont enregistré des gains de 32 % plus élevés en moyenne que ceux des provinces de l'Atlantique, dans l'ensemble de l'industrie de la pêche. L'écart des gains en faveur des travailleurs de la Colombie-Britannique atteignait 75 % comparé à Terre-Neuve-et-Labrador, 62 % et 52 % respectivement comparés à la région Québec (Atlantique) et au Nouveau-Brunswick.

Par contre, les travailleurs de la Nouvelle-Écosse ont affiché des gains en moyenne de 10 % supérieurs à ceux de la Colombie-Britannique. Cette moyenne dissimule des revenus d'emplois plus élevés pour les pêcheurs autonomes et les employés dans la transformation des produits de la pêche. Outre la Nouvelle-Écosse, l'Île-du-Prince-Édouard est la seule autre province qui a enregistré des gains supérieurs à la Colombie-Britannique pour ce qui est des pêcheurs autonomes.

Tableau 2.3 Revenu moyen d'emploi selon la catégorie de travailleurs et selon la région, 2006

	Revenu moyen d'emploi (\$)				
	Pêcheurs autonomes	Pêcheurs salariés	Employés dans la transformation	Employés dans l'aquaculture	Ensemble de l'industrie de la pêche
Provinces de l'Atlantique	16 262	22 405	14 005	20 555	16 962
Terre-Neuve-et-Labrador	11 484	20 466	11 135	16 375	12 784
Île-du-Prince-Édouard	22 808	16 352	14 829	17 463	18 250
Nouvelle-Écosse	24 439	27 149	22 380	20 392	24 852
Nouveau-Brunswick	14 206	17 985	12 299	23 236	14 665
Québec (Atlantique)	16 053	15 907	11 670	14 438	13 809
Québec (toute la province)	17 104	16 186	13 000	15 255	14 629
Provinces du centre	7 887	33 440	27 647	31 322	23 917
Ontario	14 324	42 394	32 274	35 769	33 725
Manitoba	5 694	8 944	20 231	16 226	10 836
Saskatchewan	4 041	21 456	19 667	31 039	8 100
Alberta	17 415	34 361	19 698	23 494	23 818
Colombie-Britannique	19 355	34 107	19 180	33 404	22 319
Les Territoires du Nord	16 843	n.a.	15 649	n.a.	19 450
Yukon	n.a.	n.a.	20 401	n.a.	20 401
Territoires du Nord-Ouest	3 921	n.a.	25 652	n.a.	14 787
Nunavut	21 150	n.a.	12 648	n.a.	20 157
Canada	16 348	23 534	15 803	26 181	18 208

2.4 Revenu d'emploi selon le secteur industriel

La présente section propose de dresser le portrait du revenu d'emploi des pêcheurs sous l'angle de la comparaison des gains des travailleurs dans l'ensemble du secteur primaire avec ceux des pêcheurs. Cette comparaison va mieux permettre d'évaluer et de chiffrer l'écart des gains, souvent soupçonné, entre la pêcherie et les autres industries formant le secteur primaire.

Le premier constat de cette comparaison est le grand écart de revenu d'emploi observé entre les travailleurs de l'ensemble du secteur primaire et les pêcheurs. En 2006, les travailleurs de l'ensemble du secteur primaire ont enregistré des gains moyens de 50 537 \$, ce qui correspond à 2,8 fois le revenu d'emploi des pêcheurs. Le revenu moyen d'emploi des travailleurs dans l'industrie de l'extraction de pétrole et de gaz atteignait 98 144 \$, soit cinq fois ceux des pêcheurs. Il était de 78 861 \$ et de 40 670 \$ respectivement pour les travailleurs dans l'industrie de l'extraction minière et la foresterie (Tableau 2.4).

Tableau 2.4 Revenu moyen d'emploi selon le secteur primaire et selon la région, 2006

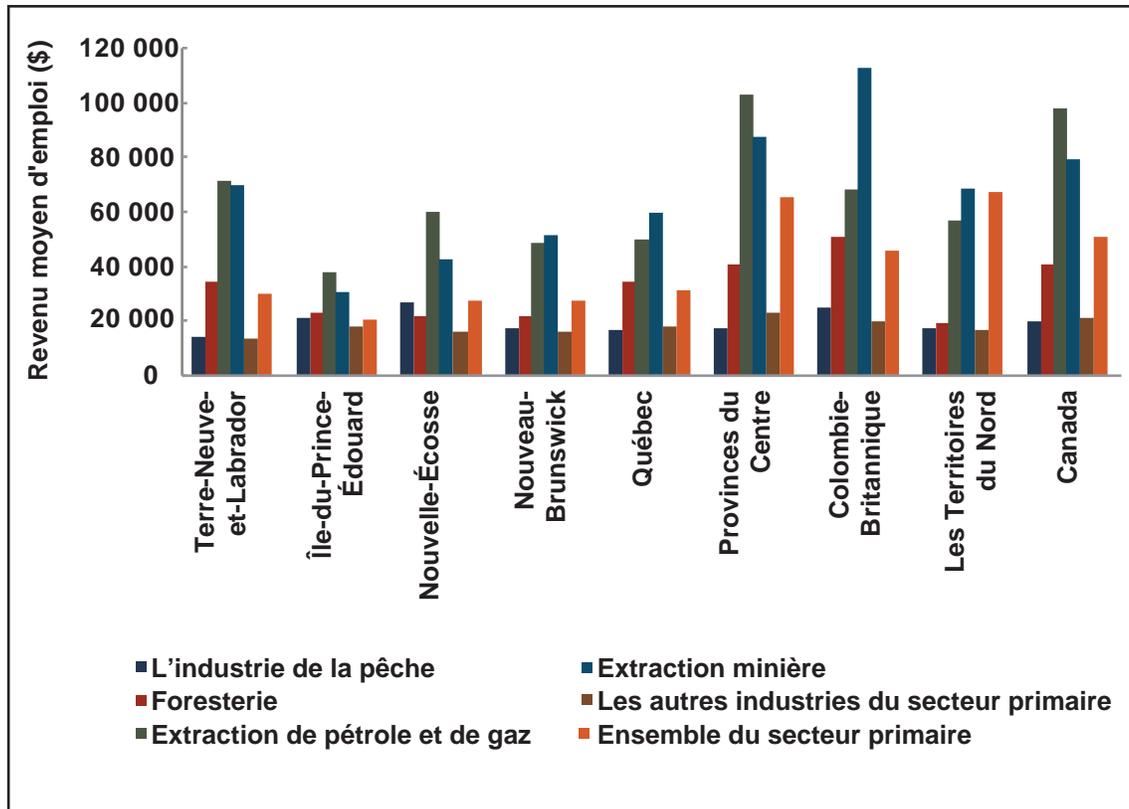
	Revenu moyen d'emploi (\$)					Ensemble du secteur primaire
	L'industrie de la pêche	Foresterie	Extraction de pétrole et de gaz	Extraction minière	Les autres industries du secteur primaire	
Provinces de l'Atlantique	17 118	28 725	60 501	55 928	16 397	27 939
Terre-Neuve-et-Labrador	12 726	34 117	71 294	69 464	13 214	29 789
Île-du-Prince-Édouard	18 882	22 655	37 862	30 181	17 879	20 373
Nouvelle-Écosse	25 559	21 670	60 079	42 129	15 650	27 293
Nouveau-Brunswick	14 396	21 415	48 767	51 332	15 958	27 172
Québec (Atlantique)	14 165	32 907	51 314	57 463	17 434	29 569
Québec (toute la province)	14 908	34 088	50 096	59 063	17 864	30 656
Provinces du centre	22 801	40 694	102 714	87 239	22 753	65 045
Ontario	34 251	41 381	63 381	93 435	21 016	39 860
Manitoba	10 363	25 258	51 466	69 437	23 891	33 509
Saskatchewan	5 861	26 167	68 949	83 727	21 554	51 300
Alberta	19 186	45 539	108 705	81 838	28 232	92 179
Colombie-Britannique	23 078	50 571	68 473	112 197	19 477	45 665
Les Territoires du Nord	16 056	19 218	56 702	68 193	16 269	59 503
Yukon	17 481	17 778	52 235	42 151	17 132	40 799
Territoires du Nord-Ouest	11 096	19 698	59 479	86 680	15 510	72 886
Nunavut	17 059	n.a.	24 033	30 271	16 384	25 716
Canada	18 301	40 670	98 144	78 861	20 623	50 537

Par ailleurs, en 2006, l'ensemble du secteur primaire a affiché des revenus d'emploi supérieurs à ceux des travailleurs de l'industrie de la pêche dans toutes les régions et dans toutes les provinces et territoires.

Outre ces observations, il importe de noter que l'écart de revenu d'emploi, illustré à la Figure 2.3, entre les pêcheurs et les travailleurs de l'industrie de la pêche est moins grand dans les provinces de l'Atlantique que dans le reste du pays, sauf pour Terre-Neuve-et-Labrador. Les employés du secteur primaire des provinces du centre (285 %) et des

Territoires du Nord (418 %) ont affichés les plus hauts revenus d'emploi comparés aux travailleurs de l'industrie de la pêche de leur région.

Figure 2.3 Revenu d'emploi selon le secteur primaire et selon la région, 2006



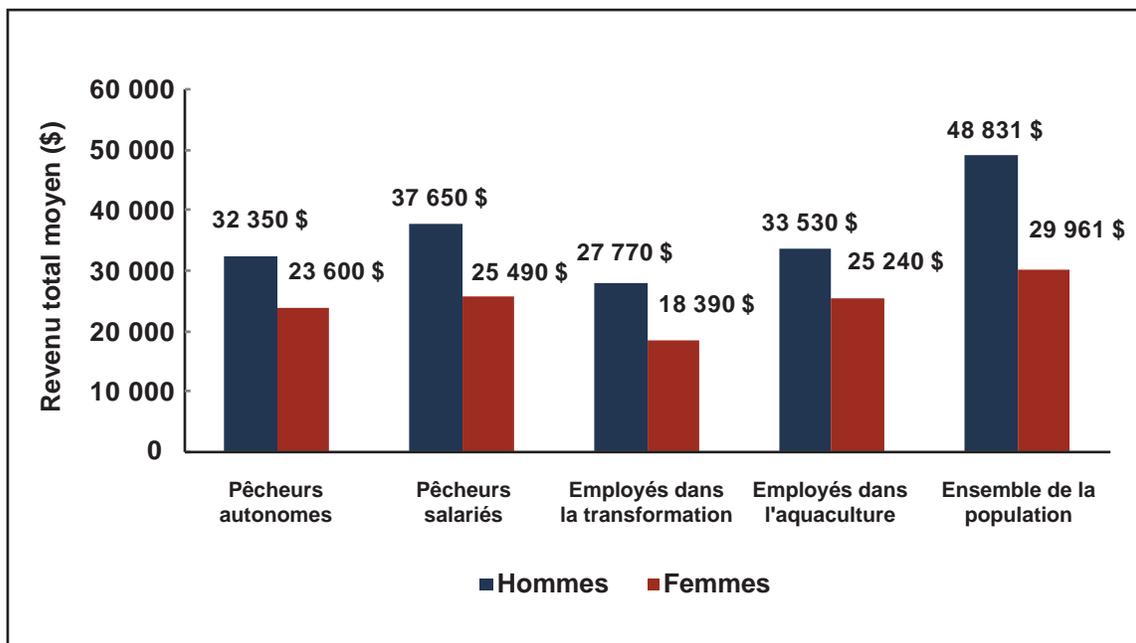
Section 3 : Portrait du revenu total avant et après impôt des travailleurs dans l'industrie de la pêche

3.1 Revenu total selon le genre

Il est largement répandu que les femmes touchent généralement un revenu inférieur à celui des hommes. Cette section analyse l'écart de revenu entre les travailleurs masculins et leurs homologues féminins dans l'industrie de la pêche à l'échelle nationale et régionale.

En 2006, dans l'ensemble de la population au Canada, le revenu total moyen avant impôt des femmes était de 29 961 \$. Ce revenu comprend, les revenus d'emploi, les revenus de placements, les paiements de transfert, et les autres revenus imposables. Leur revenu total correspondait à seulement 61 % du revenu total enregistré des hommes qui s'établissait à 48 831 \$.

Figure 3.1 Revenu total moyen par genre selon la catégorie de travailleurs, 2006



Note : Les statistiques pour l'ensemble de la population au Canada sont calculées à partir des données de l'ARC, Statistiques sur le revenu, statistiques provisoires – Données universelles, édition de 2008 (année d'imposition 2006), Tableau 4 – Toutes les déclarations selon l'âge et le sexe.

Dans l'industrie de la pêche, les femmes gagnaient un revenu inférieur à celui des hommes dans toutes les catégories de travailleurs (Figure 3.1). Cependant, l'écart de revenu est moins grand que celui observé dans l'ensemble de la population canadienne. L'écart le plus important a été enregistré chez les employés dans la transformation des produits de la pêche, où le revenu des femmes s'élevait à 66 % de celui des hommes. Il s'établissait à 68 % chez les pêcheurs salariés, alors qu'il atteignait 73 % et 75 % respectivement dans la catégorie de pêcheurs autonomes et employés dans l'aquaculture (Tableau 3.1).

Tableau 3.1 La proportion du revenu total moyen par genre selon la catégorie de travailleurs et la région, 2006

	Ratio du revenu total moyen des femmes par rapport aux hommes				
	Pêcheurs autonomes	Pêcheurs salariés	Employés dans la transformation	Employés dans l'aquaculture	Ensemble de la population
Provinces de l'Atlantique	71 %	63 %	65 %	75 %	65 %
Terre-Neuve-et-Labrador	79 %	65 %	75 %	82 %	63 %
Île-du-Prince-Édouard	83 %	89 %	68 %	91 %	74 %
Nouvelle-Écosse	66 %	57 %	45 %	59 %	66 %
Nouveau-Brunswick	54 %	77 %	77 %	73 %	64 %
Québec (toute la province)	73 %	66 %	76 %	77 %	64 %
Provinces du centre	96 %	75 %	71 %	78 %	60 %
Colombie-Britannique	72 %	78 %	75 %	75 %	62 %
Les Territoires du Nord	21 %	155 %	118 %	n.a.	75 %
Canada	73 %	68 %	66 %	75 %	61 %

Note : Le ratio du revenu total moyen pour l'ensemble de la population est calculé à partir des statistiques de l'ARC, Statistiques sur le revenu, statistiques provisoires – Données universelles, édition de 2008 (année d'imposition 2006), Tableau 4 – Toutes les déclarations selon l'âge et le sexe.

À l'échelle régionale, hormis les Territoires du Nord et les provinces du centre où les résultats peuvent être peu significatifs en raison du faible nombre de travailleurs dans la pêche, le revenu total des femmes est inférieur à celui des hommes dans toutes les catégories de travailleurs. En 2006, l'écart le moins important a été enregistré à Île-du-Prince-Édouard, où le revenu total moyen des femmes correspondait à 91 % de celui des hommes travaillant dans l'Aquaculture. Il s'établissait à 89 % et à 83 % du revenu des travailleurs masculins respectivement chez les pêcheurs salariés et les pêcheurs autonomes. C'est d'ailleurs cette province qui a affiché l'écart de revenu le moins élevé entre les deux sexes dans l'ensemble de la population, où les femmes ont gagné 74 % du revenu total moyen des hommes dans cette province. Contrastant avec l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse a affiché les écarts de revenu le plus élevé dans l'industrie de la pêche. Le revenu total moyen des femmes de cette province travaillant dans la transformation des produits de la pêche correspondait à seulement 45 % de celui des hommes. Il était plus élevé dans les autres catégories des travailleurs, variant entre 57 % et 66 %, mais nettement inférieur à la moyenne canadienne pour chaque catégorie de travailleurs de l'industrie de la pêche.

On ne peut s'empêcher de remarquer le grand écart de revenu entre les pêcheurs autonomes masculins et leurs homologues féminins au Nouveau-Brunswick, où le revenu total moyen des femmes correspondait à seulement 54 % de celui des hommes. Il importe également de remarquer que la Colombie-Britannique affiche les moins grandes disparités entre les catégories de travailleurs au chapitre de l'écart de revenu entre les femmes et les hommes. Dans cette province, en 2006, les femmes touchaient 72 % du revenu total moyen des pêcheurs autonomes masculins, 75 % de celui des employés dans la transformation des produits de la pêche et dans l'aquaculture, et 78 % de celui des pêcheurs salariés. Le tableau 3.1 présente en détail la proportion du revenu total moyen des femmes par rapport aux hommes selon la catégorie de travailleurs et la région.

L'analyse de l'écart du revenu entre les sexes comparant le revenu total moyen de l'homme et de la femme démontre un élément important quant aux différences sur le revenu médian. Le revenu total médian correspond au revenu où la moitié des travailleurs touchent un revenu total supérieur à cette valeur et l'autre moitié, un revenu total plus faible. Il a le mérite de ne pas être sensible aux revenus extrêmes enregistrés par certains travailleurs, contrairement au revenu moyen. Le Tableau 3.2 présente sommairement le revenu total moyen et le revenu total médian des fem-

mes comparé à ceux des hommes afin d'estimer les différences entre le revenu total moyen et le revenu total médian au sujet des écarts du revenu total entre les deux sexes.

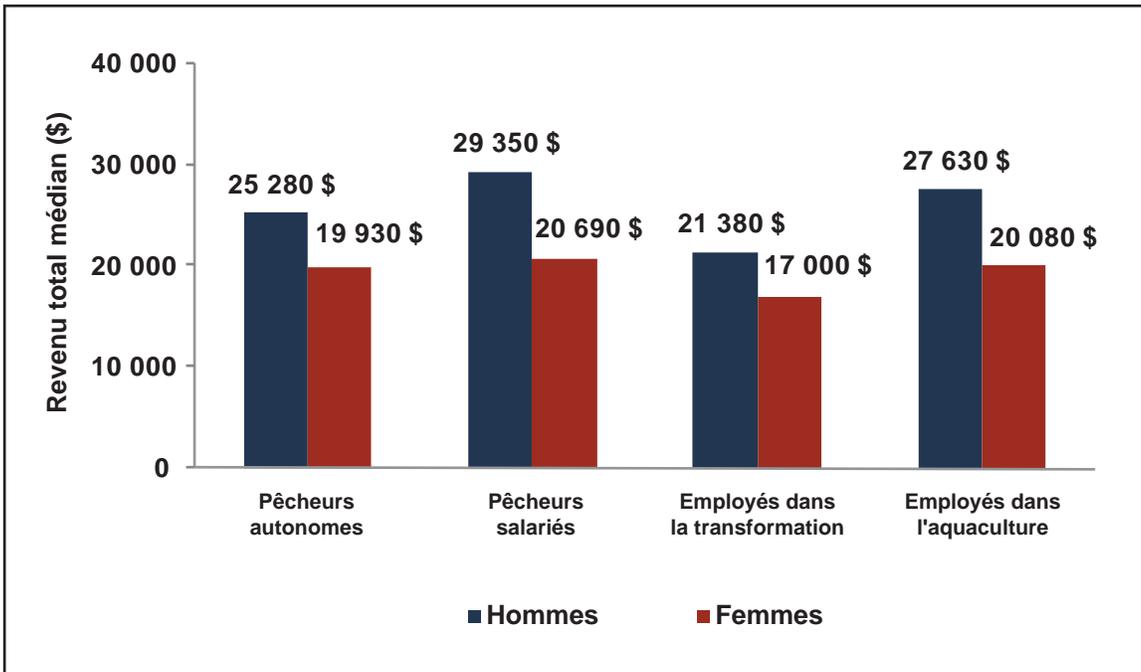
Tableau 3.2 Revenu total moyen et revenu total médian, selon le genre et la catégorie de travailleurs, 2006

	Revenu total moyen			Revenu total médian		
	Hommes	Femmes	Ratio du revenu Femmes-Hommes	Hommes	Femmes	Ratio du revenu Femmes-Hommes
	\$	\$	%	\$	\$	%
Pêcheurs autonomes	32 350	23 600	73	25 280	19 930	79
Pêcheurs salariés	37 650	25 490	68	29 350	20 690	70
Employés dans la transformation	27 770	18 390	66	21 380	17 000	80
Employés dans l'aquaculture	33 530	25 240	75	27 630	20 080	73

En général, l'écart du revenu total entre les travailleurs masculins et leurs homologues féminins est moins élevé en utilisant le revenu médian qu'en utilisant la moyenne, sauf chez les employés dans l'aquaculture. Toutefois, même en utilisant le revenu médian, on constate un écart important entre le revenu total des femmes et celui des hommes (Figure 3.2). En 2006, le revenu total médian des femmes s'établissait à 17 000 \$, ce qui correspondait à 80 % du revenu total médian des hommes (Tableau 3.2).

L'utilisation du revenu médian au lieu du revenu moyen comme concept analytique pour estimer l'écart de revenu entre les hommes et les femmes peut avoir une incidence sur les résultats de l'analyse. Par exemple, selon le revenu total moyen, l'écart de revenu le plus important entre les femmes et les hommes en 2006 était observé chez les employés dans la transformation des produits de la pêche (les femmes touchaient 66 % du revenu total moyen des hommes), alors qu'en utilisant le revenu médian l'écart le plus faible se trouve dans cette catégorie des travailleurs. Donc, il convient d'utiliser les résultats de l'un ou l'autre de ces deux concepts avec les nuances qui s'imposent.

Figure 3.2 Revenu total médian par genre selon la catégorie de travailleurs, 2006



3.2 Revenu total avant et après impôt selon l'âge

Cette section présente le portrait du revenu total des travailleurs selon leur groupe d'âge. Elle analyse les écarts de revenu observés entre les groupes d'âge des travailleurs et l'incidence de l'impôt sur le revenu sur ces écarts.

D'abord, il convient de souligner que le portrait du revenu total avant et après impôt des travailleurs de l'industrie de la pêche est assez identique à celui du revenu d'emploi présenté à la Section 2.2. Tout comme pour le revenu d'emploi, dans toutes les catégories de travailleurs dans l'ensemble de l'industrie de la pêche, les travailleurs âgés de moins de 20 ans touchent le revenu total le moins élevé. En 2006, dans ce groupe d'âge, les pêcheurs autonomes ont enregistré le revenu total le plus élevé (13 146 \$), suivis respectivement par les employés dans l'aquaculture (9 437 \$), les pêcheurs salariés (9 373 \$) et les travailleurs dans la transformation des produits de la pêche (7 686 \$). Cependant, contrairement au revenu d'emploi, les jeunes dans l'industrie de la pêche ont enregistré un revenu total moyen plus élevé que les jeunes dans l'ensemble de la population au Canada, soit environ 200 \$ de plus (Tableau 3.3).

Tableau 3.3 Revenu total moyen avant impôt selon l'âge et la catégorie de travailleurs, 2006

Âge	Revenu total moyen avant impôt (\$)					
	Pêcheurs autonomes	Pêcheurs salariés	Employés dans la transformation	Employés dans l'aquaculture	Ensemble de l'industrie de la pêche	Ensemble des industries canadiennes
moins de 20 ans	13 146	9 373	6 130	9 437	7 686	7 444
20 à 39 ans	27 714	31 220	20 092	28 573	25 288	32 263
40 à 59 ans	30 635	37 922	25 950	38 367	30 365	49 531
60 ans et plus	36 848	48 709	42 351	51 883	41 061	34 524
Tous les âges	30 396	34 494	23 236	31 426	28 163	38 084

Les statistiques pour l'ensemble de la population au Canada sont calculées à partir des données de l'ARC, Statistiques sur le revenu, statistiques provisoires – Données universelles, édition de 2008 (année d'imposition 2006), Tableau 4 – Toutes les déclarations selon l'âge et le sexe.

Contrairement, au revenu moyen d'emploi qui augmente avec l'âge et diminue à partir du groupe de 60 ans et plus, le revenu total moyen avant et après impôt pour les travailleurs de l'industrie de la pêche augmente avec l'âge même pour les travailleurs âgés de 60 ans et plus. En 2006, dans toutes les catégories de travailleurs de l'industrie de la pêche, les personnes âgées de 60 ans et plus touchaient le revenu total le plus élevé, contrastant avec le groupe de 40 à 59 ans qui enregistrait le revenu d'emploi le plus élevé.

En plus de ces observations, il faut souligner que les travailleurs de l'industrie de la pêche âgés de 60 ans et plus touchent un revenu total moyen avant et après impôt supérieur à celui de l'ensemble des Canadiens de ce groupe d'âge. En 2006, le revenu total moyen avant et après impôt pour les travailleurs de l'industrie de la pêche âgés de 60 ans et plus s'établissait à 41 061 \$ et 33 709 \$ respectivement, alors que l'ensemble des Canadiens de 60 ans et plus touchait avant et après impôt 34 524 \$ et 29 459 \$ respectivement. Cependant, pour l'ensemble des groupes d'âge, les Canadiens ont enregistré un revenu total moyen avant et après impôt de 38 084 \$ et de 31 823 \$ respectivement, soit plus que les travailleurs de l'industrie de la pêche.

Par ailleurs, en 2006, les pêcheurs salariés ont enregistré le revenu total moyen avant et après impôt le plus élevé de l'industrie de la pêche, soit 34 494 \$ et 28 754 \$ respectivement. Les employés dans l'aquaculture arrivaient au deuxième rang avec un revenu avant impôt de 31 426 \$ et un revenu après impôt de 26 749 \$. Les résultats détaillés du revenu total moyen avant impôt sont présentés au Tableau 3.3, alors que ceux du revenu total moyen après impôt sont affichés au Tableau 3.4.

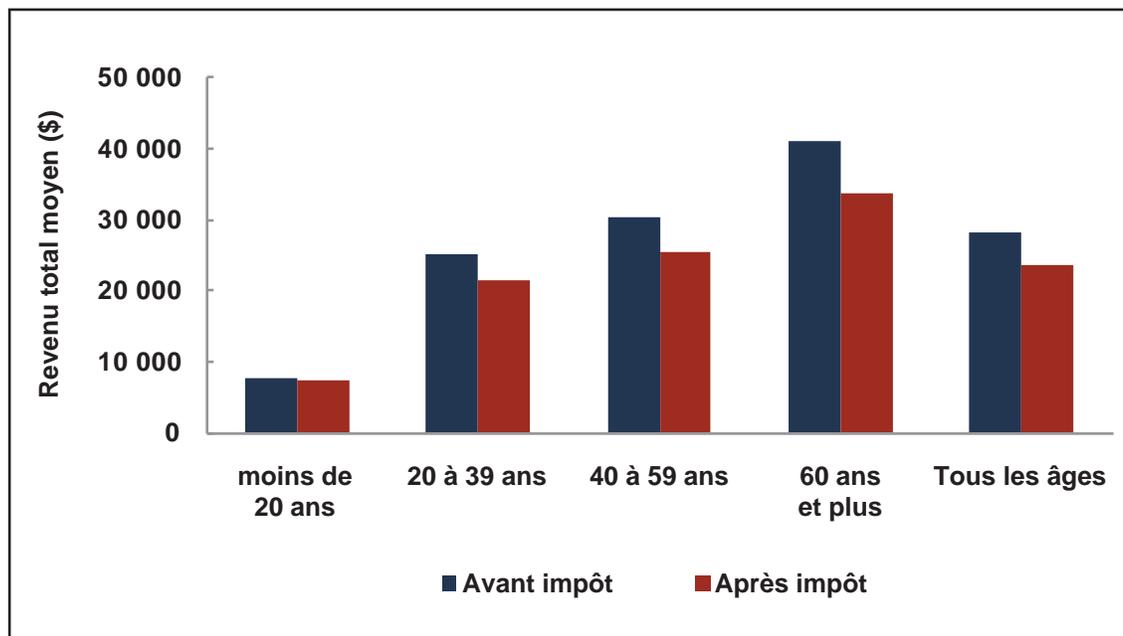
Tableau 3.4 Revenu total moyen après impôt selon l'âge et la catégorie de travailleurs, 2006

Âge	Revenu total moyen après impôt (\$)					
	Pêcheurs autonomes	Pêcheurs salariés	Employés dans la transformation	Employés dans l'aquaculture	Ensemble de l'industrie de la pêche	Ensemble des industries canadiennes
moins de 20 ans	11 693	8 662	5 887	8 927	7 212	7 166
20 à 39 ans	22 658	26 155	17 943	24 759	21 612	27 475
40 à 59 ans	25 014	31 493	22 495	31 948	25 518	40 409
60 ans et plus	30 620	40 049	34 152	42 866	33 709	29 459
Tous les âges	24 931	28 754	20 210	26 749	23 767	31 823

Les statistiques pour l'ensemble de la population au Canada sont calculées à partir des données de l'ARC, Statistiques sur le revenu, statistiques provisoires – Données universelles, édition de 2008 (année d'imposition 2006), Tableau 4 – Toutes les déclarations selon l'âge et le sexe.

La principale incidence de l'impôt sur le revenu total moyen est la réduction des écarts de revenus entre les travailleurs ayant un revenu total élevé et ceux à revenu plus faible. Cette réduction se fait par le mécanisme de la redistribution du revenu que sont les impôts et les transferts gouvernementaux. Les impôts ont eu pour effet d'atténuer les différences de revenu entre les différents groupes d'âge de travailleurs (Figure 3.3).

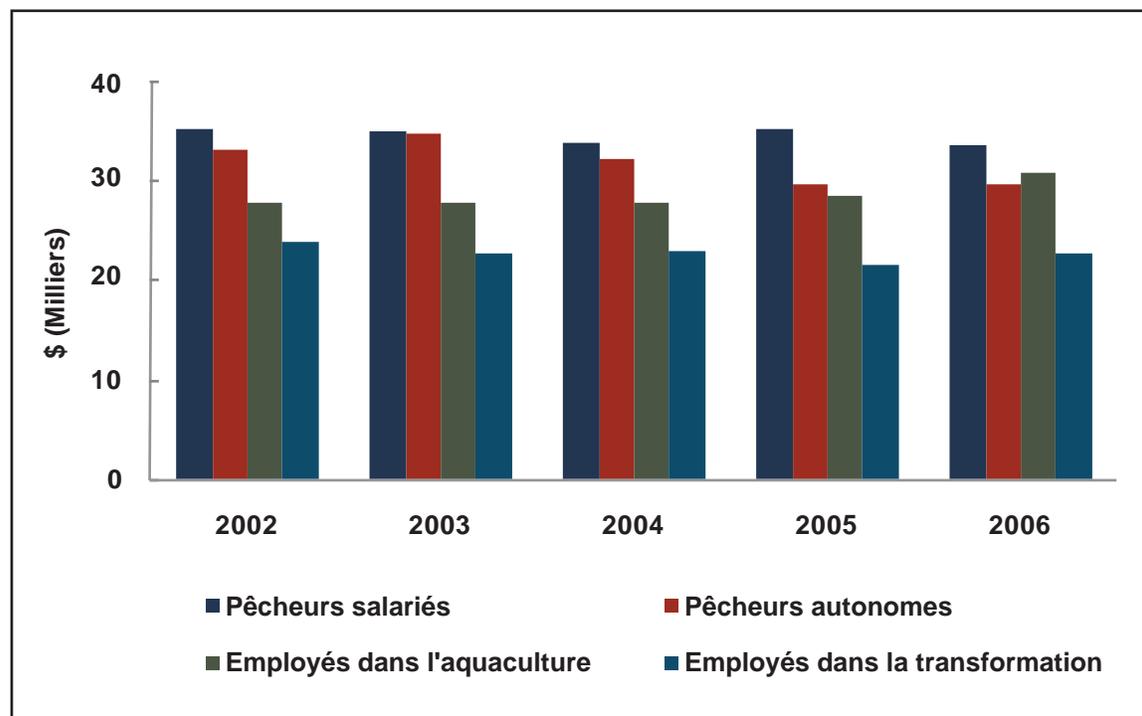
Figure 3.3 Revenu total moyen avant et après impôt selon l'âge, 2006



3.3 L'évolution récente du revenu total moyen avant impôt selon la catégorie de travailleurs

La présente section analyse l'évolution du revenu total moyen avant impôt des travailleurs de l'industrie de la pêche de 2002 à 2006. Afin de tenir compte de l'évolution du niveau général des prix ou l'inflation, les revenus totaux observés chaque année ont été corrigés et exprimés en dollars constants de l'année 2005. Au cours de cette période, les pêcheurs salariés ont affiché chaque année le revenu total moyen avant impôt le plus élevé de cette industrie. En 2002, leur revenu total moyen s'établissait à 35 375 \$. De 2002 à 2006, toutefois, leur revenu total moyen a reculé de 4,4 %, soit une baisse annuelle moyenne de 1,1 %. Celui des pêcheurs autonomes a fléchi deux fois plus, passant de 33 325 \$ à 29 810 \$, soit une chute de 10,8 % au cours de la période de quatre ans. Contrastant avec les autres catégories de travailleurs qui ont vu chuter leur revenu total moyen réel, celui des employés dans l'aquaculture de 10,8 % au cours de cette période de 4 ans.

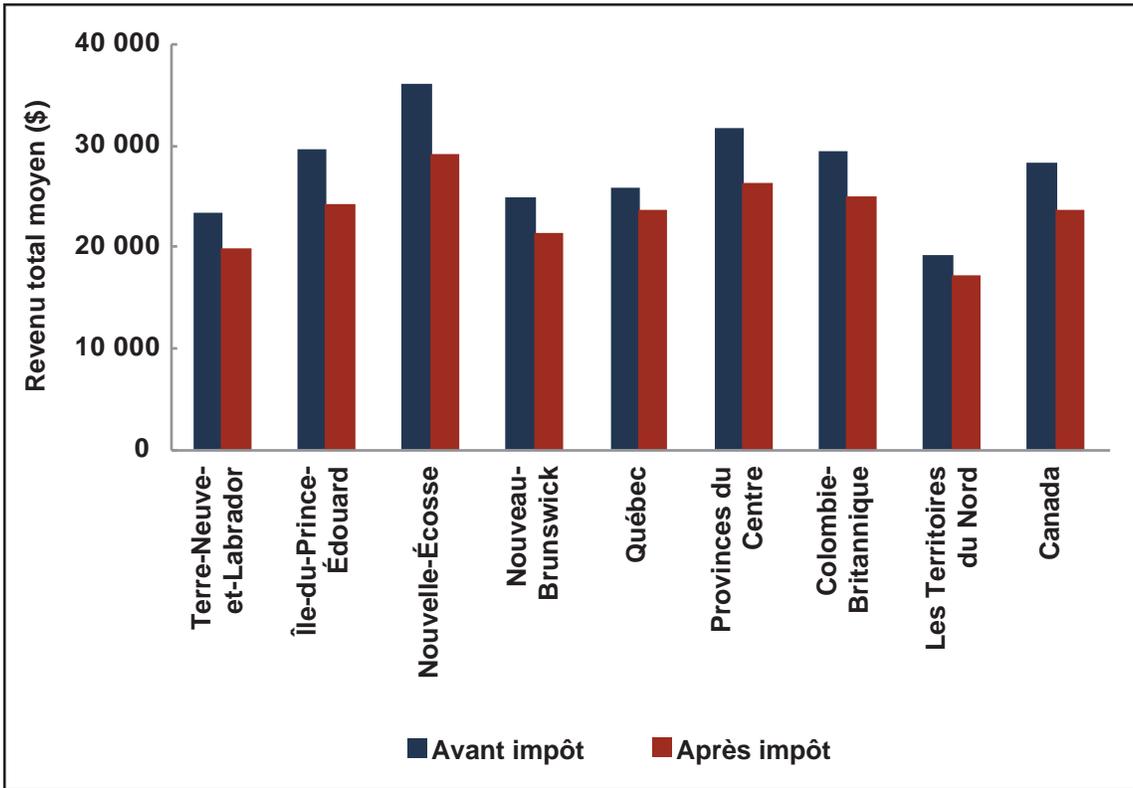
Figure 3.4 L'évolution récente du revenu total moyen avant impôt selon la catégorie de travailleurs, de 2002 à 2006 (en dollars constant de 2005)



3.4 Revenu total avant et après impôt selon la catégorie de travailleurs et selon la région

Tout comme le revenu d'emploi, le revenu total avant et après impôt des travailleurs dans l'industrie de la pêche varie d'une province à l'autre (Figure 3.5). De toutes les catégories de travailleurs, c'est en Ontario que le revenu d'emploi fut le plus élevé pour les travailleurs salariés de l'industrie de la pêche en 2006. Leurs revenus totaux avant et après impôt s'établissaient respectivement à 42 669 \$ et à 34 479 \$. La seconde province où les travailleurs salariés gagnaient le plus était la Nouvelle-Écosse qui affichait des revenus totaux moyens avant et après impôt de 36 066 \$ et 29 117 \$ respectivement. L'Alberta occupait le troisième rang avec des revenus totaux moyens avant et après impôt de 29 902 \$ et 25 659 \$ respectivement (Tableau 3.5).

Figure 3.5 Le revenu total moyen avant et après impôt dans l'ensemble de l'industrie de la pêche, selon la région, 2006



Note : Le revenu total moyen après impôt pour le Québec représente le revenu total après impôt fédéral, il ne tient pas compte de l'impôt provincial perçu séparément par le gouvernement du Québec. Par conséquent, ce revenu est surestimé.

Tableau 3.5 Revenu total moyen avant et après impôt, selon la catégorie de travailleurs et selon la région, 2006

	Pêcheurs autonomes		Pêcheurs salariés		Employés dans la transformation		Employés dans l'aquaculture		Ensemble de l'industrie de la pêche	
	Avant impôt	Après impôt	Avant impôt	Après impôt	Avant impôt	Après impôt	Avant impôt	Après impôt	Avant impôt	Après impôt
Provinces de l'Atlantique	31 124	25 330	33 391	27 799	22 467	19 533	26 451	22 867	27 753	23 333
Terre-Neuve-et-Labrador	24 894	20 801	29 655	24 681	19 588	17 322	23 309	20 437	23 269	19 862
Île-du-Prince-Édouard	38 594	30 195	26 983	23 247	22 955	19 667	24 586	21 348	29 538	24 272
Nouvelle-Écosse	40 931	32 001	37 701	30 703	30 823	25 243	24 800	21 578	36 066	29 117
Nouveau-Brunswick	30 610	25 385	30 971	26 070	20 572	18 328	28 607	24 510	24 788	21 427
Québec (Atlantique)	33 813	30 984	29 707	27 100	21 253	19 758	23 287	21 637	26 030	23 955
Québec (toute la province)	35 748	32 598	29 165	26 575	21 217	19 716	22 897	21 325	25 728	23 655
Provinces du centre	20 200	17 366	42 164	34 141	32 049	26 879	42 228	33 963	31 664	26 328
Ontario	45 962	35 508	53 724	42 497	36 956	30 540	50 164	39 537	42 669	34 479
Manitoba	15 296	13 854	14 496	13 197	23 929	20 578	18 304	15 801	17 950	15 914
Saskatchewan	10 581	9 843	25 484	21 894	23 460	19 975	n.a.	n.a.	14 010	12 590
Alberta	29 655	25 376	40 255	33 583	23 930	21 142	27 955	24 073	29 902	25 659
Colombie-Britannique	30 293	25 130	46 336	38 280	23 656	20 659	36 657	30 962	29 419	24 939
Les Territoires du Nord	25 277	22 047	72 778	58 105	18 569	16 936	n.a.	n.a.	24 159	21 185
Yukon	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	22 809	20 615	n.a.	n.a.	22 809	20 615
Territoires du Nord-Ouest	15 626	14 584	n.a.	n.a.	29 407	26 118	n.a.	n.a.	22 517	20 351
Nunavut	28 494	24 534	72 778	58 105	15 597	14 392	n.a.	n.a.	24 729	21 453
Canada	30 396	24 931	34 494	28 754	23 236	20 210	31 425	26 749	28 165	23 768

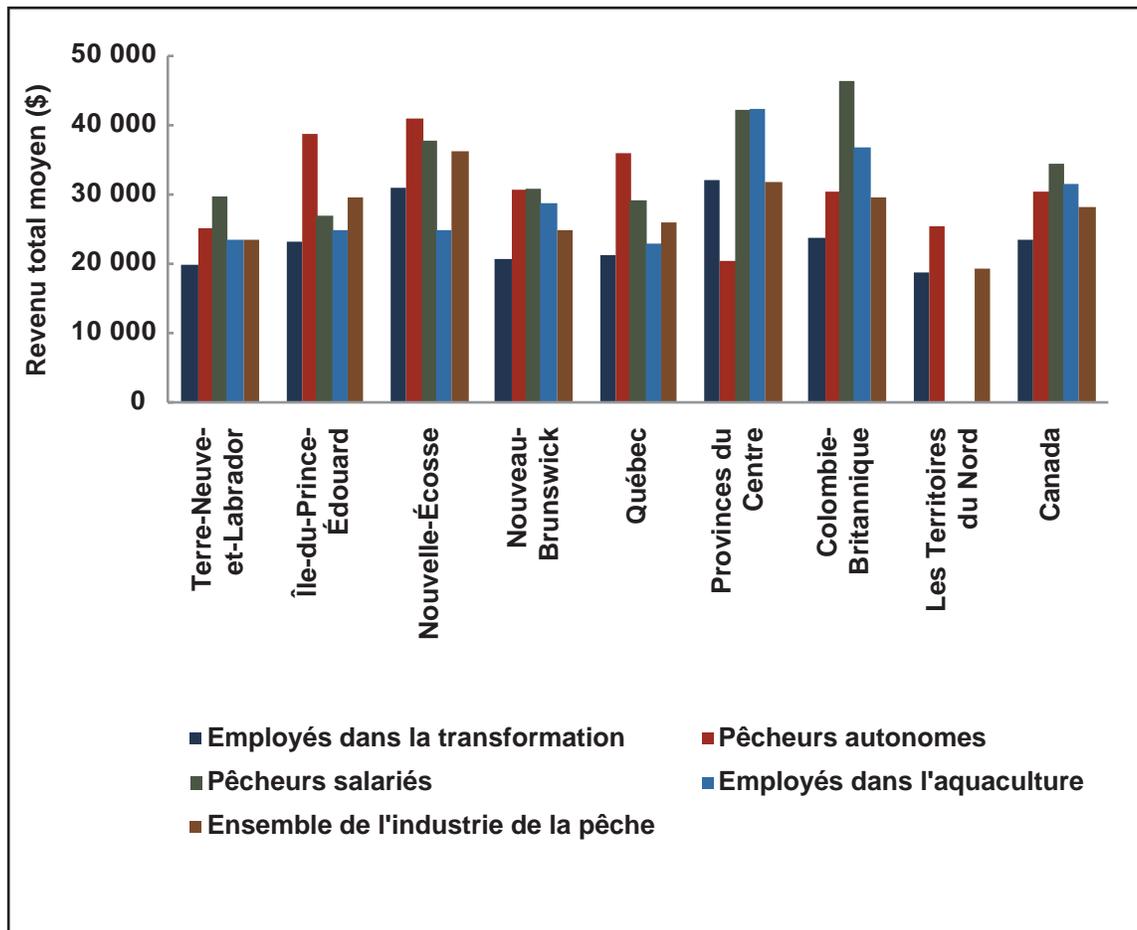
Note : Le revenu total moyen après impôt pour le Québec représente le revenu total après impôt fédéral, il ne tient pas compte de l'impôt provincial perçu séparément par le gouvernement du Québec. Par conséquent, ce revenu est surestimé.

Le portrait du revenu total des travailleurs dans les provinces de l'Atlantique et en Colombie-Britannique est quelque peu différent de celui du revenu d'emploi dans ces deux grandes régions qui sont les moteurs de l'industrie de la pêche. Même si les travailleurs de la Colombie-Britannique ont des revenus totaux plus élevés que leurs homologues des provinces de l'Atlantique, les écarts de revenus totaux ne sont pas aussi élevés que ceux des revenus d'emploi observés. En 2006, les travailleurs de la Colombie-Britannique ont enregistré des revenus totaux avant et après impôt de 29 419 \$ et de 24 939 \$ respectivement, alors que ceux des provinces de l'Atlantique touchaient 27 753 \$ et 23 333 \$ respectivement avant et après impôt. Ces différences de revenus de 6 % avant impôt et de 6, 8 % après impôt sont nettement moins élevées que l'écart de 32 % du revenu d'emploi observé en faveur des travailleurs de la Colombie-Britannique. La section 3.7.3 examine les deux plus grandes composantes du revenu total, soit les gains provenant des emplois et les prestations d'assurance emploi. L'examen de la contribution de ces deux sources majeures, présentée au tableau 3.12, permet de mieux comprendre le rôle joué par chacune dans la disparité de revenu entre les régions, particulièrement entre les provinces de l'Atlantique et la Colombie-Britannique.

Par ailleurs, les travailleurs vivant dans les territoires ont affiché des revenus totaux beaucoup moins élevés que les revenus totaux moyens de l'ensemble des travailleurs de l'industrie de la pêche. En 2006, ils ont enregistré des revenus totaux moyens avant et après impôt de 19 139 \$ et de 17 178 \$ respectivement, ce qui correspond à 47 % et à 38 % de moins que l'ensemble des travailleurs de l'industrie.

La Figure 3.6 illustre les grandes différences régionales observées du revenu total moyen avant impôt selon la catégorie des travailleurs. En 2006, dans les provinces de l'Atlantique, les pêcheurs autonomes et salariés ont enregistré des revenus totaux moyens plus élevés que les travailleurs dans l'aquaculture et dans la transformation des produits de la pêche. Tandis que, dans le centre du pays et en Colombie-Britannique, ce sont les pêcheurs salariés et les employés de l'aquaculture qui ont affiché les revenus les plus élevés de cette industrie.

Figure 3.6 Revenu total moyen avant impôt selon la catégorie de travailleurs et selon la région, 2006



3.5 Revenu total avant et après impôt selon le secteur industriel primaire

L'écart entre le revenu total avant et après impôt des travailleurs de l'ensemble du secteur primaire et celui des pêcheurs est moins élevé que l'écart observé entre leurs revenus d'emploi. En 2006, les travailleurs de l'ensemble du secteur primaire touchaient un revenu total moyen avant et après impôt de 59 713 \$ et de 47 564 \$ respective-

ment, alors que ceux des pêcheurs s'établissaient avant et après impôt à 28 983 \$ et à 24 366 \$ respectivement. Cet écart de revenus, en faveur de l'ensemble des travailleurs du secteur primaire (100 %), est moins considérable que la différence de 156 % observée entre leurs revenus d'emploi. Tout comme pour le revenu moyen d'emploi, les travailleurs dans l'industrie de l'extraction de pétrole et de gaz touchent le revenu total moyen avant et après impôt le plus élevé du secteur primaire. En 2006, leur revenu total moyen s'établissait à 112 121 \$ avant impôt et à 84 907 \$ après impôt. Les personnes travaillant dans l'industrie de l'extraction minière enregistraient également des revenus totaux beaucoup plus élevés que ceux des pêcheurs. Pour leur part, les employés dans la foresterie ont enregistré des revenus totaux moyens avant et après impôt de 47 254 \$ et de 39 883 \$ respectivement. Les revenus totaux moyens avant et après impôt dans le secteur primaire sont présentés respectivement au Tableau 3.6 et Figure 3.7.

Figure 3.7 Revenu total moyen avant et après impôt des travailleurs dans le secteur primaire, 2006

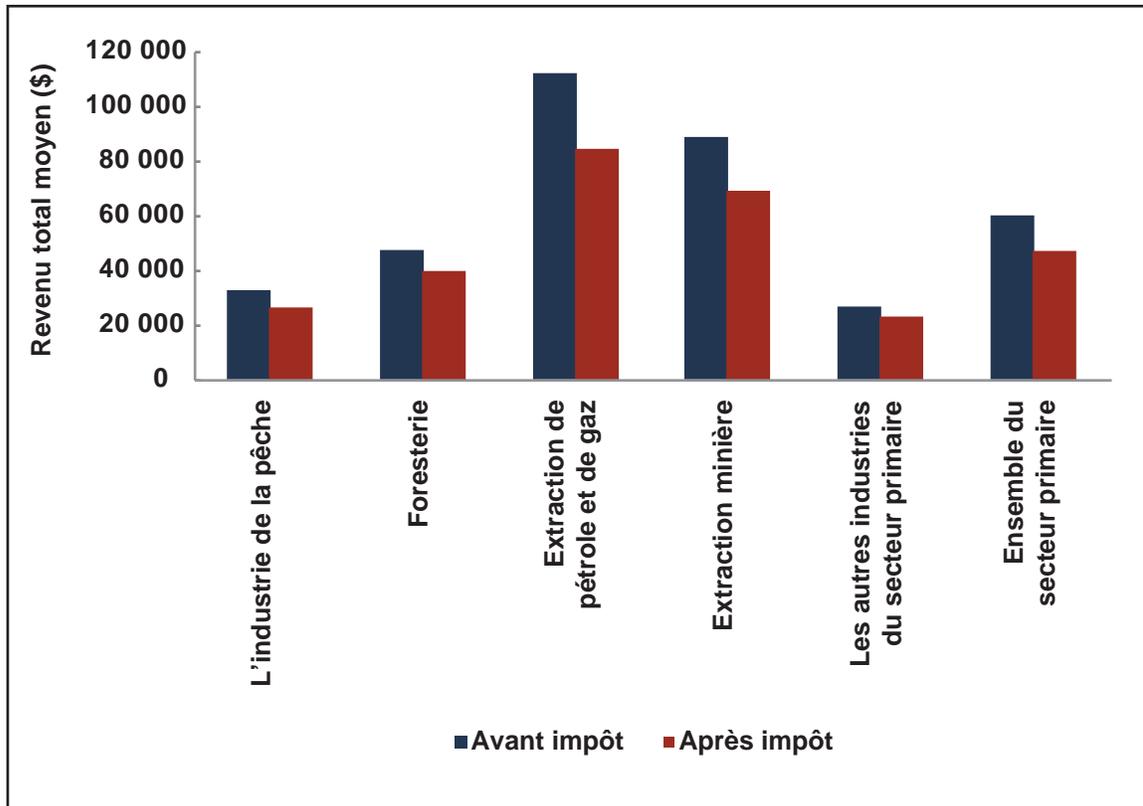


Tableau 3.6 Revenu total moyen avant impôt des travailleurs dans le secteur primaire, selon la région, 2006

	Revenu total moyen avant impôt (\$)					
	L'industrie de la pêche	Foresterie	Extraction de pétrole et de gaz	Extraction minière	Les autres industries du secteur primaire	Ensemble du secteur primaire
Provinces de l'Atlantique	28 534	37 371	67 872	63 273	22 720	37 405
Terre-Neuve-et-Labrador	23 691	44 610	78 112	76 041	21 225	40 149
Île-du-Prince-Édouard	31 199	30 753	47 299	37 810	25 078	31 046
Nouvelle-Écosse	37 280	28 384	67 199	55 441	21 227	37 528
Nouveau-Brunswick	25 363	30 315	56 803	57 803	21 846	36 064
Québec (Atlantique)	27 204	41 464	60 705	62 656	23 755	37 463
Québec (toute la province)	26 993	41 477	58 117	66 368	23 385	37 488
Provinces du centre	31 048	45 864	117 343	96 051	28 878	74 965
Ontario	43 056	46 752	74 912	104 583	25 939	46 437
Manitoba	18 182	30 156	62 339	73 403	29 044	39 126
Saskatchewan	11 908	31 308	76 143	89 233	28 847	58 062
Alberta	27 538	50 297	124 360	90 008	37 812	106 074
Colombie-Britannique	31 068	57 366	79 551	137 995	24 965	54 448
Les Territoires du Nord	21 789	27 723	60 751	72 907	20 033	64 388
Yukon	19 493	24 433	55 433	48 321	20 169	46 496
Territoires du Nord-Ouest	20 023	28 819	63 705	90 659	19 382	77 368
Nunavut	22 613	n.a.	28 560	34 490	20 938	30 800
Canada	28 983	47 524	112 121	88 995	26 538	59 713

En plus de ces observations, il convient de souligner que les pêcheurs de l'Île-du-Prince-Édouard et de la Nouvelle-Écosse ont enregistré des revenus totaux moyens avant et après impôt plus élevés que les travailleurs dans l'industrie forestière et ceux dans l'ensemble du secteur primaire (Tableau 3.6 et 3.7).

Il est à noter que les écarts des revenus totaux avant et après impôt entre les pêcheurs et les travailleurs de l'ensemble du secteur primaire sont moins élevés dans les provinces de l'Atlantique que dans le reste du Canada. De plus, ce sont les provinces du centre et de la Colombie-Britannique qui ont les travailleurs de l'industrie primaire les mieux payés avant et après impôts (Figure 3.8 et 3.9).

Tableau 3.7 Revenu total moyen après impôt des travailleurs dans le secteur primaire, selon la région, 2006

	Revenu total moyen après impôt (\$)					
	L'industrie de la pêche	Foresterie	Extraction de pétrole et de gaz	Extraction minière	Les autres industries du secteur primaire	Ensemble du secteur primaire
Provinces de l'Atlantique	23 888	32 699	51 111	50 563	20 410	31 046
Terre-Neuve-et-Labrador	20 194	36 432	57 128	57 208	18 635	31 771
Île-du-Prince-Édouard	25 387	26 022	37 550	31 062	21 779	25 627
Nouvelle-Écosse	29 913	24 419	50 969	43 957	18 541	30 311
Nouveau-Brunswick	21 864	26 113	44 436	45 391	19 351	29 767
Québec (Atlantique)	24 976	37 284	51 644	54 668	22 247	33 784
Québec (toute la province)	24 772	37 085	50 730	57 473	21 708	33 560
Provinces du centre	25 956	37 546	88 711	73 016	24 893	58 115
Ontario	35 090	38 275	57 427	78 798	22 458	37 253
Manitoba	16 112	25 391	48 485	55 140	24 760	31 632
Saskatchewan	10 945	25 942	57 362	69 041	24 935	45 526
Alberta	23 787	40 975	93 993	69 525	32 406	80 964
Colombie-Britannique	26 192	46 636	62 139	106 637	21 910	44 103
Les Territoires du Nord	19 298	25 019	48 460	58 026	18 222	51 593
Yukon	17 892	22 115	44 535	40 201	18 312	38 671
Territoires du Nord-Ouest	18 201	25 987	50 622	70 908	17 555	61 029
Nunavut	19 807	n.a.	25 044	30 073	19 215	26 898
Canada	24 366	39 883	84 907	69 600	23 301	47 564

Figure 3.8 Revenu total moyen avant impôt des travailleurs dans le secteur primaire, selon la région, 2006

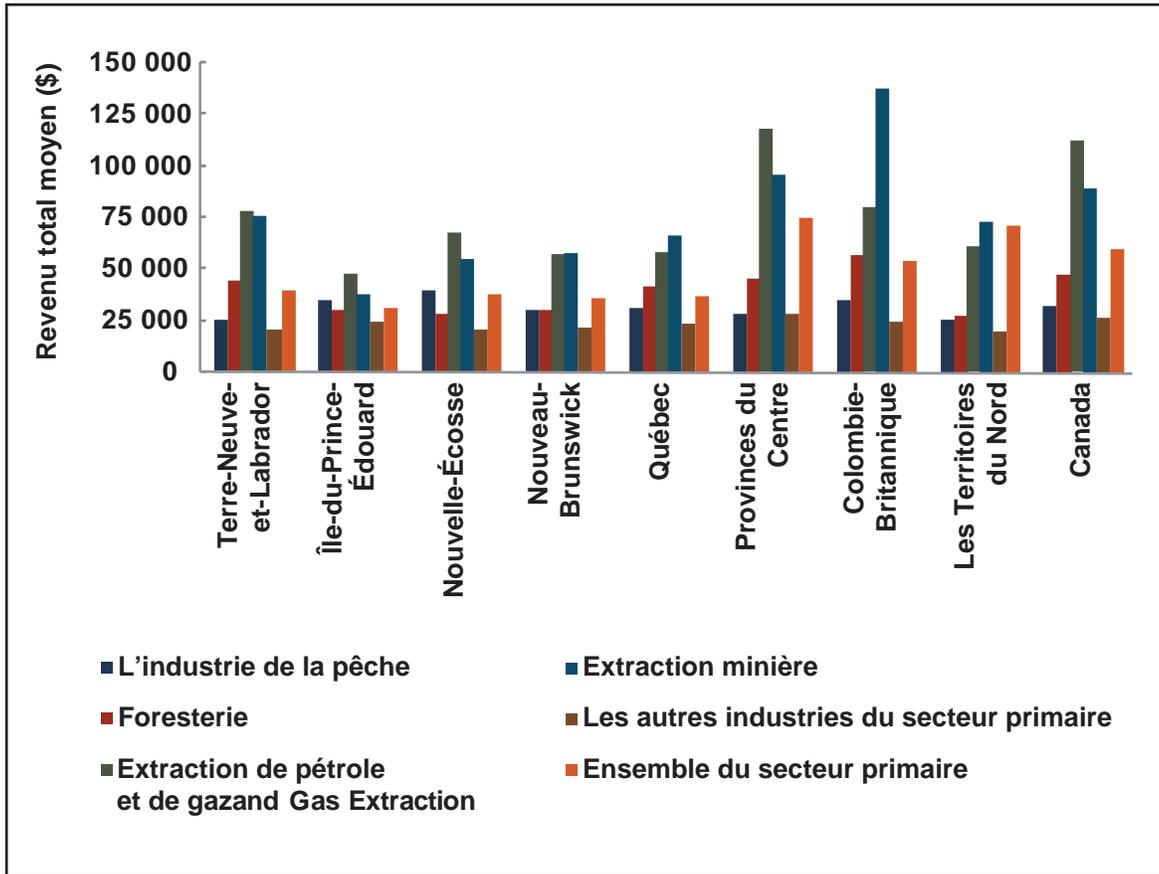
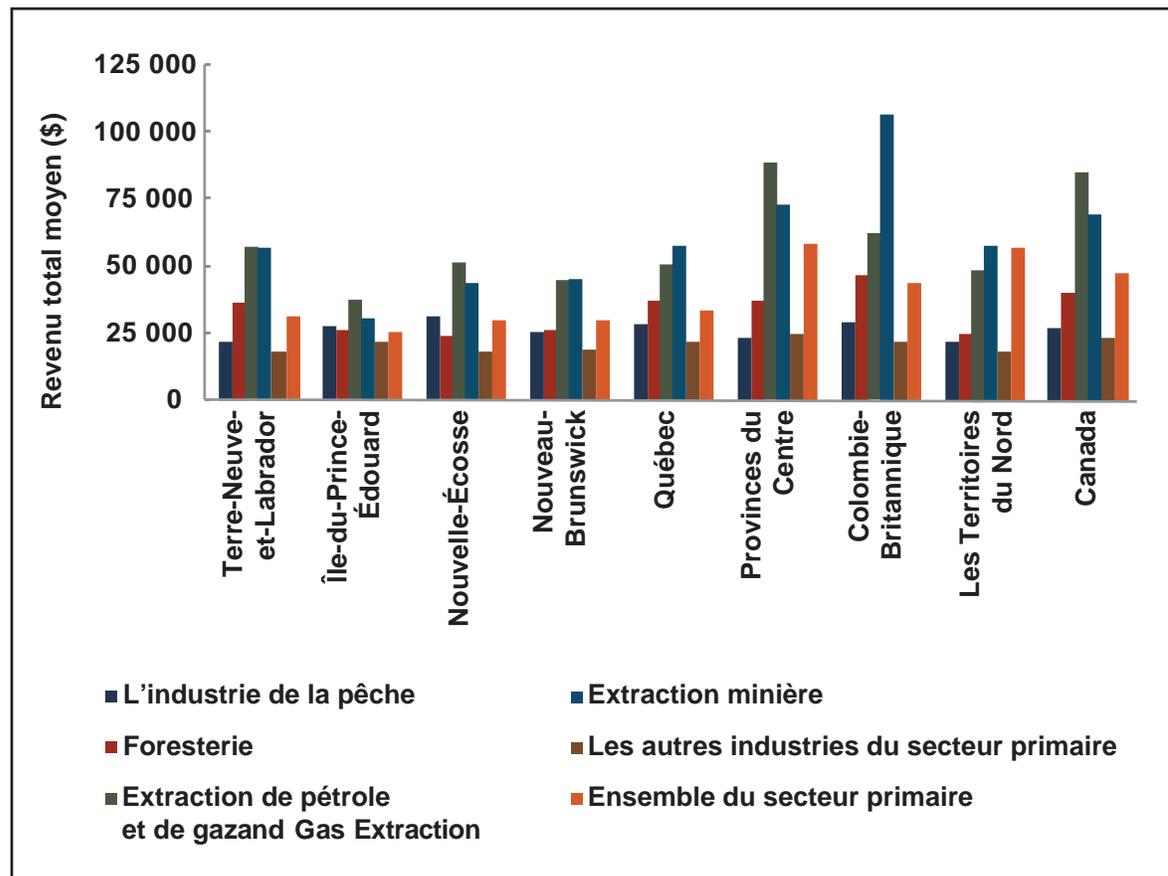


Figure 3.9 Revenu total moyen après impôt des travailleurs dans le secteur primaire, selon la région, 2006



3.6 Répartition du revenu total selon le centile

Cette section examine l'inégalité du revenu total avant impôt entre les travailleurs de l'industrie de la pêche sous un autre angle, celui des répartitions des travailleurs en fonction du revenu total en cent groupes de tailles égales appelés centiles. D'abord, le revenu total moyen des travailleurs est examiné pour quatre groupes, celui se trouvant au 25e centile, au 50e centile ou le revenu médian, au 75e centile et au 95e centile. Ensuite, une analyse est présentée pour essayer de déterminer si l'inégalité du revenu total entre les travailleurs a changé de 1998 à 2006.

Lorsque les travailleurs de l'industrie de la pêche sont répartis selon la catégorie des travailleurs et selon leur revenu total avant impôt en ordre ascendant, on constate que les pêcheurs salariés affichaient le revenu total moyen le plus élevé pour les quatre groupes de travailleurs faisant l'objet d'examen. Les pêcheurs autonomes et les employés dans l'aquaculture touchaient des revenus relativement semblables au 25e centile. Ensuite, les employés dans l'aquaculture devançaient légèrement les pêcheurs autonomes au 50e et au 75e centile. Contrastant avec les autres catégories de travailleurs, les employés dans la transformation ont enregistré des revenus totaux moyens beaucoup plus faibles dans les quatre groupes examinés.

La Figure 3.10 montre le revenu total moyen avant impôt observé selon la catégorie des travailleurs et selon le centile, en 2006. La pente positive de chacune des courbes représentant les quatre catégories de travailleurs indique que les travailleurs se trouvant aux centiles supérieurs touchent des revenus plus élevés. Le changement de la pente des

courbes au 50e et surtout au 75e centile laisse supposer que les écarts de revenu s'accroissent à mesure que le revenu total moyen augmente. En d'autres mots, la distribution du revenu total avant impôt devient de plus en plus inégale.

Figure 3.10 Revenu total moyen avant impôt selon la catégorie de travailleurs et selon le centile, 2006

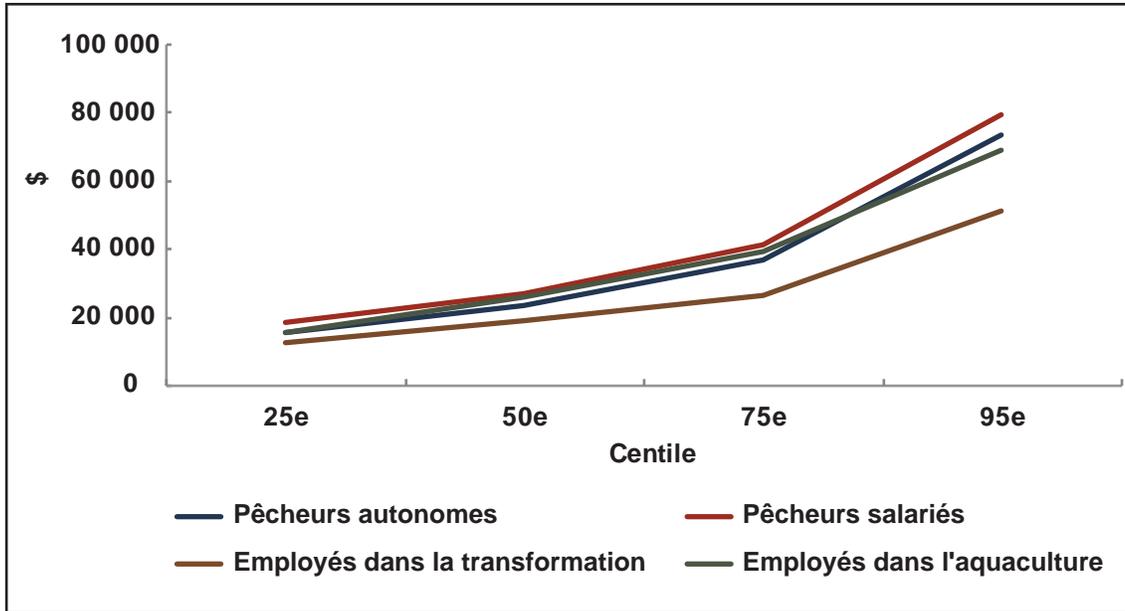


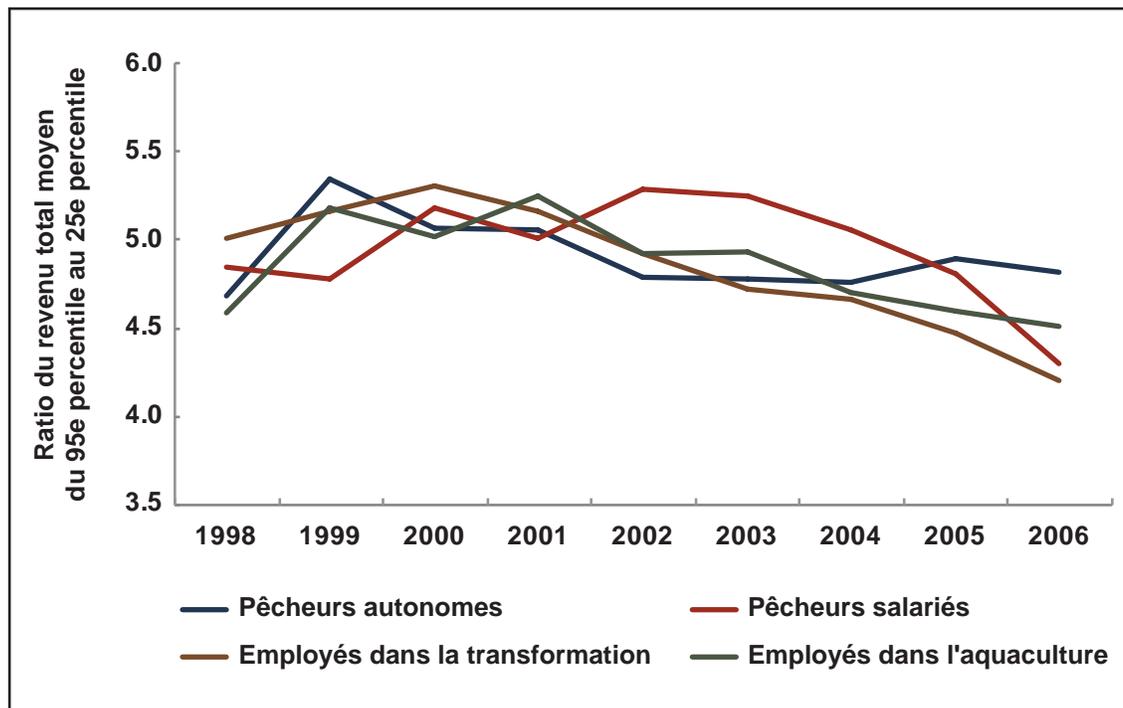
Tableau 3.8 Revenu total moyen avant impôt par catégorie de travailleurs, selon la région et selon le centile, 2006

	Revenu total moyen du 25e percentile, du 95e percentile et ratio du 95e percentile au 25e percentile											
	Pêcheurs autonomes			Pêcheurs salariés			Employés dans la transformation			Employés dans l'aquaculture		
	Revenu total du 25e percentile	Revenu total du 95e percentile	Ratio du 95e au 25e	Revenu total du 25e percentile	Revenu total du 95e percentile	Ratio du 95e au 25e	Revenu total du 25e percentile	Revenu total du 95e percentile	Ratio du 95e au 25e	Revenu total du 25e percentile	Revenu total du 95e percentile	Ratio du 95e au 25e
	\$	\$	N : 1	\$	\$	N : 1	\$	\$	N : 1	\$	\$	N : 1
Terre-Neuve-et-Labrador	15 500	49 020	3.2	16 380	68 020	4.2	12 240	38 530	3.1	14 710	43 810	3.0
Île-du-Prince-Édouard	19 380	91 340	4.7	17 480	49 890	2.9	13 680	41 750	3.1	14 460	51 920	3.6
Nouvelle-Écosse	20 170	96 870	4.8	19 950	84 190	4.2	12 330	68 170	5.5	13 110	57 800	4.4
Nouveau-Brunswick	15 560	71 630	4.6	20 610	63 910	3.1	14 070	39 050	2.8	15 440	56 950	3.7
Québec	16 600	80 670	4.9	18 110	60 250	3.3	13 530	43 490	3.2	14 600	46 010	3.2
Ontario	11 610	121 630	10.5	19 230	105 830	5.5	13 700	94 450	6.9	13 190	213 300	16.2
Manitoba	6 470	38 760	6.0	5 810	38 100	6.6	9 440	57 460	6.1	n.a.	n.a.	n.a.
Saskatchewan	2 880	30 060	10.4	8 820	63 430	7.2	9 950	108 810	10.9	n.a.	n.a.	n.a.
Alberta	11 330	104 200	9.2	23 640	79 740	3.4	12 510	57 940	4.6	13 340	62 400	4.7
Colombie-Britannique	12 840	79 740	6.2	14 690	124 680	8.5	8 350	57 450	6.9	16 650	78 560	4.7
Territoires du Nord-Ouest	4 610	37 770	8.2	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
Yukon	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	14 430	49 790	3.5	n.a.	n.a.	n.a.
Nunavut	18 180	47 450	2.6	29 720	166 840	5.6	5 280	46 040	8.7	n.a.	n.a.	n.a.
Canada	15 330	73 840	4.8	18 470	79 400	4.3	12 250	51 490	4.2	15 300	68 980	4.5

Le Tableau 3.8 et figure 3.11 montre les grands écarts de revenus observés entre les travailleurs se trouvant au 25e centile et ceux du 95e centile. Dans toutes les catégories de travailleurs de l'ensemble de l'industrie de la pêche au Canada, sans égard à la région, les personnes se trouvant au 95e centile touchaient un revenu total au moins quatre fois plus élevé que celles du 25e centile.

Sur le plan régional, les différences les plus élevées se trouvaient dans le centre du pays et en Colombie-Britannique. Les pêcheurs autonomes au 95e centile de l'Ontario et de l'Alberta gagnaient au moins neuf fois plus que leurs homologues au 25e centile, alors que le ratio du revenu total moyen du 95e au 25e centile s'établissait à 6,2 fois en Colombie-Britannique et variait entre 3,2 et 4,9 fois dans l'Est du pays. Dans la catégorie des pêcheurs salariés, la Colombie-Britannique arrivait au premier rang au chapitre des écarts de revenu entre le 95e et le 25e centile, avec un ratio de 8,5 fois, alors que ce ratio était de 5,5 fois en Ontario et s'établissait dans une fourchette allant de 3,1 à 4,2 fois dans les provinces atlantiques. Ce portrait se reflète également chez les employés dans l'aquaculture et dans la transformation des produits de la pêche où les travailleurs des provinces de l'Atlantique affichaient des écarts de revenus moins élevés que leurs homologues dans le centre du pays et ceux de la Colombie-Britannique.

Figure 3.11 L'évolution du ratio du revenu total moyen avant impôt des travailleurs du 95^e centile au 25^e centile, selon la catégorie de travailleurs, de 1998 à 2006



3.7 Composition du revenu total

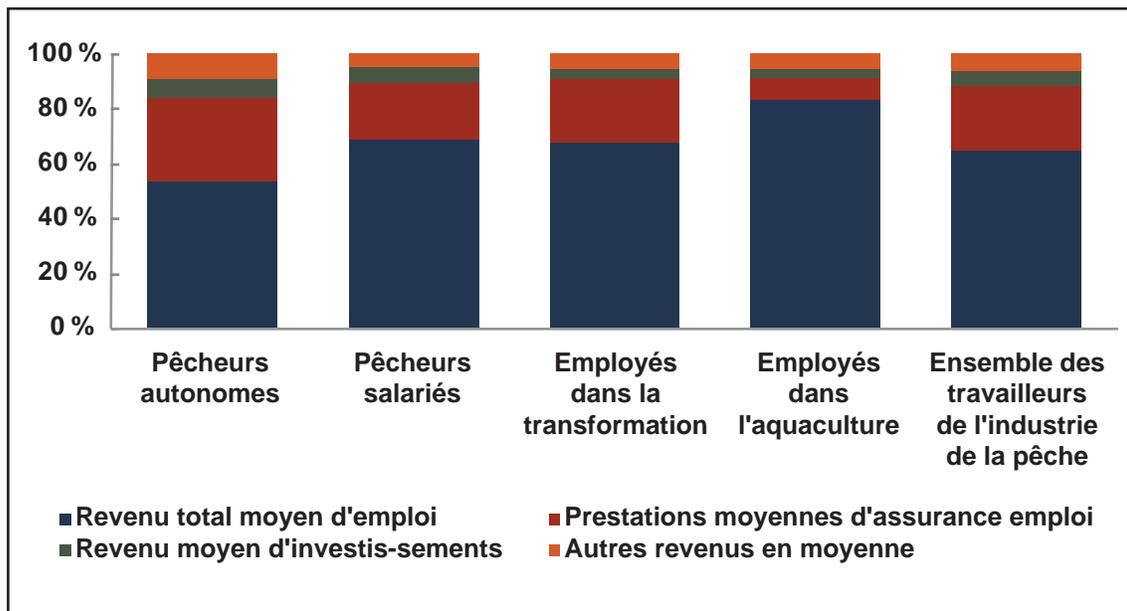
Le revenu total est la somme du revenu d'emploi, des revenus d'investissements et des transferts gouvernementaux qui englobent un ensemble de programmes, entre autres l'assurance emploi. Cette section analyse d'abord la composition du revenu total avant impôt des travailleurs de l'industrie de la pêche selon les catégories de travailleurs. Ensuite, un examen de la composition du revenu total est présenté selon différentes échelles du revenu total. Cet examen est suivi de l'analyse de la composition du revenu total selon l'âge des travailleurs. À travers ces différents portraits de la composition du revenu total, deux importantes sources de revenus pour les travailleurs sont mises en évidence, soit le revenu d'emploi et les prestations d'assurance emploi.

3.7.1 Composition du revenu total selon la catégorie des travailleurs

Pour l'ensemble des travailleurs de l'industrie de la pêche au Canada, le revenu d'emploi est la principale source de revenus. En 2006, 65 % du revenu total provenait de cette source, tandis que 24 % provenait des prestations du programme de l'assurance emploi, 5 % de revenus d'investissements et 6 % d'autres sources (Figure 3.12). Ce portrait varie selon la catégorie de travailleurs. Chez les pêcheurs autonomes, le revenu d'emploi ne comptait que pour 54 %, alors qu'il représentait 83 % du revenu total moyen des employés dans l'aquaculture. Pour les deux autres catégories des travailleurs, pêcheurs salariés et employés dans la transformation des produits de la pêche, la part que représentait le revenu d'emploi s'établissait à 68 %.

Après le revenu d'emploi, les prestations d'assurance emploi étaient la deuxième source de revenus la plus importante du revenu total des travailleurs. Elles constituaient 30 % du revenu total des pêcheurs autonomes, 23 % et 21 % respectivement de celui des employés dans la transformation des produits de la pêche et des pêcheurs salariés. Contrastant avec les autres catégories de travailleurs, cette source de revenus ne comptait que pour 8 % du revenu total des employés dans l'aquaculture.

Figure 3.12 Composition du revenu total moyen avant impôt des travailleurs selon leur catégorie, 2006



3.7.2 Composition du revenu total selon la tranche du revenu total des travailleurs

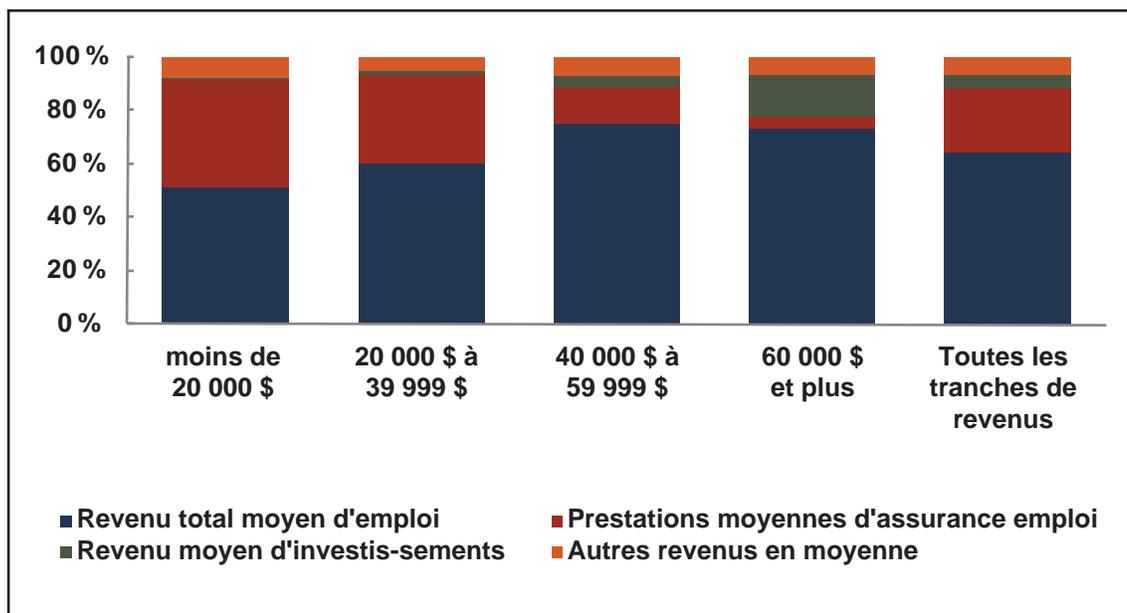
La part du revenu d'emploi dans le revenu total varie en fonction de la tranche du revenu total.

En 2006, elle représentait 51 % du revenu total des travailleurs qui touchaient moins de 20 000 \$, alors qu'elle augmentait à 61 % et à environ 75 % respectivement pour ceux qui gagnaient de 20 000 \$ à 39 999 \$ et ceux qui enregistraient un revenu total moyen de 40 000 \$ et plus.

Contrairement au revenu d'emploi, la proportion du revenu total que représentent les prestations d'assurance emploi diminue à mesure que l'échelle du revenu total augmente. Cette proportion s'établissait à 40 % pour les travailleurs qui touchaient moins de 20 000 \$, à 33 % pour ceux qui enregistraient un revenu total de 20 000 \$ à 39 999 \$ et à 14 % pour ceux dont leur revenu total était de 40 000 \$ à 59 999 \$. Elle ne représentait que 4 % du revenu total des travailleurs qui gagnaient 60 000 \$ et plus.

Investment income represented a meager 1 % of total income for those earning less than \$40 000 and 3 % for those Par ailleurs, le revenu d'investissements ne représentait qu'un maigre 1 % du revenu total des personnes qui gagnaient moins de 40 000 \$, à peine 3 % pour celles qui touchaient de 40 000 \$ à 59 999 \$, alors qu'il s'établissait à 16 % et représentait la seconde source de revenus pour les travailleurs qui affichaient un revenu total de 60 000 \$ et plus (Figure 3.13).

Figure 3.13 Composition du revenu total moyen avant impôt des travailleurs dans l'ensemble de l'industrie de la pêche, selon leur tranche du revenu total, 2006



Le Tableau 3.9 présente la composition du revenu total avant impôt selon les catégories des travailleurs. Il convient de souligner que le portrait de la composition du revenu total dans l'ensemble de l'industrie de la pêche ne se reflète pas exactement dans toutes les catégories de travailleurs. Cependant, on retrouve deux principales ressemblances. La première est l'accroissement de la part que représente le revenu d'emploi du revenu total à mesure que l'échelle du revenu total augmente. La seconde est la diminution de la part que représentent les prestations d'assurance emploi à mesure que les tranches de revenu augmentent.

Hormis ces similitudes, la proportion que représente le revenu d'emploi à chacune des échelles de revenu faisant l'objet d'analyse varie d'une catégorie de travailleurs à l'autre. Par exemple, chez les pêcheurs autonomes qui touchaient moins de 20 000 \$, le revenu d'emploi représentait seulement 29 % du revenu total, alors qu'il comptait pour 59 % chez les pêcheurs salariés du même palier de revenu. Contrastant nettement avec les pêcheurs autonomes, la part du revenu d'emploi atteignait 73 % du revenu total des employés de l'aquaculture qui gagnaient moins de 20 000 \$.

En plus de ces observations, il faut signaler l'importance des prestations d'assurance emploi, particulièrement pour les pêcheurs autonomes qui touchaient un revenu total moyen inférieur à 20 000 \$. En 2006, les prestations d'assurance d'emploi représentaient 57 % du revenu total de ce groupe de pêcheurs. À l'exception des employés dans l'aquaculture, les prestations d'assurance emploi comptaient pour au moins 29 % du revenu total des travailleurs qui touchaient un revenu total inférieur à 40 000 \$.

Tableau 3.9 Composition du revenu total moyen selon la catégorie de travailleurs et la tranche de revenus, 2006

Tranches du revenu total	Travailleurs		Revenu total moyen d'emploi		Prestations moyennes d'assurance emploi		Revenu moyen d'investissements		Autres revenus en moyenne		Revenu total moyen	
Pêcheurs autonomes												
moins de 20 000 \$	10 310	39	3 520	29	6 945	57	252	2	1 390	11	12 107	100
20 000 \$ à 39 999 \$	10 210	39	14 200	50	11 008	39	663	2	2 389	8	28 260	100
40 000 \$ à 59 999 \$	3 370	13	30 291	63	10 571	22	2 433	5	4 767	10	48 062	100
60 000 \$ et plus	2 260	9	64 195	66	8 511	9	17 094	18	7 682	8	97 481	100
Toutes les tranches de revenus	26 120	100	16 348	54	9 135	30	2 156	7	2 757	9	30 396	100
Pêcheurs salariés												
moins de 20 000 \$	6 030	29	6 909	59	3 976	34	73	1	782	7	11 740	100
20 000 \$ à 39 999 \$	9 460	45	16 608	59	10 250	36	290	1	1 111	4	28 259	100
40 000 \$ à 59 999 \$	3 290	16	37 178	77	7 071	15	1 440	3	2 717	6	48 406	100
60 000 \$ et plus	2 320	11	77 115	76	3 681	4	15 262	15	5 793	6	101 850	100
Toutes les tranches de revenus	21 080	100	23 534	68	7 247	21	1 954	6	1 759	5	34 494	100
Employés dans la transformation												
moins de 20 000 \$	23 490	56	6 898	58	4 235	36	58	0	709	6	11 901	100
20 000 \$ à 39 999 \$	14 600	35	17 889	66	7 722	29	213	1	1 146	4	26 970	100
40 000 \$ à 59 999 \$	2 460	6	40 052	84	3 349	7	1 075	2	3 255	7	47 730	100
60 000 \$ et plus	1 420	3	97 054	77	1 311	1	19 386	15	8 100	6	125 851	100
Toutes les tranches de revenus	41 980	100	15 803	68	5 295	23	870	4	1 268	5	23 236	100
Employés dans l'aquaculture												
moins de 20 000 \$	1 670	36	8 340	73	2 160	19	86	1	765	7	11 351	100
20 000 \$ à 39 999 \$	1 910	41	23 468	82	4 030	14	228	1	1 014	4	28 741	100
40 000 \$ à 59 999 \$	730	16	44 647	93	867	2	423	1	1 880	4	47 817	100
60 000 \$ et plus	330	7	71 333	86	261	0	5 261	6	5 754	7	82 610	100
Toutes les tranches de revenus	4 670	100	26 181	83	2 571	8	973	3	1 700	5	31 425	100

3.7.3 Composition du revenu total selon l'âge des travailleurs

L'examen de la composition du revenu total en fonction de l'âge montre que la contribution du revenu d'emploi au revenu total diminue à mesure que l'âge des travailleurs augmente (Figure 3.14). En 2006, dans l'ensemble de l'industrie de la pêche, le revenu d'emploi constituait 85 % du revenu total des personnes de moins de 20 ans, comparativement à 71 % pour les travailleurs de 20 à 39 ans. Cette proportion s'établissait à 66 % et 44 % res-

pectivement pour les personnes de 40 à 59 ans et celles de 60 ans et plus. Cette relation inverse observée entre la proportion du revenu d'emploi au revenu total et l'âge des travailleurs se reflète dans toutes les catégories de travailleurs. Cette relation inverse est observable dans toutes les catégories de travailleurs (Tableau 3.10).

Figure 3.14 Contribution du revenu d'emploi et des prestations d'assurance emploi au revenu total selon l'âge, 2006

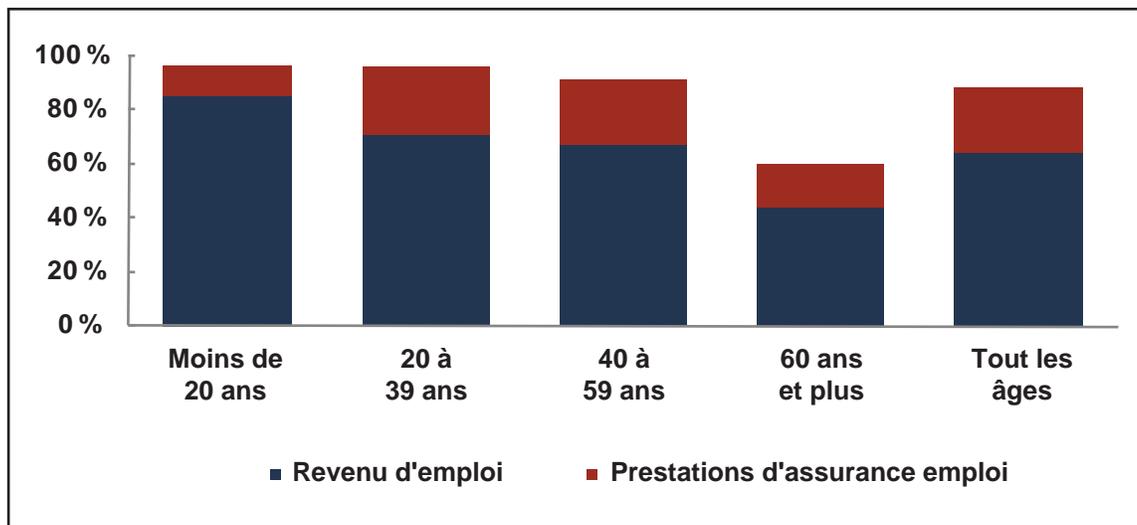


Tableau 3.10 Contribution du revenu d'emploi au revenu total selon l'âge

Âge	Ratio du revenu moyen d'emploi par rapport au revenu total moyen					
	Pêcheurs autonomes	Pêcheurs salariés	Employés dans la transformation	Employés dans l'aquaculture	Ensemble de l'industrie de la pêche	Ensemble des industries canadiennes
moins de 20 ans	79 %	82 %	88 %	90 %	85 %	85 %
20 à 39 ans	62 %	72 %	71 %	87 %	71 %	91 %
40 à 59 ans	56 %	69 %	69 %	83 %	66 %	85 %
60 ans et plus	34 %	48 %	53 %	53 %	44 %	24 %
Tous les âges	54 %	68 %	68 %	83 %	65 %	73 %

Note : Les statistiques pour l'ensemble de la population au Canada sont calculées à partir de la somme des revenus d'emplois et des revenus totaux déclarés par l'ensemble des contribuables au Canada. Données de l'ARC, Statistiques sur le revenu, statistiques provisoires – Données universelles, édition de 2008 (année d'imposition 2006), tableau 4 – Toutes les déclarations selon l'âge et le sexe.

Par ailleurs, la relation observée entre la proportion des prestations d'assurance emploi au revenu total et l'âge des travailleurs est moins évidente. L'examen de cette relation montre tout de même que les prestations d'assurance emploi constituent une source moins importante du revenu total pour les travailleurs de moins de 20 ans et ceux de 60 ans et plus. De plus, à l'opposé du revenu d'emploi, la proportion des prestations d'assurance emploi au revenu total est moins élevée chez les employés dans l'aquaculture et plus grande pour les pêcheurs autonomes (Tableau 3.11).

Tableau 3.11 Contribution des prestations d'assurance emploi au revenu total selon l'âge

Âge	Ratio des prestations moyennes d'assurance emploi par rapport au revenu total moyen					
	Pêcheurs autonomes	Pêcheurs salariés	Employés dans la transformation	Employés dans l'aquaculture	Ensemble de l'industrie de la pêche	Ensemble des industries canadiennes
moins de 20 ans	17.4 %	13.7 %	7.7 %	5.6 %	10.7 %	0.7 %
20 à 39 ans	33.3 %	24.4 %	23.8 %	9.1 %	25.1 %	2.9 %
40 à 59 ans	32.5 %	20.5 %	24.6 %	7.7 %	25.1 %	1.1 %
60 ans et plus	19.3 %	12.8 %	14.5 %	5.4 %	16.0 %	0.4 %
Tous les âges	30.1 %	21.0 %	22.8 %	8.2 %	23.7 %	0.1 %

Note : Les statistiques pour l'ensemble de la population au Canada sont calculées à partir de la somme des revenus de prestations d'assurance emploi et des revenus totaux déclarés par l'ensemble des contribuables au Canada. Données de l'ARC, Statistiques sur le revenu, statistiques provisoires – Données universelles, édition de 2008 (année d'imposition 2006), Tableau 4 – Toutes les déclarations selon l'âge et le sexe.

3.7.4 Composition du revenu total basé sur la région

L'importance du revenu d'emploi et des prestations d'assurance emploi comme sources du revenu total varie d'une région à l'autre (Figure 3.15). Dans l'ensemble de l'industrie de la pêche, la proportion que représente le revenu d'emploi au revenu total semble être plus élevée en Colombie-Britannique, dans les provinces du centre du pays et dans les Territoires du Nord que dans l'Est du Canada. En 2006, le revenu d'emploi constituait 76 % du revenu total en Colombie-Britannique et dans les provinces du centre du pays, 80 % dans les Territoires du Nord, comparativement à 61 % dans les provinces de l'Atlantique. Parmi les provinces de l'Atlantique, elle était plus élevée en Nouvelle-Écosse (69 %) et à l'Île-du-Prince-Édouard (62 %) et moins élevée à Terre-Neuve-et-Labrador (55 %) et dans la région Québec-Atlantique (53 %). Le Tableau 3.12 présente la contribution du revenu d'emploi et des prestations d'assurance emploi au revenu total selon la catégorie de travailleurs et selon la région, en 2006.

Par ailleurs, une revue de la composition du revenu total souligne l'importance des prestations d'assurance emploi comme source de revenus dans les provinces de l'Atlantique. En 2006, les prestations d'assurance emploi représentaient 29 % du revenu total des travailleurs de l'industrie de la pêche dans les provinces de l'Atlantique, alors qu'elles constituaient 9 % en Colombie-Britannique, 8 % dans les provinces du centre du pays et 6 % dans les territoires du Nord. Elle atteignait même 44 % du revenu total des pêcheurs autonomes à Terre-Neuve-et-Labrador (Tableau 3.12).

Figure 3.15 Contribution du revenu d'emploi et des prestations d'assurance emploi au revenu total selon la région, 2006

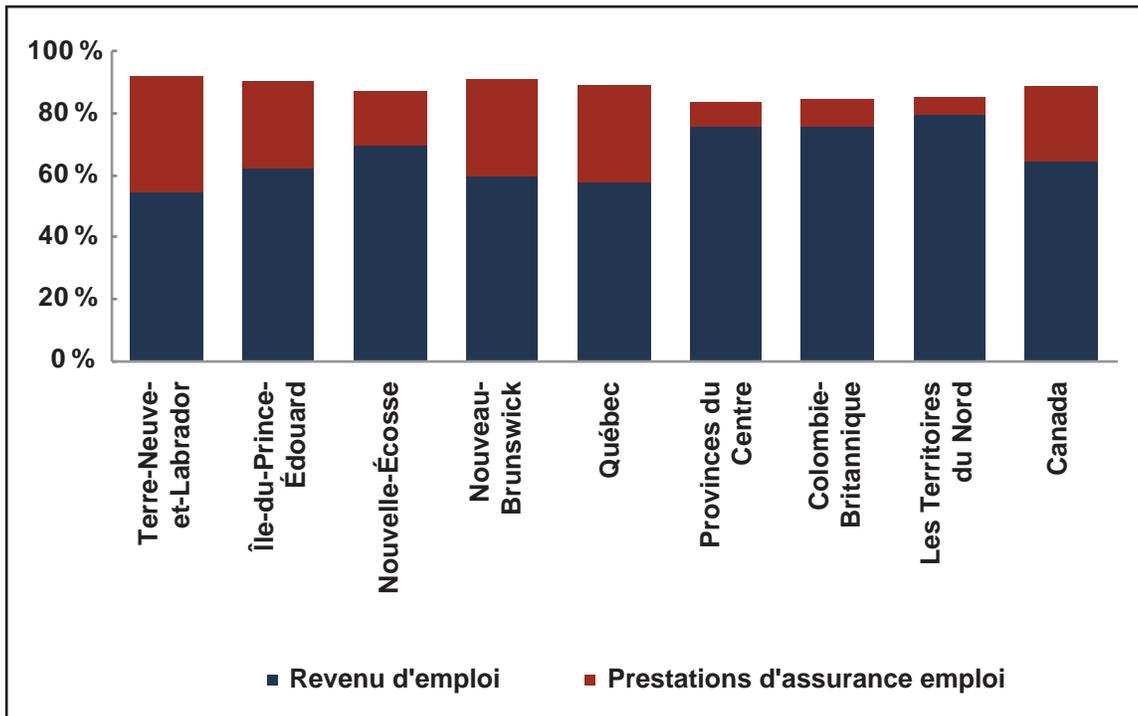


Tableau 3.12 Contribution du revenu d'emploi et des prestations d'assurance emploi au revenu total selon la catégorie de travailleurs et selon la région, 2006

Ratio du revenu moyen d'emploi (RME) et des prestations moyennes d'assurance emploi (PMA) au revenu total moyen

	Pêcheurs autonomes		Pêcheurs salariés		Employés dans la transformation		Employés dans l'aquaculture		Ensemble de l'industrie de la pêche	
	RME (%)	EI (%)	RME (%)	EI (%)	RME (%)	EI (%)	RME (%)	EI (%)	RME (%)	EI (%)
Provinces de l'Atlantique	52	35	67	24	62	29	78	14	61	29
Terre-Neuve-et-Labrador	46	44	69	25	57	37	70	24	55	37
Île-du-Prince-Édouard	59	31	61	30	65	26	71	21	62	28
Nouvelle-Écosse	60	24	72	18	73	13	82	11	69	18
Nouveau-Brunswick	46	35	58	33	60	34	81	10	59	32
Québec (Atlantique)	47	35	54	33	55	37	62	27	53	35
Québec (toute la province)	48	31	55	33	61	31	67	21	58	31
Provinces du centre	39	19	79	7	86	6	75	4	76	8
Colombie-Britannique	64	14	74	2	81	7	91	3	76	9
Les Territoires du Nord	67	10	91	3	83	5	n.a.	n.a.	80	6
Canada	54	30	68	21	68	23	83	8	65	24

Section 4 : Changements survenus dans l'industrie de la pêche de 1994 à 2006

4.1 Principaux changements du profil démographique des travailleurs

La présente section analyse les principaux changements observés du profil des travailleurs de l'industrie de la pêche, de 1994 à 2006. Plus particulièrement, elle examine l'évolution de la proportion de femmes par rapport aux hommes au sein de cette industrie de 1998 à 2006. Ensuite, l'évolution du profil des travailleurs est présentée pour deux groupes de personnes, soit celles de 40 ans et plus et celles de 60 ans et plus, afin d'évaluer le vieillissement de la main-d'œuvre au cours de cette période.

Cette analyse commence par l'examen de l'évolution des emplois de 1994 à 2006 pour les pêcheurs autonomes et de 1998 à 2006 pour les autres catégories de travailleurs de cette industrie¹³. Le nombre d'emplois occupé par les pêcheurs autonomes est passé de 39 090 en 1994 à 26 120 en 2006 (Tableau 4.1), ce qui représente un recul de 12 970 ou environ 33 % des emplois au cours de cette période. L'examen attentif de l'évolution du nombre d'emplois pour cette catégorie de travailleurs montre que 65 % des pertes, soit 8 460 emplois, se sont produites de 1994 à 1998.

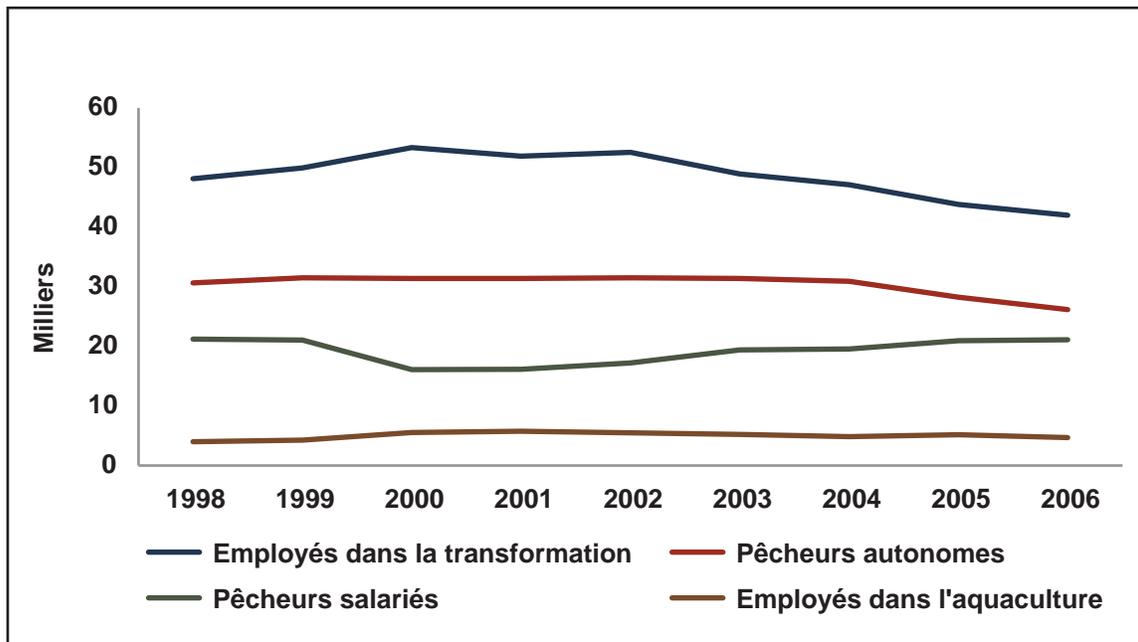
Tableau 4.1 L'évolution du nombre de travailleurs selon la catégorie, de 1994 à 2006

Répartition des travailleurs par catégorie, de 1994 à 2006													
	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
	Nombre d'emplois												
Pêcheurs autonomes	39 090	37 960	36 000	33 550	30 630	31 480	31 340	31 360	31 480	31 370	30 890	28 230	26 120
Pêcheurs salariés	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	21 170	21 020	16 050	16 140	17 210	19 400	19 520	20 910	21 080
Employés dans la transformation	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	48 100	49 890	53 340	51 870	52 530	48 870	47 080	43 790	41 980
Employés dans l'aquaculture	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	3 950	4 230	5 500	5 730	5 490	5 210	4 820	5 130	4 670
Ensemble de l'industrie de la pêche	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	103 850	106 610	106 230	105 100	106 700	104 840	102 300	98 070	93 840

Cette phase de pertes importantes d'emploi chez les pêcheurs autonomes de 1994 à 1998 a été suivie par une période, de 1999 à 2004, relativement stable. Ensuite, il y a eu une autre période où le nombre d'emplois a grandement reculé pour cette catégorie de travailleurs, soit une baisse de 8,6 % et de 7,5 % de 2004 à 2005 et de 2005 à 2006 respectivement (Figure 4.1).

¹³ L'analyse de l'évolution des emplois pour les autres catégories de travailleurs est limitée de 1998 à 2006, étant donné que les données fiables pour ces catégories ne sont pas disponibles de 1994 à 1997.

Figure 4.1 L'évolution du nombre de travailleurs selon la catégorie, de 1998 à 2006



Par ailleurs, le nombre d'emplois pour les pêcheurs salariés est passé de 21 170 en 1998 à 21 080 en 2006, soit une diminution de 90 emplois au cours de cette période. Toutefois, cette variation globale dissimule une perte très élevée de 4 970 emplois (24 %) de 1999 à 2000. Après cette perte, des gains importants de 1 070, 2 190 et 1 390 emplois ont été enregistrés en 2002, 2003 et 2005 respectivement. Ces hausses importantes, totalisant 4 650 emplois, ajoutées à des accroissements modérés en 2004 et en 2006 ont permis à cette catégorie de travailleurs de récupérer les emplois perdus en 1999.

Le secteur de la transformation des produits de la pêche a connu une perte d'emploi modérée, passant de 48 100 en 1998 à 41 980 en 2006. Après avoir affiché des hausses en 1999 et en 2000, le nombre d'emplois a baissé de façon importante de 2000 à 2006. Plus spécifiquement, le nombre d'emplois a chuté de 10 550 (20 %) de 2000 à 2006.

Chez les employés de l'aquaculture, l'évolution du nombre d'emplois, de 1998 à 2006, a été plus stable que celle observée pour les autres catégories de travailleurs. Cette évolution est caractérisée par une phase de croissance de 1998 à 2001. Le nombre d'emplois est passé de 3 950 en 1998 à 5 730 en 2001. Ensuite, de légères pertes d'emplois ont été enregistrées annuellement de 2002 à 2004. Ces pertes ont été suivies par une fluctuation du nombre d'emplois au cours des deux années suivantes pour s'établir à 4 670 en 2006 (Tableau 4.1).

Globalement, l'industrie de la pêche a enregistré une baisse d'environ dix mille emplois, de 1998 à 2006. Sur le plan géographique, c'est à Terre-Neuve que les pertes d'emplois ont été les plus élevées au cours de cette période, soit un recul de 5 990 travailleurs. Cette province était suivie par le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse avec des pertes de 2 780 et de 1 710 emplois respectivement. Contrastant avec ces provinces, des gains importants d'emplois ont été enregistrés dans la région Québec-Atlantique (1 910). La Colombie-Britannique et l'Alberta ont également affiché des hausses d'emploi, quoique plus modestes, de 360 et de 300 respectivement.

Par ailleurs, l'examen à l'échelle régionale et provinciale des baisses importantes d'emplois chez les pêcheurs autonomes, de 1994 à 2006, montre que les pertes les plus élevées ont été enregistrées en Nouvelle-Écosse (5 030), en Colombie-Britannique (3 760) et à Terre-Neuve-et-Labrador (2 660). De façon générale, deux principales tendances ont été identifiées, soit des pertes considérables d'emplois de 1994 à 1998 et des baisses importantes en 2004 et 2005. L'évolution des emplois, de 1994 à 2006, selon la région est présentée en annexe à la Section 4.1a pour les

provinces de l'Atlantique, 4.1 b pour le Québec, 4.1c pour les provinces du centre du pays, 4.1d pour la Colombie-Britannique et 4.1e pour les territoires du Nord.

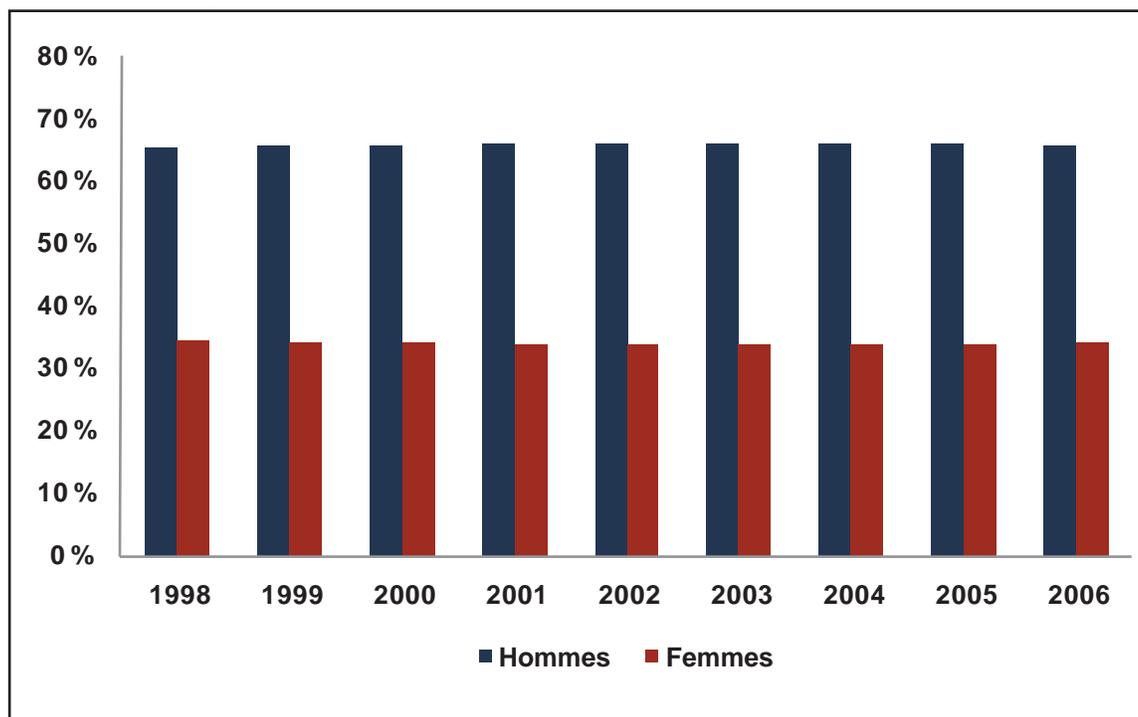
Pour expliquer la baisse importante des emplois au cours de la période ayant fait l'objet d'analyse, il importe de rappeler que le gouvernement fédéral a mis en œuvre un ensemble des programmes, se chevauchant de 1990 à 2001, pour restructurer l'industrie de la pêche canadienne. Plus spécifiquement, le gouvernement canadien a mis en place le programme d'adaptation des pêches de l'Atlantique (1990-1995), le programme d'adaptation et de redressement de la pêche de la morue du Nord (1992-1994), le programme d'adaptation de la pêche du poisson de fond de l'Atlantique (1993-1994), la stratégie du poisson de fond de l'Atlantique (1994-1998) et le plan d'adaptation et de restructuration des pêches canadiennes (1998-2001).

Par l'entremise de ces programmes, le gouvernement fédéral a dépensé 4,1 milliards de dollars dont 3,9 milliards de dollars entre 1992 et 2001 qui ont servi au remplacement du revenu (2 668 millions), aux formations et consultation (497 millions), retrait de permis de pêche (330 millions), développement économique (207 millions), retraite anticipée (159 millions) et programme d'aide destiné aux bateaux (46 millions).¹⁴

4.1.1 L'évolution du nombre de travailleurs selon le genre

Avant l'examen de l'évolution de la proportion de femmes par rapport aux hommes dans l'industrie de la pêche à l'échelle du pays, il importe de rappeler les principales observations du profil des travailleurs selon le genre en 2006. Ce profil, présenté à la Section 1.1, montrait clairement une grande différence entre la proportion de femmes et celle des hommes dans cette industrie, soit précisément 34 % de femmes comparées à 66 % d'hommes. Il mettait également en évidence des différences importantes entre les différentes catégories de travailleurs à ce chapitre, entre autres le nombre quatre fois plus élevé d'hommes que de femmes chez les pêcheurs autonomes.

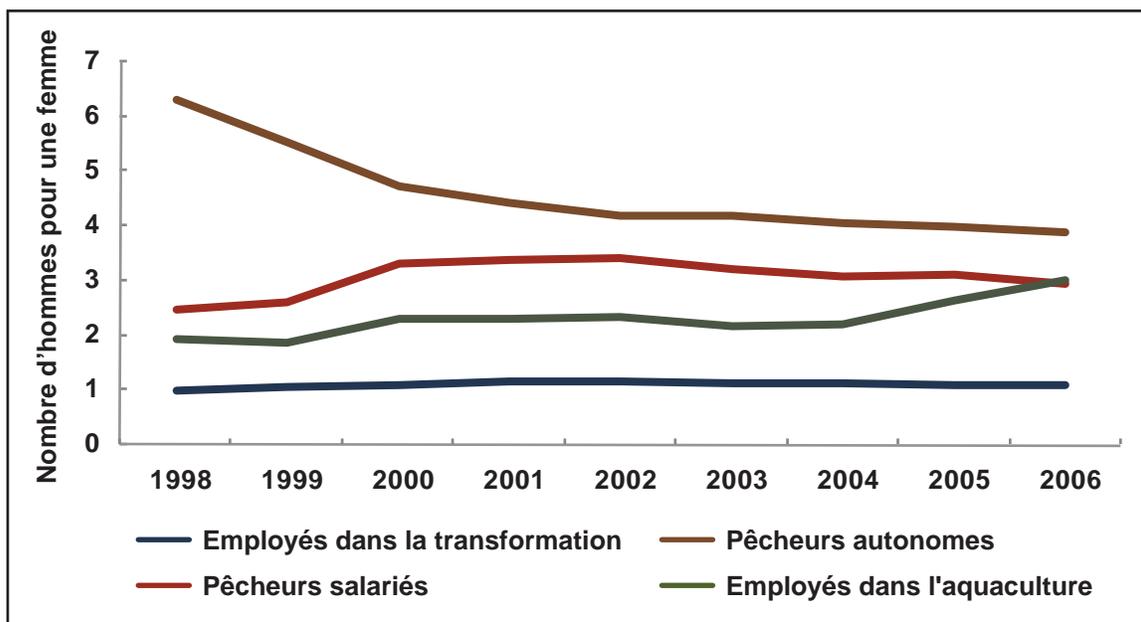
Figure 4.1.1 L'évolution de la proportion d'hommes par rapport aux femmes dans l'ensemble de l'industrie de la pêche, de 1998 à 2006



¹⁴ Source : Pêches et Océans Canada, « Situation actuelle de la pêche de l'Atlantique », avril 2003, archives, Fiches d'information 2003.

L'évolution de la proportion de travailleurs masculins par rapport à leurs homologues féminins, de 1998 à 2006, ne montre aucun changement globalement dans l'industrie de la pêche (Figure 4.1.1). Toutefois, la proportion d'hommes par rapport aux femmes des pêcheurs autonomes a baissé significativement au cours de cette période, passant d'un ratio d'environ six hommes pour une femme en 1998 à quatre hommes pour une femme en 2006. Contrairement à la réduction de la disparité entre les hommes et les femmes chez les pêcheurs autonomes, celle observée entre les travailleurs masculins et les travailleurs féminins dans l'aquaculture a cru au cours de la même période. La proportion est restée la même au niveau des pêcheurs salariés et des employés de la transformation des produits de la pêche. La Figure 4.1.2 montre l'évolution de la proportion d'hommes par rapport aux femmes selon la catégorie des travailleurs de 1998 à 2006.

Figure 4.1.2 L'évolution de la proportion d'hommes par rapport aux femmes, selon la catégorie de travailleurs, de 1998 à 2006

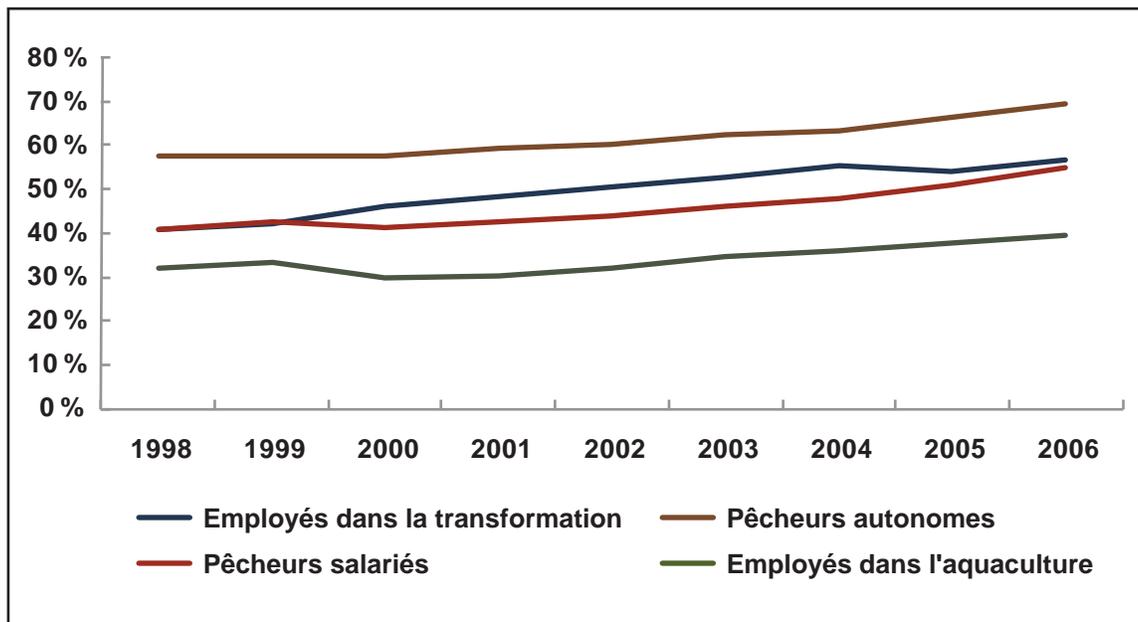


4.1.2 L'évolution du nombre de travailleurs selon l'âge

Le profil des travailleurs selon l'âge présenté à la Section 1.2 faisait observer l'existence d'une main-d'œuvre plus âgée dans l'industrie de la pêche comparativement à l'ensemble des industries canadiennes, en 2006. De plus, elle mettait en évidence une population de travailleurs plus âgés chez les pêcheurs autonomes, contrastant avec les autres catégories de travailleurs. Cette section examine particulièrement le vieillissement de la main-d'œuvre de l'industrie de la pêche selon la catégorie de travailleurs, de 1998 à 2006.

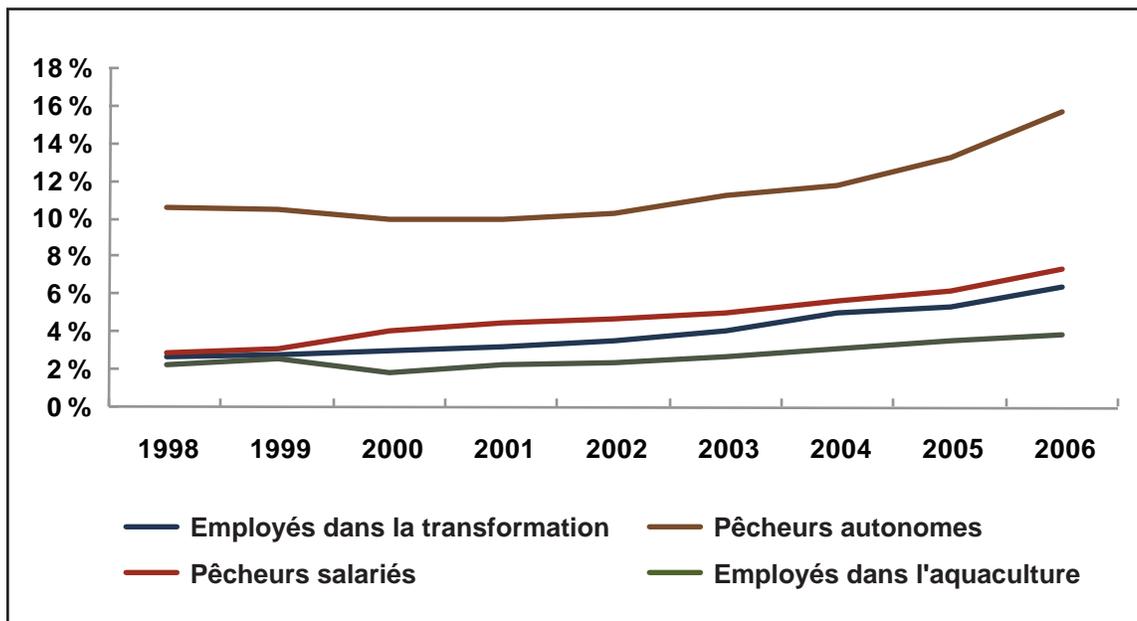
Au cours de cette période, la proportion de travailleurs âgés de 40 ans et plus a augmenté de 12 % chez les pêcheurs autonomes, de 14 % pour les pêcheurs salariés et de 16 % pour les employés dans la transformation des produits de la pêche. C'est dans l'aquaculture que cette population a cru le moins, soit une hausse de 8 %. En plus de la progression de cette population, présentée à la figure 4.1.3, il importe de souligner que de 1998 à 2006, la proportion des travailleurs âgés de 40 ans et plus est demeurée beaucoup plus élevée chez les pêcheurs autonomes, passant de 58 % en 1998 à environ 70 % en 2006. À l'opposé, cette population est restée nettement plus faible dans l'aquaculture, passée de 32 % en 1998 à 40 %.

Figure 4.1.3 L'évolution de la proportion des travailleurs âgés de 40 ans et plus, selon la catégorie de travailleurs, de 1998 à 2006



L'examen de l'évolution de la population de travailleurs âgée de 60 ans et plus montre également ce vieillissement de la main-d'œuvre de 1998 à 2006 (Figure 4.1.4). En 1998, les pêcheurs de 60 ans et plus représentaient 11 % de l'ensemble des pêcheurs autonomes, comparativement à 16 % en 2006. Cette population, quoique beaucoup plus faible, a doublé dans les autres catégories de travailleurs.

Figure 4.1.4 L'évolution de la proportion des travailleurs âgés de 60 ans et plus, selon la catégorie de travailleurs, de 1998 à 2006



La proportion des travailleurs de moins de 20 ans est demeurée relativement inchangée de 1998 à 2006, dans toutes les catégories de travailleurs. Au cours de cette période, cette population s'est stabilisée à environ 2 % chez les pêcheurs autonomes, à 6 % chez les pêcheurs salariés et à 9 % pour les employés dans la transformation des produits de la pêche.

Ce portrait sur le vieillissement de la main-d'œuvre dans l'industrie de la pêche à l'échelle nationale semble se refléter d'une région à l'autre, avec cependant quelques exceptions. La main-d'œuvre de l'industrie de la pêche dans la région Québec-Atlantique semble être plus vieillissante que dans les autres régions. De 1998 à 2006, dans cette région, la population âgée de 40 ans et plus a augmenté de 29 % chez les pêcheurs autonomes, de 39 % pour les pêcheurs salariés, de 34 % chez les employés dans la transformation des produits de la pêche et 22 % dans pour les employés dans l'aquaculture.

En plus de ces grandes variations, il faut signaler des différences régionales importantes dans la progression de cette population chez les employés dans la transformation des produits de la pêche. De 1998 à 2006, pour cette catégorie des travailleurs, les personnes âgées de 40 ans et plus ont augmenté de 19 % dans l'ensemble des provinces de l'Atlantique, comparativement à 8 % en Colombie-Britannique. Il faut noter également que le rythme du vieillissement varie d'une province à l'autre dans l'aquaculture. De 1998 à 2006, les personnes de 40 ans et plus ont augmenté de 21 % à Terre-Neuve-et-Labrador et de 24 % à Île-du-Prince-Édouard, comparativement à une faible hausse de 5 % au Nouveau-Brunswick.

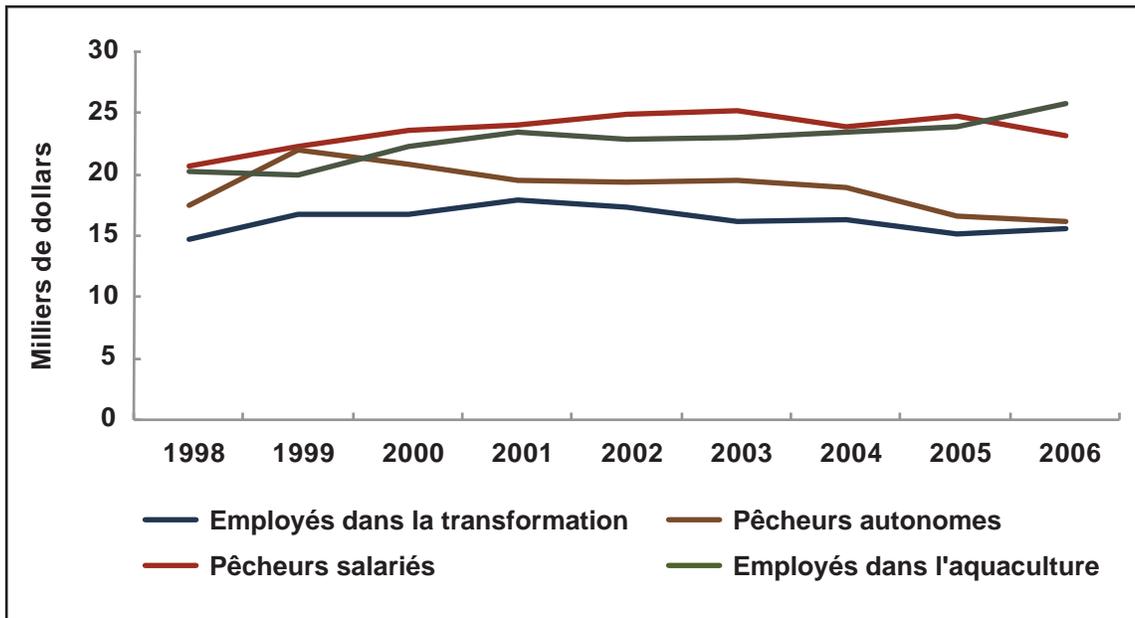
4.2 Principaux changements du portrait du revenu d'emploi et des prestations d'assurance emploi reçues par les travailleurs

Cette section analyse l'évolution du revenu d'emploi moyen et des prestations d'assurances emplois moyennes des travailleurs de l'industrie de la pêche sur une période de temps. Avant l'examen de l'évolution de ces deux sources importantes de revenus pour les travailleurs, il convient de rappeler que le revenu d'emploi est composé des salaires obtenus à titre d'employé de tous les secteurs (pêches et autres) et des gains à titre de travailleur indépendant. Il importe également de préciser que les revenus faisant l'objet d'analyse dans la présente section ont été corrigés et exprimés en dollars constants de l'année 2005, afin de tenir compte de l'inflation.

4.2.1 Principaux changements du portrait du revenu d'emploi

L'examen des changements de 1998 à 2006 révèle une tendance à la hausse du revenu d'emploi réel dans toutes les catégories de travailleurs, à l'exception de celle des pêcheurs autonomes où le revenu d'emploi semble plutôt évoluer à la baisse (Figure 4.2.1). Cependant, la croissance semblait être plus marquée dans l'aquaculture, alors que le revenu d'emplois a crû de 28 % au cours de cette période, comparativement à une modeste de 6 % des gains des employés dans la transformation des produits de la pêche. Quant au revenu d'emploi des pêcheurs autonomes, il est passé de 22 691 \$ en 1995 à 17 340 \$ en 1998, soit une baisse de 25 % survenu surtout en 1996 et en 1997. Cette importante diminution a été suivie par une hausse remarquable de 4 595 \$ ou 26 % de 1998 à 1999. Depuis cet accroissement, leurs gains ont chuté presque chaque année pour s'établir à 16 033 \$ en 2006, son plus bas niveau au cours de la période (Tableau 4.2.1).

Figure 4.2.1 L'évolution du revenu d'emploi moyen selon la catégorie de travailleurs, de 1998 à 2006, en dollars constant de 2005



Il faut souligner également l'accroissement des écarts de revenus d'emplois observés entre les catégories de travailleurs, de 1998 à 2006. En 1998, les pêcheurs salariés enregistraient 20 537 \$, soit les gains les plus élevés de l'industrie de la pêche. Les employés dans la transformation des produits de la pêche affichaient le revenu moyen d'emploi le plus faible, soit 14 664 \$. Ainsi, l'écart des gains moyens entre la catégorie affichant le revenu moyen le plus élevé et celle disposant des gains les plus faibles s'établissait à 5 874 \$ ou 40 %. Huit ans plus tard, en 2006, cet écart entre les travailleurs gagnant le plus haut revenu d'emploi et ceux ayant les gains les plus bas a presque doublé pour atteindre 10 177 \$ ou 66 %. Les travailleurs dans l'aquaculture, tel que mentionné précédemment, ont vu leur revenu croître le plus rapidement, allant même jusqu'à dépasser les pêcheurs salariés.

Tableau 4.2.1 L'évolution du revenu d'emploi moyen selon la catégorie de travailleurs, de 1995 à 2006

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Pêcheurs autonomes	22 691	18 903	17 360	17 340	21 934	20 745	19 452	19 328	19 436	18 824	16 448	16 033
Pêcheurs salariés	n.d.	n.d.	n.d.	20 537	22 140	23 465	24 018	24 921	25 150	23 810	24 776	23 081
Employés dans la transformation	n.d.	n.d.	n.d.	14 664	16 723	16 601	17 807	17 298	16 130	16 259	15 050	15 500
Employés dans l'aquaculture	n.d.	n.d.	n.d.	20 101	19 830	22 229	23 329	22 804	22 873	23 376	23 841	25 677

Note : Le revenu d'emploi moyen en dollars constants de 2005 est dérivé du revenu total moyen en dollars constants de 2005 et de l'évolution de la proportion que le revenu d'emploi représente du revenu total en dollars courants observés chaque année.

Le portrait du revenu d'emploi des travailleurs de l'industrie de la pêche dressé à la section 2.3 montrait que les gains enregistrés en 2006 variaient d'une région à l'autre et d'une catégorie de travailleurs à l'autre. Les revenus d'emploi les plus élevés en 2006 étaient enregistrés en Ontario, suivi de la Nouvelle-Écosse, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique. Ce portrait a certainement subi des changements au fil des ans, toutefois, les grandes différences observées en matière du revenu d'emploi sur le plan régional semblent être bien enracinées.

Outre ces observations, il faut noter une baisse considérable et soutenue du revenu d'emploi des pêcheurs autonomes des Territoires du Nord-Ouest de 1995 à 2006. Leur revenu d'emploi moyen a reculé de 75 % de 1995 à 2006. Cet effondrement de leurs gains s'est produit parallèlement à une chute de l'emploi durant la même période. L'historique des revenus d'emplois par région, de 1995 à 2006, est présenté en annexe à la Section 4.2.1a à 4.2.1e.

Dans les autres catégories des travailleurs, de 1998 à 2006, les revenus d'emploi chez les pêcheurs salariés ont cru le plus rapidement en Ontario et en Colombie-Britannique. Alors que les revenus sont restés bas à Terre-Neuve et Labrador et à l'Île-du-Prince-Édouard.

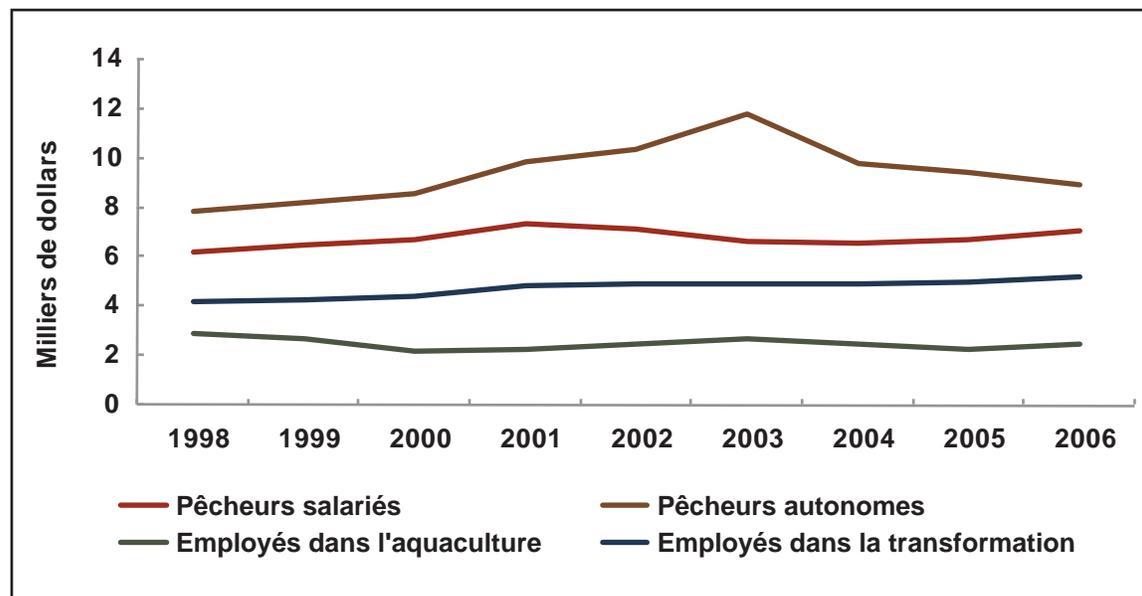
Chez les employés dans la transformation des produits de la pêche, l'évolution du portrait est assez identique à celle observée pour les pêcheurs salariés. C'est en Ontario que le revenu des travailleurs fut le plus élevé alors que les revenus les plus faibles furent enregistrés au Québec, à Terre-Neuve et Labrador et à l'Île-du-Prince-Édouard.

Quant à l'évolution du revenu d'emploi dans l'aquaculture de 1998 à 2006, conformément aux observations de la section 2.3, les gains des travailleurs de la Colombie-Britannique sont restés considérablement plus élevés que ceux de leurs homologues des provinces atlantiques. Par exemple, les revenus ont diminués de 6 131 \$ (26 %) de 1998 à 2006, parallèlement à une hausse significative du nombre d'emplois, passant de 120 à 470 en 2006.

4.2.2 Principaux changements du portrait des prestations d'assurance emploi reçues par les travailleurs

Contrairement à la baisse de leur revenu d'emploi, les prestations d'assurance emploi reçues par les pêcheurs autonomes ont augmenté de 14 % de 1998 à 2006. L'examen de l'évolution de leurs prestations montre une progression constante de 1998 à 2003, atteignant ainsi un sommet à 11 792 \$. Cependant, depuis ce 2003 les prestations reçues par les pêcheurs autonomes baissées à 8 959 \$ en 2006. En dépit de ces importantes baisses, les pêcheurs autonomes ont reçu, tout au long de la période, les prestations les plus élevées de l'industrie de la pêche (Figure 4.2.2).

Figure 4.2.2 L'évolution des prestations moyennes d'assurance emploi selon la catégorie de travailleurs, de 1998 à 2006, en dollars constant de 2005



Similaire à la variation observée chez les pêcheurs autonomes, les prestations reçues par les pêcheurs salariés ont augmenté de 15 % de 1998 à 2006. De plus, cette catégorie de travailleurs a perçu des montants nettement inférieurs, soit 2 667 \$ de moins en moyenne par année que l'aide financière accordée à leurs homologues travaillant

principalement à leur propre compte. L'évolution des prestations d'assurance emploi reçues par les employés dans la transformation a cru de façon constante atteignant 5 193 \$ en 2006, ce qui représente une progression annuelle d'environ 3 %. Toutefois, les employés dans l'aquaculture ont reçu des prestations plus faibles durant cette période, baissant à 2 522 \$ en 2006 (Tableau 4.2.2).

Tableau 4.2.2 L'évolution des prestations moyennes d'assurance emploi selon la catégorie de travailleurs, de 1995 à 2006

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Pêcheurs autonomes	6 989	6 798	7 207	7 864	8 233	8 574	9 899	10 343	11 792	9 797	9 420	8 959
Pêcheurs salariés	n.d.	n.d.	n.d.	6 175	6 445	6 716	7 373	7 162	6 682	6 576	6 700	7 107
Employés dans la transformation	n.d.	n.d.	n.d.	4 166	4 236	4 411	4 806	4 896	4 875	4 922	4 960	5 193
Employés dans l'aquaculture	n.d.	n.d.	n.d.	2 929	2 725	2 200	2 301	2 482	2 693	2 519	2 267	2 522

Note : Les prestations moyennes d'assurance emploi en dollars constants de 2005 sont dérivées du revenu total moyen en dollars constants de 2005 et de l'évolution de la proportion que les prestations d'assurance d'emploi représentent du revenu total en dollars courants observés chaque année.

Sur le plan régional, les prestations d'assurance emploi reçues par ces travailleurs varient d'une catégorie de travailleurs à l'autre. L'écart est considérable entre les montants reçus par les travailleurs des provinces de l'Atlantique et les autres provinces et territoires. Par exemple, en 1995, les travailleurs de la Colombie-Britannique ont reçu 4 949 \$, ou 12 % de moins que des travailleurs de Terre-Neuve et Labrador alors qu'ils ont reçu 60 % de moins 11 ans plus tard.

Parmi les principaux changements au sujet de l'évolution des prestations d'assurance emploi, les pêcheurs autonomes de Terre-Neuve-et-Labrador ont vu leurs prestations passées de 5 634 \$ en 1995 à un sommet de 16 254 \$ en 2003, une augmentation de 10 620 \$ en huit ans

Par ailleurs, chez les pêcheurs salariés, le Nouveau-Brunswick et le Québec ont enregistré les prestations d'assurance emploi les plus élevées au pays, soient respectivement une moyenne de 9 620 \$ et 9 239 \$. Il faut d'ailleurs signaler l'accroissement des prestations enregistrées au Québec et au Nouveau-Brunswick, surtout de 1999 à 2001, qui ont eu pour conséquences de creuser l'écart entre leurs niveaux de prestations et ceux des autres provinces. À titre de comparaison, les pêcheurs salariés de la Colombie-Britannique ont reçu en moyenne 1 274 \$ par année au cours de cette période, alors que leurs homologues à Terre-Neuve-et-Labrador qui ont reçu pourtant les montants les plus bas de la région Atlantique déclaraient des prestations annuelles moyennes de 6 310 \$

Chez les employés dans la transformation des produits de la pêche, le portrait est assez semblable à celui observé pour les pêcheurs salariés. Les prestations ont considérablement augmentées pour les travailleurs de Terre-Neuve-et-Labrador, passant de 4 360 \$ en 1998 à 7 117 \$ en 2006.

Dans l'aquaculture, l'évolution du portrait des prestations d'assurance emploi, de 1998 à 2006, est comparable à celle des catégories des travailleurs analysées précédemment. Pour cette catégorie de travailleurs, encore une fois, les provinces de l'Atlantique ont affiché des montants perçus beaucoup plus élevés que les provinces du Centre et de la Colombie-Britannique. Au cours de cette période, les travailleurs de la Colombie-Britannique enregistraient des prestations moyennes de 1 224 \$, alors qu'au Nouveau-Brunswick, la principale région aquacole de l'Atlantique, les montants reçus en moyenne se chiffraient à 2 752 \$

L'évolution des prestations d'assurance emploi selon la catégorie de travailleurs et selon la région, est présentée en annexe à la Section 4.2.2a à 4.2.2e.

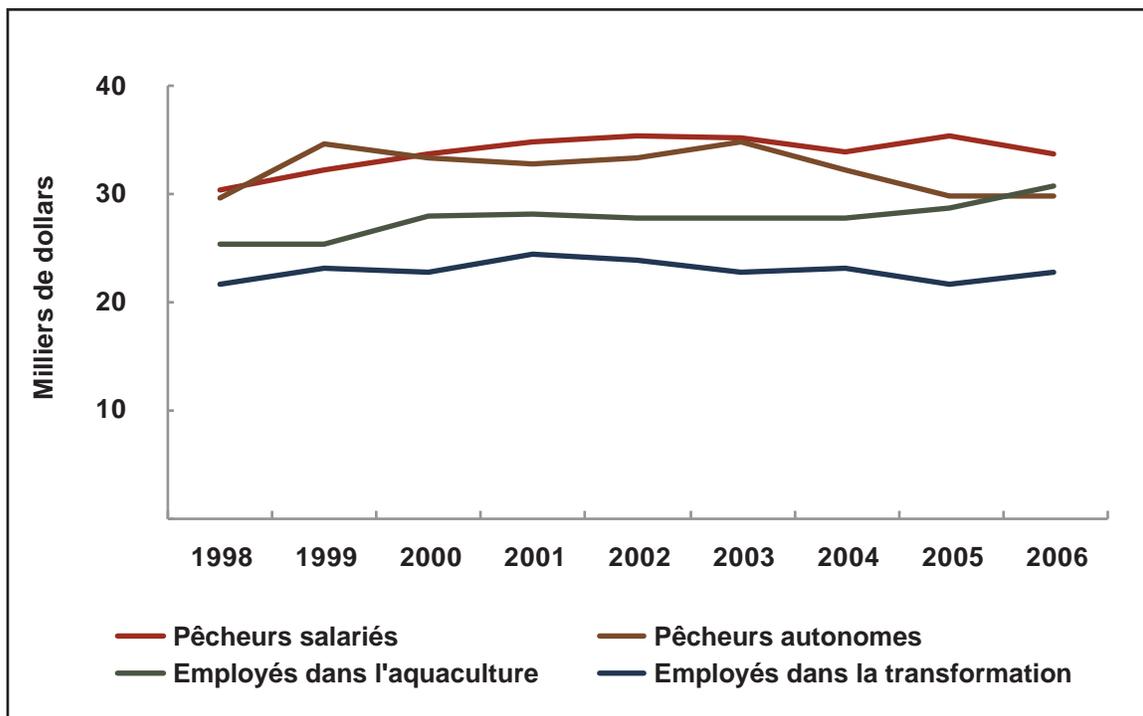
4.3 Principaux changements du portrait du revenu total

Tout comme pour les sections précédentes, la présente section analyse l'évolution du revenu total moyen des travailleurs de l'industrie de la pêche. Cette section présente aussi l'évolution du revenu total des femmes par rapport aux hommes selon la catégorie de travailleurs.

4.3.1 L'évolution du revenu total moyen

Il importe de souligner que le revenu total faisant l'objet d'analyse dans la présente section est le revenu total moyen avant impôt en provenance de toutes les sources. Il faut noter aussi que les revenus totaux présentés ont été corrigés et exprimés en dollars constants de l'année 2005, pour tenir compte de l'évolution du niveau général des prix ou l'inflation au cours de la période analysée.

Figure 4.3.1 L'évolution du revenu total moyen selon la catégorie de travailleurs, de 1998 à 2006, en dollars constant de 2005



Similaire à l'analyse de l'évolution du revenu d'emploi et des prestations d'assurance emploi, la présente section examine d'abord les changements observés du revenu total moyen des pêcheurs autonomes. Il est passé de 34 793 \$ en 1995 à 29 214 \$ en 1997. Cette baisse a été suivie de deux années de croissance. Cependant, depuis 1999, ce revenu semble plutôt évoluer à la baisse (Figure 4.3.1). Il a finalement atteint 29 810 \$ en 2006 (Tableau 4.3.1).

Parallèlement à l'évolution du revenu total des pêcheurs autonomes, celui des pêcheurs salariés a suivi un schéma différent. Leur revenu total moyen a crû annuellement de façon substantielle de 1998 à 2002. Après avoir atteint 35 375 \$ en 2002, son pic, le revenu total moyen touché par les pêcheurs salariés a fluctué au cours des années suivantes.

Il y a eu un écart continu au niveau du revenu entre ces deux catégories de travailleurs. Il faut noter que les pêcheurs salariés ont touché des revenus totaux moyens légèrement supérieurs aux pêcheurs autonomes.

Tableau 4.3.1 L'évolution du revenu total moyen selon la catégorie de travailleurs, de 1995 à 2006

	Revenu total moyen en dollars constant de 2005 (\$)											
	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Pêcheurs autonomes	34 793	30 507	29 214	29 586	34 650	33 352	32 778	33 325	34 802	32 259	29 767	29 810
Pêcheurs salariés	n.d.	n.d.	n.d.	30 496	32 272	33 830	34 749	35 375	35 169	33 933	35 347	33 830
Employés dans la transformation	n.d.	n.d.	n.d.	21 680	23 290	22 889	24 542	24 020	22 868	23 112	21 703	22 790
Employés dans l'aquaculture	n.d.	n.d.	n.d.	25 384	25 306	28 005	28 156	27 807	27 843	27 869	28 643	30 820

Les employés dans la transformation des produits de la pêche ont touché les revenus totaux les plus faibles de l'industrie de la pêche entre 1998 et 2006. Leur revenu total moyen a progressé en dents de scie de 1998 à 2002, pour atteindre son sommet en 2002 avec un revenu total moyen de 24 542 \$. Depuis ce pic, une tendance à la baisse de leur revenu global est observée. Au chapitre des écarts de revenus, ces travailleurs ont touché en moyenne près de 29 % de moins que les pêcheurs salariés.

Quant à la progression du revenu total moyen des travailleurs dans l'aquaculture, elle est passée de 25 384 \$ en 1998 à 30 820 en 2006, soit une hausse 21 % au cours de la période. Cette tendance provient de deux hausses importantes observées en 2000 et 2006 de l'ordre de 12 % et de 8 % respectivement. Cette croissance du revenu total moyen dans l'aquaculture combinée avec le recul de celui des pêcheurs autonomes au cours des dernières années a permis aux travailleurs aquacoles de devancer les pêcheurs autonomes au second rang au chapitre du revenu total moyen le plus élevé de l'industrie de la pêche (Figure 4.3.1).

L'évolution du revenu total des pêcheurs autonomes à l'échelle régionale a suivi un schéma presque identique à celle de leur revenu d'emploi. La Nouvelle-Écosse qui avait enregistré le revenu d'emploi moyen le plus élevé chez les pêcheurs autonomes a affiché également le revenu total moyen le plus haut, soit 43 305 \$. Elle était suivie par la région Québec-Atlantique (41 158 \$), l'Île-du-Prince-Édouard (39 277 \$) et le Nouveau-Brunswick (34 770 \$). À l'opposé, Terre-Neuve-et-Labrador a enregistré des revenus totaux moyens beaucoup plus bas que les autres provinces de l'Est du pays, soit en moyenne 28 214 \$ au cours de cette période.

Ce sont les pêcheurs autonomes de l'Ontario qui ont eu les revenus totaux moyens les plus élevés en 2006, provenant principalement de l'augmentation des revenus d'investissement.

L'évolution du revenu total moyen selon la catégorie de travailleurs et selon la région est présentée en annexe à la Section 4.3.1a à 4.3.1e.

Au sujet des revenus totaux moyens les plus élevés chez les pêcheurs salariés, hormis les régions où le nombre de travailleurs est très faible, l'Ontario, la Colombie-Britannique et la Nouvelle-Écosse ont enregistré les gains les plus hauts, soit respectivement 44 860 \$, 42 526 \$ et 37 753 \$. Les revenus totaux moyens touchés par les pêcheurs salariés de Terre-Neuve-et-Labrador (26 482 \$) et de l'Île-du-Prince-Édouard (24 997 \$) sont demeurés parmi les plus bas.

Chez les employés dans la transformation des produits de la pêche les revenus totaux moyens furent les plus élevés en Ontario et la Nouvelle-Écosse, soit 33 354 \$ et 31 379 \$ respectivement. Elles étaient suivies par la Colombie-Britannique loin en troisième place avec 23 798 \$, bien que supérieur au reste des provinces Atlantiques.

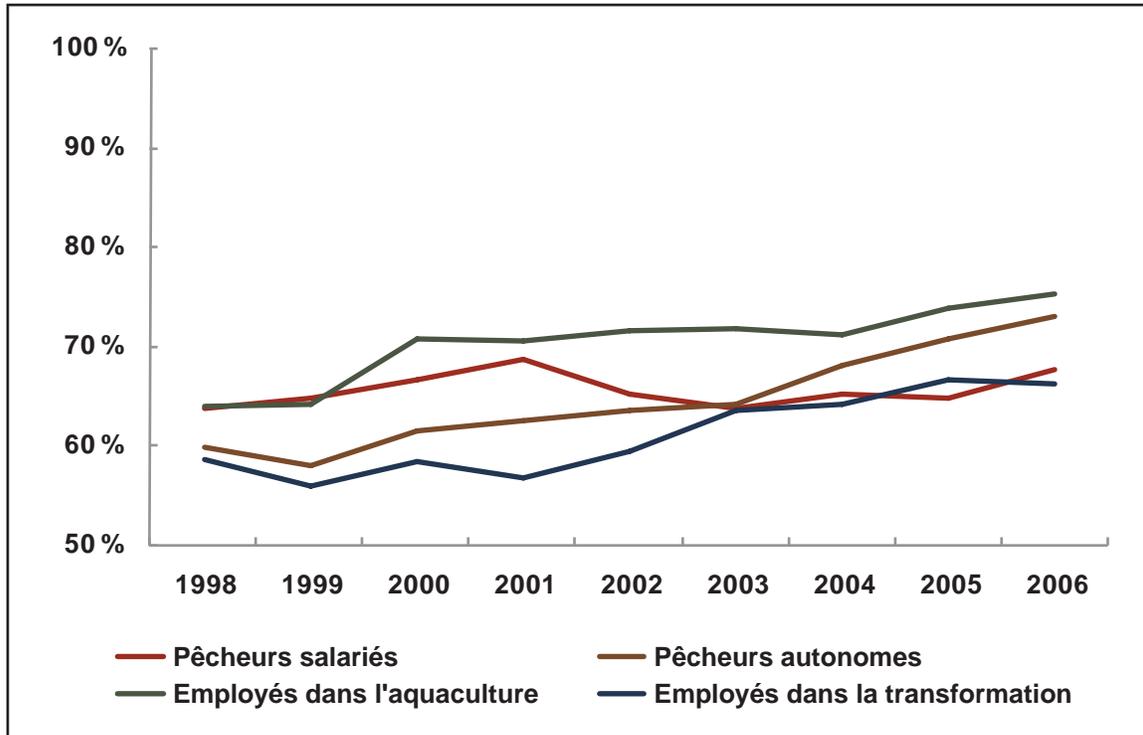
La progression du revenu total dans l'aquaculture de 1998 à 2006 a suivi presque le même modèle que celle du revenu d'emploi. Encore une fois, la Colombie-Britannique a affiché des revenus totaux supérieurs à ceux des provinces atlantiques. Plus spécifiquement, les travailleurs aquacoles de la Colombie-Britannique ont enregistré 31 507 \$ en moyenne de 1998 à 2006, alors que leurs homologues de Terre-Neuve-et-Labrador touchaient 18 773 \$.

4.3.2 L'évolution du revenu des femmes par rapport au revenu des hommes

Cette section examine l'évolution des écarts observés entre le revenu total des travailleurs masculins et leurs homologues féminins dans l'industrie de la pêche.

Selon le portrait présenté à la Section 3.1 intitulée « Revenu total selon le genre », les femmes touchaient en 2006 un revenu total inférieur à celui des hommes dans toutes les catégories de travailleurs. L'écart le plus important a été observé chez les employés dans la transformation des produits de la pêche, où le revenu total des femmes s'établissait à 66 % de celui des hommes.

Figure 4.3.2 L'évolution de la proportion du revenu total moyen des femmes par rapport aux revenus des hommes, selon la catégorie de travailleurs, de 1998 à 2006



L'évolution de ce portrait, illustré à la Figure 4.3.2, montre une réduction des écarts du revenu total moyen entre les hommes et les femmes, dans toutes les catégories de travailleurs. Cependant, cette diminution s'est faite à un rythme lent et variait d'une catégorie de travailleurs à l'autre. La baisse des écarts de revenu était plus élevée chez les pêcheurs autonomes et les employés dans l'aquaculture, où les femmes rattrapaient les hommes. Le Tableau 4.3.2 présente la proportion du revenu total moyen des femmes par rapport à leurs homologues masculins.

Tableau 4.3.2 L'évolution de la proportion du revenu total moyen des femmes par rapport aux revenus des hommes, selon la catégorie des travailleurs, de 1995 à 2006

	Pêcheurs autonomes	Pêcheurs salariés	Employés dans la transformation	Employés dans l'aquaculture
Ratio du revenu total moyen des femmes par rapport aux hommes (%)				
1995	57 %	n.d.	n.d.	n.d.
1996	60 %	n.d.	n.d.	n.d.
1997	61 %	n.d.	n.d.	n.d.
1998	60 %	64 %	59 %	64 %
1999	58 %	65 %	56 %	64 %
2000	61 %	67 %	58 %	71 %
2001	62 %	69 %	57 %	71 %
2002	63 %	65 %	59 %	72 %
2003	64 %	64 %	64 %	72 %
2004	68 %	65 %	64 %	71 %
2005	71 %	65 %	67 %	74 %
2006	73 %	68 %	66 %	75 %

À l'échelle régionale, conformément aux observations présentées à la section 3.1, la Colombie-Britannique a affiché les moins grandes disparités entre les femmes et les hommes. Un examen plus approfondi des différences de revenu entre les hommes et les femmes de la Colombie-Britannique et les provinces de l'Atlantique est fourni au Tableau 4.3.3.

Tableau 4.3.3 L'évolution de la proportion du revenu total moyen des femmes par rapport aux revenus des hommes, selon la catégorie des travailleurs, dans les provinces de l'Atlantique et en Colombie-Britannique, de 1995 à 2006

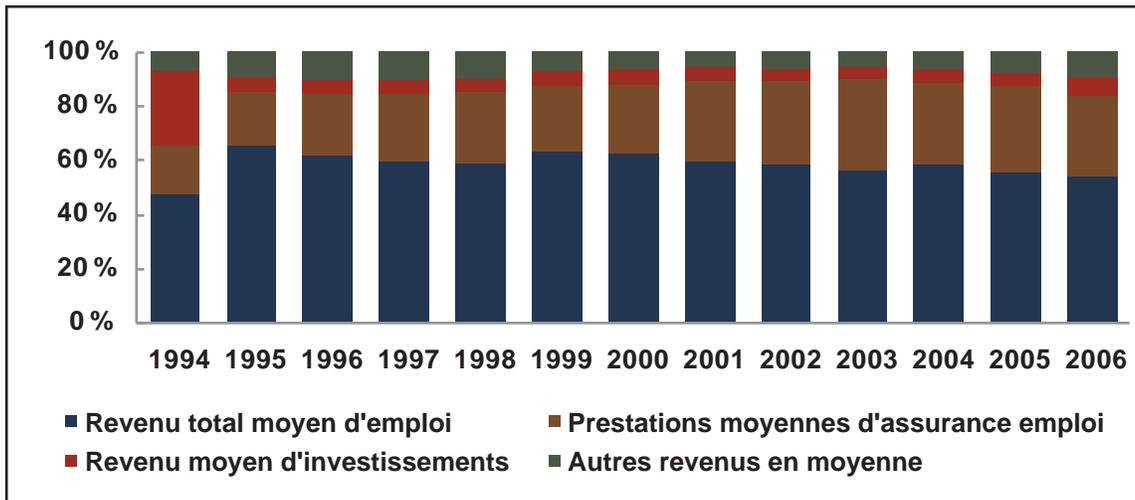
	Pêcheurs autonomes		Pêcheurs salariés		Employés dans la transformation		Employés dans l'aquaculture	
	Provinces de l'Atlantique	Colombie-Britannique	Provinces de l'Atlantique	Colombie-Britannique	Provinces de l'Atlantique	Colombie-Britannique	Provinces de l'Atlantique	Colombie-Britannique
	Ratio du revenu total moyen des femmes par rapport aux hommes (%)							
1995	52 %	74 %	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
1996	55 %	68 %	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
1997	55 %	74 %	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
1998	55 %	73 %	60 %	79 %	55 %	74 %	55 %	72 %
1999	54 %	72 %	62 %	70 %	54 %	73 %	57 %	73 %
2000	57 %	76 %	58 %	71 %	55 %	72 %	72 %	71 %
2001	60 %	71 %	59 %	82 %	53 %	72 %	65 %	79 %
2002	61 %	71 %	57 %	77 %	55 %	74 %	67 %	77 %
2003	61 %	76 %	57 %	83 %	60 %	74 %	68 %	75 %
2004	66 %	73 %	60 %	83 %	61 %	74 %	67 %	75 %
2005	69 %	72 %	58 %	82 %	65 %	77 %	71 %	76 %
2006	71 %	72 %	63 %	78 %	65 %	75 %	75 %	75 %

4.3.3 L'évolution de la composition du revenu total moyen selon la catégorie de travailleurs, de 1994 à 2006

Avant d'examiner l'évolution de la composition du revenu total des travailleurs de l'industrie de la pêche à travers le temps, il convient de rappeler les grandes lignes, présentées à la Section 3.7.1, de la composition de ce revenu en 2006. Selon les observations pour l'ensemble des travailleurs de cette industrie, 65 % du revenu total provenait du revenu d'emploi et 24 % provenait des prestations du programme de l'assurance emploi, alors que les revenus d'investissements et d'autres sources déclarés par les travailleurs ne représentaient que 5 % et 6 % respectivement.

Un bref examen de l'évolution de la composition du revenu total moyen des pêcheurs autonomes montre que les revenus d'investissements déclarés par ces travailleurs ont fortement diminués depuis 1994. Plus spécifiquement, les revenus d'investissements déclarés représentaient 28 % du revenu total moyen en 1994 et s'établissait dans une fourchette allant de 4 % à 7 % dans les années subséquentes (Figure 4.3.3a). Ce portrait différent observé en 1994 par rapport aux autres années pourrait être du à une combinaison de différents facteurs dont la modification des impôts par le gouvernement du Canada permettant aux individus pour cette année de réclamer une portion de leur exemptions de gains de capital. De plus, cela pourrait aussi être partiellement du à la mise en place de programmes gouvernementaux de rachat de permis de pêche qui visait à restructurer l'industrie de la pêche. Les pêcheurs ont du déclarer les montants reçus pour la vente de leurs permis à titre d'autres revenus d'investissements.

Figure 4.3.3a L'évolution de la composition du revenu total moyen des pêcheurs autonomes, de 1994 à 2006



Une des principales observations du revenu total des travailleurs de l'industrie de la pêche est le haut niveau de stabilité de sa composition. Le revenu d'emploi et les prestations d'assurance emploi sont demeurés les deux plus grandes sources du revenu total et ce pour toutes les provinces.

Chez les pêcheurs autonomes, le revenu d'emploi ne comptait que pour 58 % du revenu total en moyenne de 1998 à 2006, alors qu'il représentait 82 % du revenu total moyen des employés dans l'aquaculture. Pour les pêcheurs salariés et les employés dans la transformation des produits de la pêche, la part que représentait le revenu d'emploi s'établissait à près de 70 %.

Les prestations d'assurance emploi étaient la seconde source importante de revenu total. Les montants reçus de 1998 à 2006 représentaient de 9 % à 30 % du revenu total des travailleurs de l'industrie de la pêche. Les revenus combinés de l'investissement et des revenus divers représentaient de 9 % à 12 % du revenu total de ces travailleurs.

L'illustration de l'évolution de la composition du revenu total des travailleurs de l'industrie de la pêche est présentée aux Figures 4.3.3b à 4.3.3d.

Figure 4.3.3b L'évolution de la composition du revenu total moyen des pêcheurs salariés, de 1998 à 2006

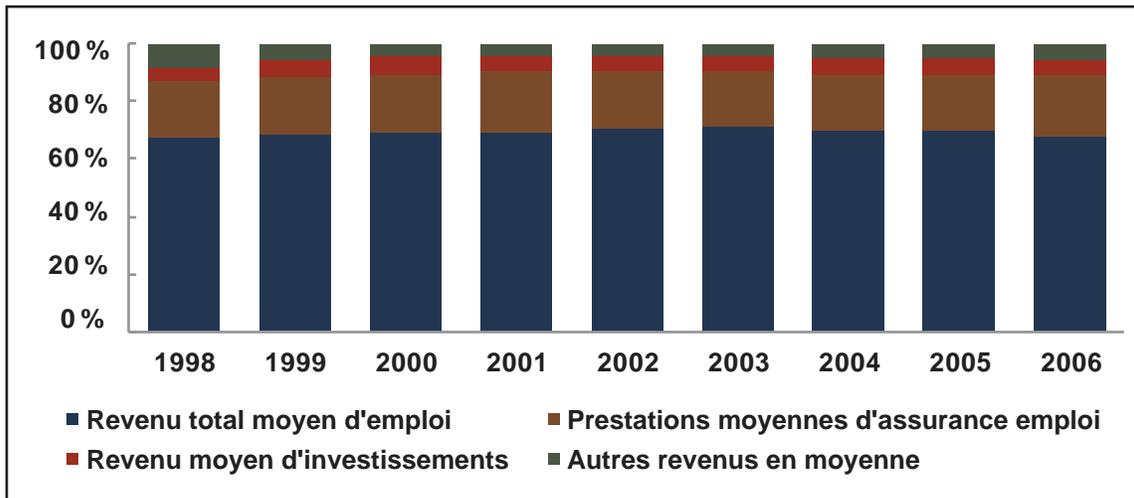


Figure 4.3.3c L'évolution de la composition du revenu total moyen des employés dans la transformation des produits de la pêche, de 1998 à 2006

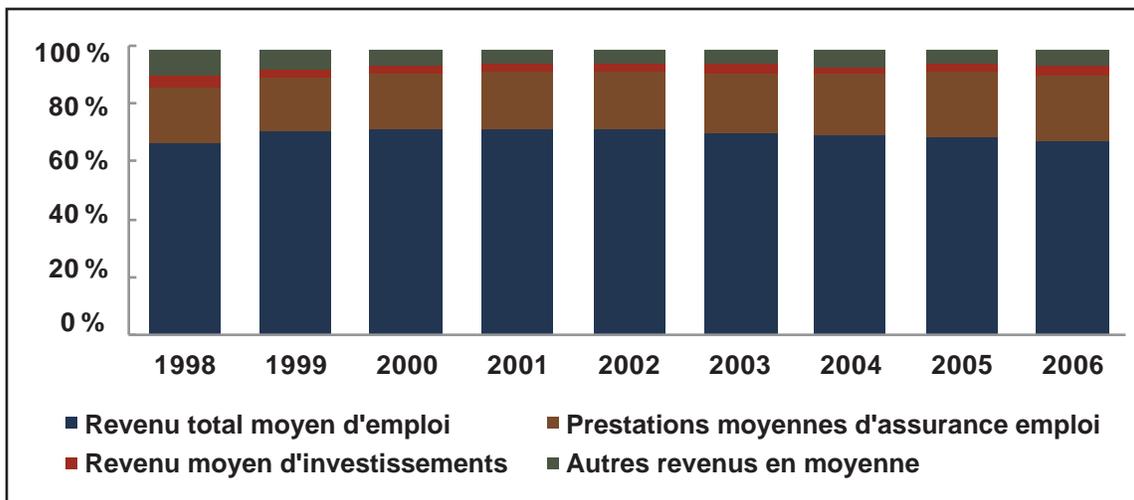
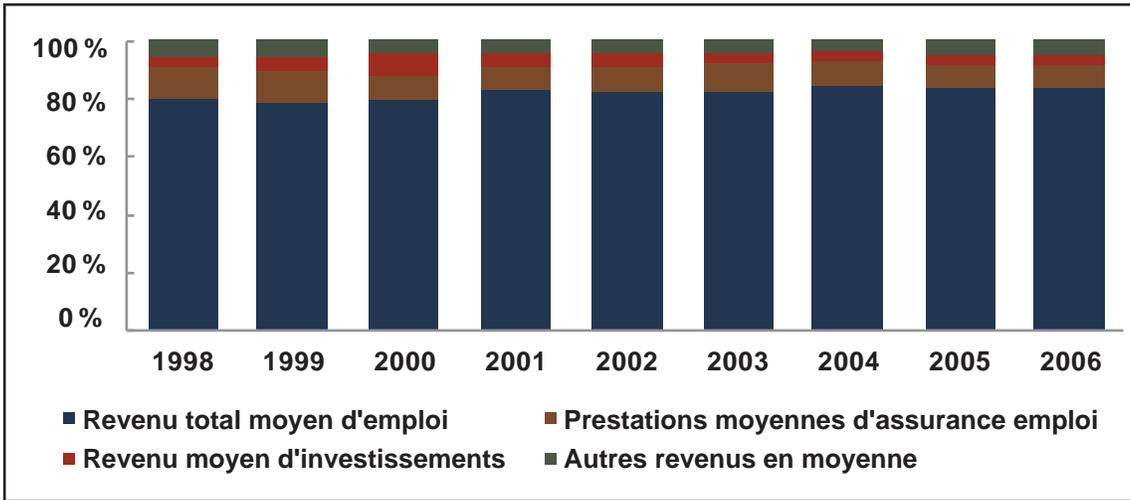


Figure 4.3.3d L'évolution de la composition du revenu total moyen des travailleurs dans l'aquaculture, de 1998 à 2006



Section 5 : Concepts, méthodologie et qualité des données

5.1 Concepts, termes et définitions

5.1.1 Concepts de revenu

Gains/revenu d'emploi

Comprennent la totalité des gains/revenus d'emploi découlant d'un travail salarié (salaires, traitements et commissions) et le revenu d'emploi provenant d'un travail autonome.

Plus spécifiquement, le revenu d'emploi dans la présente analyse est la somme des gains provenant des déclarations de revenus des particuliers T1 (ligne 101) + autres revenus d'emploi (ligne 104) + Revenu net d'entreprise (ligne 135) + Revenu net de profession libérale (ligne 137) + Revenu net de commission (ligne 139) + Revenu net de ferme (ligne 141) + Revenu net de la pêche (ligne 143).

Revenu net de la pêche

Revenu net provenant des activités de pêche, c'est-à-dire après déduction des dépenses. Les montants négatifs (pertes) sont inclus (ligne 143).

Prestations d'assurance emploi

Prestations d'assurance emploi et autres prestations (ligne 119)

Revenu de placements/investissements

Comprennent les intérêts perçus sur les obligations, les dépôts et les certificats d'épargne de source canadienne ou étrangère, les dividendes découlant d'actions de sociétés canadiennes ou étrangères, les dividendes en espèces provenant de polices d'assurance, le revenu de location net provenant de l'immobilier ou d'exploitations agricoles, l'intérêt sur les prêts et les hypothèques, le revenu normal provenant d'une succession ou d'un fonds en fiducie, ainsi que les autres revenus de placements. Les montants négatifs sont également inclus.

Comprennent la somme des montants imposables des dividendes (ligne 120) + Intérêts et autres revenus de placements (ligne 121) + Revenus de location (ligne 126) + Gains en capital imposables (ligne 127).

Autres revenus

Tous les autres éléments du revenu non inclus ailleurs. C'est la somme de la pension de sécurité de la vieillesse (Ligne 113) + les prestations du Régime de pensions du Canada (RPC) ou du Régime de rentes du Québec (RRQ) (ligne 114) + Autres pensions et pensions de retraite (Ligne 115) + Choix du montant de pension fractionné (ligne 116) + Prestation universelle pour la garde d'enfants (ligne 117) + Pension alimentaire reçue (ligne 128) + revenu d'un régime enregistré d'épargne-retraite (REER) (ligne 129) + Autres revenus (ligne 130).

Revenu total/revenu total avant impôt

Revenu de toute provenance avant déduction de l'impôt fédéral et provincial. Comprennent tous les gains à titre de salariés, le revenu d'emploi à titre de travailleur autonome, les revenus d'investissements, les transferts gouvernementaux et les autres éléments du revenu non inclus ailleurs. Montant figuré à la ligne 150 de la déclaration.

Impôt sur le revenu

Somme de l'impôt fédéral et provincial, sauf pour le Québec, déclaré à la ligne 435 de la déclaration sur le revenu des particuliers. Comprennent l'impôt sur le revenu d'emploi à titre de travailleur salarié, l'impôt sur le revenu d'emploi à titre de travailleur autonome, l'impôt sur les gains en capital et l'impôt sur les retraits d'un REER, une fois pris en compte les exemptions, les déductions, les crédits d'impôt non remboursables.

Revenu après impôt

Montant figuré à la ligne 150 de la déclaration T1 moins l'impôt sur le revenu (ligne 435)

5.1.2 Concepts analytiques**Revenu moyen**

Le revenu moyen correspond au revenu global divisé par le nombre de particuliers composant la population pour laquelle il est calculé.

Revenu médian

Le revenu médian correspond au revenu selon lequel la moitié des particuliers composant la population pour laquelle il est calculé ont des revenus inférieurs et l'autre moitié, des revenus supérieurs. Ce revenu est calculé en classant tous les revenus du plus faible au plus élevés et en les séparant en deux groupes de mêmes tailles. La valeur du milieu est le revenu médian.

Centiles

Un centile est la valeur d'une variable au-dessous de laquelle un certain pourcentage des observations s'y retrouve. Pour exemple, le 20e percentile est la valeur (ou score) en dessous de laquelle 20 pour cent des observations peuvent être trouvés. Le 25e centile est également connu comme le premier quartile, le 50e percentile comme la médiane et le 75e percentile comme le troisième quartile.

Revenu en dollars courants

Le revenu dont la valeur est à la période courante.

Revenu en dollars constants

Le revenu en dollars constants correspond aux revenus en dollars courants corrigés pour éliminer les effets de l'inflation, c'est-à-dire l'évolution du niveau général des prix d'une période à l'autre. Ainsi, cette correction permet de comparer des revenus touchés au cours de périodes différentes puisqu'ils sont exprimés selon le pouvoir d'achat au cours d'une année. Au cours de la présente analyse, les revenus en dollars constants ont été calculés, selon le pouvoir d'achat en 2005, à partir de l'Indice des prix à la consommation (IPC) de chaque province pour mieux refléter les habitudes de dépenses de consommation des Canadiens d'une province à l'autre.

5.1.3 Catégorie d'emploi

Afin de dresser le profil le plus complet possible des travailleurs de l'industrie de la pêche, les quatre types d'emploi suivants ont fait l'objet d'analyse : pêcheurs autonomes, pêcheurs salariés, employés dans la transformation et employés dans l'aquaculture. La section 5.2.2 explique la sélection des travailleurs composant l'industrie de la pêche, alors que la section 5.2.3 fournit des précisions au sujet de leur classification dans les quatre catégories mentionnées. La présente section définit chacune de ces catégories.

Pêcheur autonome

Le nombre d'emplois à titre de pêcheur autonomes correspond au nombre de particuliers dont la principale source du revenu d'emploi provient d'un travail effectué à leur propre compte.

Pêcheur salarié

Le nombre d'emplois à titre de pêcheurs salariés représente le nombre de particuliers dont la principale source du revenu d'emploi provient d'un travail à titre de pêcheur salarié dans une entreprise.

Employés dans la transformation

Le nombre d'emplois dans la catégorie de travailleurs dans la transformation représente le nombre de particuliers dont la majeure partie de leur revenu d'emploi provient d'un travail où l'activité principale est la transformation des produits de la pêche.

Employés dans l'aquaculture

Le nombre d'emplois dans l'aquaculture correspond au nombre de personnes dont la principale source de leur revenu d'emploi provient d'un travail où l'activité principale est l'aquaculture.

5.1.4 Classification industrielle

Pour déterminer la classification des travailleurs par type d'emploi, le système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) 2007 a été utilisé pour les données provenant des déclarations de revenus de 1994 à 1999, alors que la classification type des industries (CTI) 1987 a été utilisée pour celles provenant des déclarations de revenus de 2000 à 2006. Plus précisément, les renseignements sur la classification industrielle des salariés proviennent des feuillets T4 fournis par les employeurs. Ces renseignements ont été combinés avec les déclarations de revenus des particuliers T1 afin de déterminer la classification industrielle correspondant le mieux aux revenus d'emploi déclarés par les particuliers. Le tableau 5.1.1 fournit la concordance entre les deux systèmes de classification industrielle utilisés.

Tableau 5.1.1 Concordance entre le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) 2007 et la Classification type des industries (CTI) 1987

Industrie	SCIAN 2007	Exception SCIAN	CTI 1987	Exception CTI
Pêcherie				
Pêcheurs autonomes	1141		0912, 0913, 0919	
Pêcheurs salariés	1141		0912, 0913, 0919	
Employés dans la transformation	3117		2091, 2092	
Employés dans l'aquaculture	1125		0921	
Grossistes-distributeurs de poissons et fruits de mer	424460			
Foresterie	113, 1153		8	
Industrie primaire (excluant pêche et foresterie) - comprend cultures agricoles, élevage, activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie	111, 112, 115	1125, 1153	01, 02, 07	
Extraction de pétrole et de gaz	211		13	
Mines (excluant pétrole et gaz)	212, 213		10, 12, 14	
Construction	23		15, 16, 17	
Fabrication (excluant transformation des produits de la pêche)	31, 32, 33	3117	20-39	2091, 2092
Services publics, transport et entreposage	22, 48, 49		40-49	
Commerce de gros et de détails	42, 44, 45	424460	50-59	
Finance, assurance et services immobiliers	52, 531		60-65, 67	
Industrie de l'information et culturelle, services de location, services professionnels, services d'enseignement, soins de santé et assistance sociale, Arts, spectacles et loisirs, hébergement et services de restauration, autres services, sauf les administrations publiques	51, 532, 533, 54, 55, 56, 61, 62, 71, 72, 81		70, 72, 73, 75, 76, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 86, 87, 88, 89	
Administration publique	92	92811, 92812	91, 92, 93, 94, 95, 96, 99	
Services de défense et affaires étrangères	92811, 92812		97	
Autres	Tous les autres codes du SCIAN		Tous les autres codes du CTI	

Note : Il importe de noter que les codes SCIAN 2007 présentés dans ce tableau correspondent aux codes utilisés par l'Agence du revenu du Canada. Certains de ces codes peuvent être différents de ceux retrouvés dans le manuel SCIAN 2007 publié par Statistique Canada. Ces codes diffèrent, entre autres, pour le commerce de gros et l'administration publique qui correspondent respectivement aux codes 41 et 91 dans le manuel SCIAN de Statistique Canada.

5.1.5 Classification géographique

La classification géographique ci-dessous a été utilisée dans le présent rapport pour examiner le profil des travailleurs composant l'industrie de la pêche et pour dresser le portrait de leurs revenus par régions et par provinces.

Provinces de l'Atlantique

Terre-Neuve-et-Labrador

Île-du-Prince-Édouard

Nouvelle-Écosse

Nouveau-Brunswick
Québec (Atlantique)

Québec

Provinces du centre

Ontario
Manitoba
Saskatchewan
Alberta

Colombie-Britannique

Les Territoires du Nord

Yukon
Territoires du Nord-Ouest
Nunavut

Notes à l'égard de la classification géographique :

1. Nunavut

Le Nunavut est devenu un territoire du Canada en 1999. Par conséquent, les données pour ce territoire ne sont disponibles qu'à partir de cette date.

2. Québec

Dans la présente analyse, des renseignements statistiques sont présentés pour deux régions du Québec : Québec-Atlantique et l'ensemble de la province de Québec. La région Québec-Atlantique correspond aux zones de résidence des particuliers dont le code postal commence par G0, G4 et G5. C'est une région côtière située au nord-est du Québec, le long du Golf de Saint-Laurent.

3. Provinces de l'Atlantique

Il importe de noter que les statistiques globales présentées pour la région Provinces de l'Atlantique, à moins d'avis contraire, comprennent Terre-Neuve-et-Labrador, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick et la région Québec-Atlantique telle que définie précédemment.

5.1.6 Règles de confidentialité

Afin de préserver la confidentialité des données des déclarants, l'ARC a appliqué les règles suivantes :

a) Pour le nombre de déclarant

Toutes les données qui se rapportent à moins de dix déclarants ont été supprimées, mais ont été incluses dans les totaux et sous-totaux. En plus, le nombre de déclarants a été arrondi au multiple de dix le plus près. Par exemple, 125 a été arrondi à 130 et 124 a été arrondi à 120.

b) Pour les montants déclarés

Les montants n'ont pas fait l'objet d'arrondissement. Cependant, les montants associés aux nombres de déclarants inférieurs à 10 ne sont pas présentés.

En plus de ces règles visant à protéger les renseignements fournis par les particuliers dans leurs déclarations de revenus, une autre règle concernant la qualité de l'analyse a été appliquée lors de la production des tableaux statistiques présentés dans ce rapport. Tous les nombres inférieurs à 30 et les revenus associés à ces nombres, considérés trop peu significatifs pour permettre de tirer des conclusions fiables, ont été supprimés des tableaux et n'ont pas l'objet d'analyse. Cependant, ces nombres ont été inclus dans les totaux et sous-totaux.

5.2 Méthodologie

5.2.1 Comparaison méthodologique avec une édition antérieure

La méthodologie utilisée pour la présente analyse de l'industrie de la pêche est en grande partie basée sur celle utilisée pour produire le rapport intitulé « Changement de CAP : les pêches de l'avenir¹⁵ ». Ce rapport, préparé par le Groupe d'étude sur les revenus et l'adaptation des pêches de l'Atlantique en 1993, avait pour objectif d'analyser les politiques de gestion des pêches sur la côte Atlantique du Canada et d'effectuer des recommandations. Par conséquent, l'analyse était limitée à la région Atlantique.

Afin de permettre le plus possible des comparaisons dans le temps¹⁶, les mêmes sources de données (déclarations de revenu des particuliers) et des concepts de revenu comparables ont été utilisés pour la présente analyse. Cependant, certaines modifications ont été apportées dont les deux changements majeurs suivant :

- 1) L'ajout de l'aquaculture dans les catégories de travailleurs qui font l'objet d'analyse, afin de tenir compte de l'émergence de ce secteur comme joueur clé dans l'industrie de la pêche au cours des dernières années.
- 2) Étendre l'analyse de l'industrie de la pêche à l'ensemble du Canada plutôt que de la limiter à la région Atlantique. L'augmentation de la portée de l'analyse permet de couvrir tous les provinces et territoires, et à la fois la pêche commerciale marine et en eau douce.

5.2.2 Sélection de la population composant l'industrie de la pêche

En tout premier lieu, il importe de souligner que la population des travailleurs composant l'industrie de la pêche a été sélectionnée à partir de l'ensemble des déclarations du revenu des particuliers reçus par l'Agence du revenu du Canada pour chacune des années d'imposition faisant l'objet d'analyse, soit de 1994 à 2006. Les informations fournies par les travailleurs salariés dans leurs déclarations de revenus T1 ont été combinées aux renseignements fournis par leurs employeurs dans les feuillets T4 (État de la rémunération payée) afin de déterminer la classification industrielle associée aux revenus d'emploi versés par les entreprises.

Plus spécifiquement, la population des travailleurs de l'industrie de la pêche a été déterminée en sélectionnant tous les particuliers ayant déclaré tout revenu, soit à la ligne 143 de la déclaration du revenu pour les pêcheurs autonomes, soit tout revenu d'emploi à la ligne 101 pour les pêcheurs salariés, les employés dans la transformation des produits de la pêche et les travailleurs dans l'aquaculture.

5.2.3 Classification des travailleurs de l'industrie de la pêche selon quatre catégories

- pêcheurs autonomes
- pêcheurs salariés
- employés dans la transformation des produits de la pêche
- travailleurs dans l'aquaculture

De façon précise, la classification industrielle pour les pêcheurs autonomes correspond au code 1141 du Système de classification industrielle de l'Amérique du Nord (SCIAN) de 2007 pour les déclarations de revenus de 2000 à 2006 et aux codes 0912, 0913 et 0919 de la Classification type des industries (CTI) de 1987 pour celles de 1994 à 1999.

¹⁵ Pêches et Océans Canada, « Changement de CAP : les pêches de l'avenir », rapport du Groupe d'étude sur les revenus et l'adaptation des pêches de l'Atlantique, 1993

¹⁶ Cette comparaison dans le temps n'est pas l'objet de ce rapport

Les pêcheurs salariés ont été déterminés également selon le code SCIAN 1141 pour les déclarations de 2000 à 2006 et selon les codes CTI 0912, 0913 et 0919 pour les déclarations de revenus de 1994 à 1999, mais selon les renseignements fournis par leurs employeurs aux feuillets T4.

Les employés dans la transformation des produits de la pêche ont été définis d'après le code SCIAN 3117 pour les déclarations de 2000 à 2006 et selon les codes CTI 2091 et 2092 pour les déclarations de revenus de 1994 à 1999.

Les travailleurs dans l'aquaculture ont été déterminés en fonction du code SCIAN 1125 pour les déclarations de revenus 2000 à 2006 et du code CTI 0921 pour celles de 1994 à 1999.

Il importe de noter également que les particuliers qui ont déclaré des revenus d'emploi dans plus d'une catégorie ont été classés dans celle présentant les gains les plus élevés. Par exemple, supposons qu'un particulier déclare des revenus d'emplois de trois sources différentes dont un gain de 5 000 \$ et 2 000 \$ à titre pêcheur salariés dans une entreprise A et dans une entreprise B respectivement et un revenu d'emploi de 10 000 \$ comme travailleur autonome. Un tel particulier serait classé dans la catégorie de pêcheur autonome, étant donné que son revenu d'emploi à titre de pêcheur autonome (10 000 \$) est supérieur à son revenu d'emploi total comme pêcheurs salariés (7 000 \$).

5.2.4 Sources des données

À moins d'avis contraire, les tableaux statistiques sommaires présentés dans le cadre de la présente analyse ont été produits à partir des données fournies par l'ARC. Plus particulièrement,

- 1) les données sur le nombre d'emplois présentés dans les tableaux ont été fournies pour les quatre catégories de travailleurs composant l'industrie de la pêche, selon leur sexe, leur âge et la tranche de leur revenu, pour le Canada, la région Atlantique, les provinces et les territoires, de 1994 à 2006 quand l'information était disponible.
- 2) les données utilisées pour dresser le portrait du revenu d'emploi, des prestations d'assurance emploi et du revenu total des travailleurs sont tirées des tableaux détaillés fournis par l'ARC qui présentent le revenu moyen pour les quatre catégories de travailleurs, selon leurs sources de revenus, leur sexe et leur tranche de revenu. Les renseignements sont présentés pour l'ensemble du Canada, la région Atlantique, les provinces et les territoires, de 1994 à 2006 quand l'information était disponible.
- 3) les tableaux statistiques présentés sur le revenu total en dollars constants ont été produits à partir des données en dollars constants de 2005 fournies par l'ARC. Afin de produire ces données, l'indice des prix à la consommation (IPC) pour chaque province a été utilisé.
- 4) les statistiques sur le revenu d'emploi et les prestations d'assurance emploi présentées en dollars constants ont été calculées à partir du revenu total en dollars constants et de la proportion que le revenu d'emploi et les prestations d'assurance emploi représentent du revenu total en dollars courants chaque année.

5.3 Qualité des données

5.3.1 Avantages d'utiliser les données T1 et T4 au lieu des données recueillies d'enquêtes

L'utilisation de données de la déclaration de revenu des particuliers T1 et des états de la rémunération payée T4 fournis par les employeurs plutôt que des données provenant de questionnaires d'enquêtes présente des avantages. Cette section passe en revue les principaux avantages en matière de la qualité des données. Elle met l'accent particulièrement sur un des aspects de la qualité des données, soit l'exactitude des données. Plus spécifiquement, elle examine les sources majeures d'erreur qui influent sur l'exactitude des données. Ces erreurs peuvent être classées dans deux grandes catégories : les erreurs d'échantillonnage et les erreurs non dues à l'échantillonnage.

D'abord, il convient de rappeler que les données T1 et T4 utilisées pour la présente analyse proviennent des déclarations de revenus de l'ensemble des particuliers au Canada. Par conséquent, elles sont exemptes d'erreur d'échantillonnage contrairement aux données d'enquêtes qui peuvent être entachées de ce type d'erreur.

De façon générale, les erreurs majeures non dues à l'échantillonnage pouvant influencer sur l'exactitude des données peuvent être de différents types dont les suivantes : erreurs de couverture, erreurs dues à la non-réponse, erreurs de mesure commises volontairement ou non par le répondant, erreurs de mesure venant de la personne qui a réalisé les entrevues ou de l'élaboration du questionnaire pour recueillir les données, erreurs de traitement des données, etc.

Dans le cas des données T1 et T4 utilisées pour produire les statistiques sur l'industrie de la pêche, les erreurs de couvertures correspondent à l'incapacité de l'ARC de rejoindre toutes les personnes qui ont touché un revenu d'emploi soit comme pêcheurs autonomes, pêcheurs salariés, employés dans la transformation des produits de la pêche ou travailleurs dans l'aquaculture. À ce type d'erreur, il faut ajouter celles dues à la non-réponse qui correspond ici aux particuliers appartenant à une des catégories mentionnées précédemment qui n'ont pas produit leur déclaration de revenus au moment où les données ont été produites. Il est difficile d'estimer le nombre de personnes travaillant dans l'industrie de la pêche, telle que définie précédemment, qui ne fait pas partie des données T1 et T4 utilisées. Cependant, il est raisonnable de penser que ces données sont moins vulnérables à ces types d'erreurs que celles provenant d'enquêtes, puisque la loi sur le revenu exige aux particuliers de produire annuellement leur déclaration du revenu. En outre, l'ARC gère un programme d'application de la loi et de divulgations pour traiter les cas soupçonnés d'évasion fiscale, fraude et autres infractions fiscales, ainsi que la non-conformité avec les lois fiscales du Canada par ceux qui gagnent un revenu provenant d'activités illégales. Les activités d'application de la loi de l'ARC contribuent à préserver la confiance du public dans l'équité et l'intégrité de ces systèmes¹⁷.

Il est logique également de penser que les données T1 et T4 sont moins sensibles que celles des enquêtes pour les erreurs de réponse ou de mesure, que ce soit en raison du refus ou de l'incapacité du particulier de fournir précisément l'information demandée, ou à cause d'une interprétation erronée de la question. Encore une fois, à cause de la loi sur le revenu, les particuliers doivent suivre des directives précises lors de la production de leur déclaration de revenus. De plus, les T4 fournis par les employeurs sur les revenus d'emploi des salariés et les autres feuillets de renseignements sur les revenus remis par les autres payeurs, à la fois aux particuliers et à l'ARC, contribuent à permettre aux particuliers de déclarer avec précision leur revenu. À ce sujet, il convient de noter que c'est pour les pêcheurs autonomes que le revenu d'emploi est probablement le moins précis et le moins exact, tout comme c'est le cas pour l'ensemble des travailleurs indépendants au Canada, puisque les revenus d'emplois fournis par cette catégorie de travailleurs ne sont pas validés par une autre personne.

5.3.2 Avantages d'utiliser les données T1 et T4 de l'ARC plutôt que d'autres sources de données

Les nombreux avantages d'utiliser les données de la déclaration de revenus T1, entre autres leurs exactitudes, sont indéniables. Pour cette raison, même le plus important fournisseur de données au pays, Statistique Canada, utilise ces données pour produire ou compléter de nombreux fichiers de données fournissant de l'information sur le revenu personnel des Canadiens. À ce sujet, Statistique Canada utilise les déclarations T1 pour recueillir les renseignements sur le revenu, pour les répondants consentants, pour ses principaux produits, entre autres l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR), le Recensement de la population et le Système de comptabilité nationale (SCN).

Plus particulièrement, cet organisme utilise les déclarations de revenus des particuliers T1 combinées avec des informations tirées d'autres sources, entre autres le fichier des prestations fiscales canadiennes pour enfants, pour produire le fichier de données T1 sur les familles (T1FF). Cette source de données est largement utilisée pour fournir de l'information sur le revenu des familles au Canada. Elle est utilisée aussi pour produire le fichier de données administratives longitudinales (DAL), une des sources de données les plus utilisées pour analyser les changements de revenus des familles au fil du temps.

¹⁷ Site web de l'ARC : <http://www.cra-arc.gc.ca/gncy/nvstgtns/menu-fr.html>, visité le 18 juillet 2011.

Les sources de données mentionnées précédemment semblent représenter des options valables qui auraient pu être utilisées pour analyser le profil des travailleurs de l'industrie de la pêche et dresser le portrait de leurs revenus, mais l'utilisation des données T1 et T4 produites directement par l'ARC demeure le choix le plus approprié. Étant donné que ces données ont été produites à partir de l'ensemble des déclarations de revenus, contrairement aux autres sources, elles échappent aux erreurs d'échantillonnage qui peuvent affecter grandement l'exactitude des données pour les régions où le nombre de travailleurs est faible.

5.3.3 Limitation des données

Même si les données T1 et T4 utilisées présentent des avantages incontestables et constituent le meilleur choix pour la présente analyse, il importe de souligner leurs limites.

D'abord, il faut reconnaître que même si elles sont relativement faibles, il y a des erreurs de couvertures, tout comme mentionnées à la section 4.3.1, parce qu'un certain nombre de particuliers ne produisent pas de déclarations de revenus pour différentes raisons. Selon les chiffres fournis par l'ARC¹⁸ pour les exercices financiers allant de 2003-2004 à 2007-2008, en moyenne 92,7 % des particuliers ont produit leur déclaration de revenus T1 à temps sans son intervention directe. Au cours de cette période, cette moyenne s'établissait à 95,4 % pour les employeurs qui ont produit à temps leur déclaration T4.

Par ailleurs, il faut noter également que même dans le cas où les particuliers produisent leur déclaration de revenus, un certain nombre ne déclarent pas tous leurs revenus. Il est plus difficile par contre d'estimer leur nombre. Une enquête sur l'évasion fiscale¹⁹ indique que 8 % des Canadiens ont déclaré que « tricher au sujet de l'impôt est acceptable ». Cependant, tout comme cela est expliqué à la section 4.3.1, en raison des exigences de la loi sur le revenu, de la production de feuillets de renseignements par les payeurs, et aussi de la vérification des déclarations par l'ARC, il est raisonnable de penser que les revenus déclarés sont exacts dans l'ensemble pour les travailleurs salariés. Par contre, il est plus probable que les revenus d'emploi déclarés par les travailleurs autonomes soient inférieurs à leurs revenus réellement touchés, puisque leurs gains à titre de travailleurs indépendants ne sont pas soumis aux mêmes contraintes que ceux des salariés, il n'y a pas de feuillets T4 produits par les payeurs. Une étude, réalisée par Rolf Mirus et Roger S. Smith²⁰ en 1997, estime que les travailleurs autonomes ne déclarent pas entre 11 % et 16 % de leurs revenus. Selon l'estimation de Herb J. Schuetze en 2002²¹, les revenus non déclarés par cette catégorie de travailleurs sont encore plus élevés, soit entre 12 % et 24 %.

Outre ces facteurs, d'autres types d'erreurs peuvent influencer sur l'exactitude des données. La classification des travailleurs dans les quatre groupes de travailleurs de l'industrie de la pêche peut être dans certains cas erronée, particulièrement pour les pêcheurs autonomes qui fournissent eux-mêmes leur classification industrielle dans leur déclaration de revenus T1. À ce sujet, il faut signaler que lors de la production des tableaux statistiques, l'ARC a identifié un certain nombre de particuliers qui ont déclaré à la mauvaise ligne leurs revenus. Par exemple, certains ont déclaré à tort des revenus d'emploi à titre de pêcheurs autonomes à la ligne 143 de leur déclaration T1 au lieu de revenus d'emploi comme salariés à la ligne 101. Toutefois, l'ARC estime que ce type d'erreur est relativement faible et ne devrait pas par conséquent affecter substantiellement les résultats.

En plus de ces erreurs, il y a bien sûr les erreurs de traitements des données qui peuvent être présentes comme dans toutes activités de collecte de données et de production de tableaux statistiques. Elles peuvent être de simples erreurs de capture et de codages des données ou des erreurs dues à l'imputation des données manquantes et aux programmes statistiques utilisés pour produire les données et les tableaux statistiques. Peu importe leurs sources, ces erreurs peuvent avoir une influence sur l'exactitude de renseignements statistiques fournis.

¹⁸ Agence du Revenu du Canada, Rapport ministériel sur le rendement 2007-2008.

¹⁹ « Compliance, tax evasion and change in Canada 2002, 3SC survey findings and implications », juin 2004, Roman Meyerovich.

²⁰ Rolf Mirus and Roger S. Smith, Self-Employment, Tax Evasion, and the Underground Economy : Micro-Based Estimates for Canada, Working Paper no. 1002 (Cambridge, MA : Harvard Law School, International Tax Program, October 1997).

²¹ Herb J. Schuetze, "Profiles of Tax Non-Compliance Among the Self-Employed in Canada : 1969 to 1992" (2002) vol. 28, no. 2 Canadian Public Policy 220-23.

En tout dernier lieu, il importe de noter que l'ARC met en place des procédures de validation des données et elle corrige les erreurs identifiées, certes, mais il est possible que certaines erreurs restent. Elles peuvent entacher, par conséquent, la qualité des informations fournies, surtout si ces erreurs n'affectent pas les impôts perçus ou à percevoir, mais uniquement les renseignements statistiques.

5.3.4 Comparaison avec d'autres sources de données

Il est toujours tentant de comparer les statistiques provenant de diverses sources soit pour valider les renseignements fournis ou pour estimer les écarts qui existent entre ces sources. Avant de se livrer à un tel exercice, il importe de souligner que les statistiques varient d'une source à l'autre, en général. Les différents concepts utilisés pour produire les données, les méthodes de collecte des données et les types d'erreurs déjà mentionnées peuvent expliquer les différences observées entre les sources de données.

Cette section compare les statistiques sur les emplois provenant des données T1 et T4 fournies par l'Agence du revenu du Canada avec les données du recensement réalisé par Statistique Canada en 2006. Cette comparaison se limite à deux types d'emploi classé selon le code du SCIAN, soit les pêcheurs et les employés dans la transformation des produits de la pêche. Les renseignements provenant du recensement n'étaient pas suffisamment détaillés pour permettre d'obtenir des statistiques pour les travailleurs aquacoles ni pour permettre de répartir les pêcheurs en travailleurs autonomes et salariés. Comme autre limitation, cette comparaison est effectuée pour 2005 au lieu de 2006, étant donné que les données du recensement, quoique recueillies en 2006, se réfèrent aux renseignements observés en 2005.

Avant de comparer les statistiques provenant de ces deux sources de données, il importe de clarifier quelques points. D'abord, il faut noter une différence majeure entre ces deux sources de données. Les statistiques sur les emplois provenant du recensement représentent la somme des personnes qui ont occupé un emploi et celles qui étaient aux chômages, mais qui ont travaillé soit comme salarié ou à titre de travailleur autonome au cours de la période de référence, soit en 2005. Ces statistiques représentent plus exactement la population active ayant de l'expérience à titre de travailleur, alors que celles provenant de T1 et T4 utilisées pour la présente comparaison représentent le nombre de travailleurs classés selon la principale source de leurs revenus à partir des particuliers qui ont déclaré un revenu net provenant de la pêche non négatif (ceux qui n'ont pas déclaré une perte).

Il convient de souligner également que les statistiques provenant des données T1 et T4 présentées dans cette section, au tableau 5.3.1, ont été produites selon le même concept que celui utilisé pour produire les chiffres présentés au tableau 1.7 et 1.8 à la section 1.7 intitulée « Contribution de l'industrie de la pêche à l'emploi au Canada ». Toutefois, les statistiques sur l'emploi au tableau 5.3.1 sont présentées pour 2005, tandis que celles figurant au tableau 1.7 et 1.8 sont fournies pour 2006. En outre, les catégories d'emploi n'incluent pas les mêmes éléments. Plus spécifiquement, au tableau 5.3.1, les emplois pour les pêcheurs ne comprennent pas les personnes travaillant dans l'aquaculture, et les emplois pour les travailleurs dans la transformation des produits de la pêche n'incluent pas les vendeurs de produits de la pêche. Il importe de rappeler également que les statistiques présentées au tableau 5.3.1 tout comme celles présentées au tableau 1.7 et 1.8 diffèrent des chiffres sur les emplois figurant dans les autres tableaux de ce rapport qui ont été produits selon la méthodologie présentée à la section 5.2.2 et 5.2.3.

La comparaison des données T1 et T4 avec les données du recensement réalisé par Statistique Canada en 2006 (tableau 5.3.1) montre que selon les données T1 et T4, il y avait 45 140 pêcheurs au Canada en 2005, alors que les données du recensement indiquent 41 265, soit une différence de 9 % entre les deux sources de données. L'examen des différences de statistiques pour les pêcheurs entre les deux sources indique que l'écart varie d'une province à l'autre. Il est très faible au Québec (1 %), alors qu'il est relativement élevé à Terre-Neuve-et-Labrador (25 %) et à l'Île-du-Prince-Édouard (22 %).

Pour les employés dans la transformation des produits de la pêche, cette comparaison indique une différence de 4 % entre les deux sources de données dans l'ensemble du Canada. À l'échelle provinciale, l'écart le moins élevé est observé pour la Colombie-Britannique (1 %) et le plus élevé à Terre-Neuve-et-Labrador (17 %).

Peu importe les écarts observés, il est difficile de tirer une conclusion valide au sujet de la qualité des données sur l'emploi provenant de ces deux sources uniquement à partir de leur comparaison, en raison de concepts trop différents utilisés pour les produire. Comparé les statistiques sur l'emploi de ces deux sources de données revient un peu à comparer les pommes et les oranges. Néanmoins, cette comparaison permet de montrer et d'expliquer les différences entre ces statistiques, surtout à ceux qui ne pourront pas résister à la tentation de la comparaison.

Tableau 5.3.1 Comparaison du nombre d'emplois pour les pêcheurs (code SCIAN 1141) et pour les employés dans la transformation des produits de la pêche (code SCIAN 3117), selon la région

	Pêcherie (SCIAN 1141)				Employés dans la transformation (SCIAN 3117)			
	Sources		Différences		Sources		Différences	
	T1 et T4 par industrie fournies par l'ARC, statistiques pour 2005	Recensement de 2006 de Statistique Canada, Année de référence 2005	Nombre	%	T1 et T4 par industrie fournies par l'ARC, statistiques pour 2005	Recensement de 2006 de Statistique Canada, Année de référence 2005	Nombre	%
Provinces de l'Atlantique (excluant Québec-Atlantique)	33 060	30 255	2 805	9 %	24 130	25 770	-1 640	-6 %
Terre-Neuve-et-Labrador	13 720	10 945	2 775	25 %	9 550	11 450	-1 900	-17 %
Île-du-Prince-Édouard	3 030	3 870	-840	-22 %	1 920	1 815	105	6 %
Nouvelle-Écosse	11 580	10 205	1 375	13 %	5 460	5 770	-310	-5 %
Nouveau-Brunswick	4 730	5 235	-505	-10 %	7 200	6 735	465	7 %
Québec (toute la province)	3 480	3 435	45	1 %	3 600	3 990	-390	-10 %
Provinces du centre	2 560	2 290	270	12 %	1 830	1 505	325	22 %
Colombie-Britannique	5 950	5 190	760	15 %	5 130	5 075	55	1 %
Les Territoires du Nord	90	70	20	29 %	100	45	55	122 %
Canada	45 140	41 265	3 875	9 %	34 780	36 380	-1 600	-4 %

Note :

1. Veuillez noter que la somme des chiffres présentés par région dans ce tableau peut ne pas correspondre au total pour l'ensemble du Canada, en raison des arrondissements et d'autres mesures prises pour protéger la confidentialité des personnes qui ont fourni ces renseignements.
2. Sources des données du recensement : Statistique Canada, Recensement 2006, no 97-559 — XCB2006010 au catalogue, juillet 2008.

Annexe à la Section 4.1 Principaux changements du profil démographique des travailleurs

Tableau 4.1a L'évolution du nombre de travailleurs selon la catégorie, provinces de l'Atlantique, de 1994 à 2006

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Nombre d'emplois													
Terre-Neuve-et-Labrador													
Pêcheurs autonomes	12 600	12 510	12 490	12 460	11 970	13 160	13 090	12 840	12 850	12 650	12 620	11 430	9 940
Pêcheurs salariés	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	5 560	5 190	1 320	1 390	1 500	1 930	2 210	2 870	3 930
Employés dans la transformation	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	13 040	12 770	15 940	14 510	14 120	13 460	13 110	11 430	11 210
Employés dans l'aquaculture	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	830	830	340	400	340	310	310	330	340
Ensemble de l'industrie de la pêche	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	31 410	31 930	30 690	29 140	28 820	28 330	28 250	26 050	25 420
Île-du-Prince-Édouard													
Pêcheurs autonomes	2 400	2 550	2 150	2 100	2 190	2 340	2 420	2 450	2 460	2 540	2 480	2 360	2 260
Pêcheurs salariés	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	1 110	1 120	1 100	1 040	1 050	1 080	1 080	1 040	890
Employés dans la transformation	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	2 660	3 350	3 080	2 930	2 800	2 630	2 330	2 500	2 410
Employés dans l'aquaculture	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	120	100	460	500	510	500	540	490	470
Ensemble de l'industrie de la pêche	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	6 090	6 920	7 070	6 920	6 830	6 750	6 410	6 390	6 040

Tableau 4.1a L'évolution du nombre de travailleurs selon la catégorie, provinces de l'Atlantique, de 1994 à 2006

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Nombre d'emplois													
Nouvelle-Écosse													
Pêcheurs autonomes	9 540	9 520	9 150	7 030	5 130	4 960	4 740	4 640	4 750	4 980	4 900	4 500	4 510
Pêcheurs salariés	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	5 340	5 360	5 490	5 820	6 360	8 300	8 110	8 450	7 830
Employés dans la transformation	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	9 410	9 960	10 460	10 600	10 380	7 850	7 280	6 780	5 960
Employés dans l'aquaculture	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	430	530	640	530	430	360	320	310	310
Ensemble de l'industrie de la pêche	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	20 310	20 800	21 330	21 590	21 930	21 490	20 610	20 040	18 600
Nouveau-Brunswick													
Pêcheurs autonomes	2 740	2 690	2 520	2 510	2 360	2 400	2 380	2 300	2 300	2 230	2 220	2 140	1 980
Pêcheurs salariés	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	3 700	3 690	3 270	3 320	3 400	3 280	3 230	3 050	3 090
Employés dans la transformation	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	11 080	11 080	8 170	8 070	9 500	9 290	8 960	8 500	8 370
Employés dans l'aquaculture	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	310	380	1 300	1 250	1 230	1 350	1 160	1 500	1 220
Ensemble de l'industrie de la pêche	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	17 440	17 550	15 120	14 950	16 420	16 150	15 570	15 180	14 660
Québec (Atlantique)													
Pêcheurs autonomes	90	160	260	380	460	600	770	930	980	920	940	930	680
Pêcheurs salariés	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	820	1 090	1 520	1 550	1 700	1 740	1 780	2 040	1 620
Employés dans la transformation	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	1 400	1 690	2 440	2 620	3 120	3 090	3 250	2 920	2 320
Employés dans l'aquaculture	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	90	100	130	170	140	130	130	90	60
Ensemble de l'industrie de la pêche	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	2 760	3 470	4 860	5 260	5 940	5 870	6 100	5 970	4 670

Tableau 4.1b L'évolution du nombre de travailleurs selon la catégorie, province de Québec, de 1994 à 2006

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
	Nombre d'emplois												
Pêcheurs autonomes	1 410	1 540	1 450	1 460	1 350	1 370	1 390	1 410	1 360	1 210	1 170	1 140	1 020
Pêcheurs salariés	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	2 220	2 320	2 380	2 160	2 250	2 200	2 270	2 720	2 740
Employés dans la transformation	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	4 170	4 290	4 900	4 760	5 060	4 630	4 700	4 580	4 240
Employés dans l'aquaculture	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	520	570	540	490	460	430	450	190	180
Ensemble de l'industrie de la pêche	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	8 260	8 550	9 200	8 820	9 130	8 460	8 590	8 640	8 180

Tableau 4.1c L'évolution du nombre de travailleurs selon la catégorie, provinces du centre, de 1995 à 2006

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Nombre d'emplois													
Ontario													
Pêcheurs autonomes	420	400	350	360	320	330	320	300	240	250	240	220	210
Pêcheurs salariés	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	1 120	1 100	880	790	820	800	770	750	720
Employés dans la transformation	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	1 040	1 670	1 380	1 190	1 160	1 050	1 190	1 680	1 790
Employés dans l'aquaculture	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	580	580	350	380	330	290	310	200	210
Ensemble de l'industrie de la pêche	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	3 050	3 680	2 930	2 650	2 550	2 380	2 510	2 850	2 930
Manitoba													
Pêcheurs autonomes	970	950	980	870	930	980	1 010	1 070	1 160	1 200	1 130	1 020	960
Pêcheurs salariés	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	320	300	410	360	320	290	240	230	250
Employés dans la transformation	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	440	530	610	630	540	660	670	630	570
Employés dans l'aquaculture	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	60	40	n.s.						
Ensemble de l'industrie de la pêche	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	1 740	1 860	2 030	2 060	2 020	2 150	2 040	1 890	1 790
Saskatchewan													
Pêcheurs autonomes	220	230	210	180	230	220	300	320	340	350	310	270	250
Pêcheurs salariés	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	40	60	30	30	60	50	50	n.s.	50
Employés dans la transformation	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	60	40	40	30	30	40	30	30	30
Employés dans l'aquaculture	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.s.								
Ensemble de l'industrie de la pêche	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	320	320	380	390	430	450	400	320	330

Tableau 4.1c L'évolution du nombre de travailleurs selon la catégorie, provinces du centre, de 1995 à 2006

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Nombre d'emplois													
Alberta													
Pêcheurs autonomes	210	230	220	190	190	190	190	180	160	170	170	190	180
Pêcheurs salariés	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	180	160	90	90	80	100	140	230	300
Employés dans la transformation	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	360	300	360	340	290	300	320	440	480
Employés dans l'aquaculture	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	30	30	60	60	40	40	40	70	100
Ensemble de l'industrie de la pêche	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	750	690	700	670	580	610	660	930	1 050

Tableau 4.1d L'évolution du nombre de travailleurs selon la catégorie, province de la Colombie-Britannique, de 1994 à 2006

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Nombre d'emplois													
Pêcheurs autonomes	8 490	7 230	6 390	6 310	5 900	5 470	5 430	5 780	5 780	5 730	5 580	4 890	4 730
Pêcheurs salariés	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	1 520	1 670	1 040	1 120	1 330	1 320	1 390	1 520	1 270
Employés dans la transformation	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	5 700	5 730	8 020	8 390	8 210	8 520	8 090	7 050	6 730
Employés dans l'aquaculture	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	1 070	1 140	1 800	2 110	2 120	1 910	1 680	2 020	1 820
Ensemble de l'industrie de la pêche	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	14 190	14 000	16 300	17 390	17 450	17 480	16 730	15 470	14 550

Tableau 4.1e L'évolution du nombre de travailleurs selon la catégorie, les territoires du Nord, de 1994 à 2006

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Nombre d'emplois													
Territoires du Nord-Ouest													
Pêcheurs autonomes	90	100	80	70	60	40	50	50	50	40	40	30	n.s.
Pêcheurs salariés	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	50	n.s.							
Employés dans la transformation	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	130	40	100	130	120	120	110	40	n.s.
Employés dans l'aquaculture	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.s.								
Ensemble de l'industrie de la pêche	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	240	110	160	190	170	170	160	70	40
Yukon													
Pêcheurs autonomes	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Pêcheurs salariés	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.s.								
Employés dans la transformation	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.s.	n.s.	30	40	40	40	30	40	40
Employés dans l'aquaculture	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.s.								
Ensemble de l'industrie de la pêche	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	50	40	50	50	50	40	40	40	40
Nunavut													
Pêcheurs autonomes	n.a	n.a	n.a	n.a	n.a	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	40	40	50	60
Pêcheurs salariés	n.a	n.a	n.a	n.a	n.a	30	n.s.	n.s.	30	40	30	30	n.s.
Employés dans la transformation	n.a	n.a	n.a	n.a	n.a	120	250	250	270	310	260	110	130
Employés dans l'aquaculture	n.a	n.a	n.a	n.a	n.a	n.s.							
Ensemble de l'industrie de la pêche	n.a	n.a	n.a	n.a	n.a	190	290	300	310	380	330	200	220

Annexe à la Section 4.2 Principaux changements du portrait du revenu d'emploi

Tableau 4.2.1a L'évolution du revenu d'emploi moyen selon la catégorie de travailleurs, provinces de l'Atlantique, de 1995 à 2006

	Revenu d'emploi moyen en dollars constant de 2005 (\$)											
	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Terre-Neuve-et-Labrador												
Pêcheurs autonomes	20 067	14 156	12 821	15 503	21 642	18 135	14 823	15 457	15 793	17 322	11 987	11 284
Pêcheurs salariés	n.d.	n.d.	n.d.	16 798	17 775	17 113	15 481	15 751	18 814	15 880	22 145	20 111
Employés dans la transformation	n.d.	n.d.	n.d.	9 056	10 468	12 243	13 339	13 107	12 834	13 482	10 212	10 943
Employés dans l'aquaculture	n.d.	n.d.	n.d.	13 950	13 975	10 203	11 191	10 478	11 059	12 977	14 512	16 088
Île-du-Prince-Édouard												
Pêcheurs autonomes	31 576	21 217	23 616	25 400	25 674	24 937	28 636	25 000	24 303	21 567	23 410	22 297
Pêcheurs salariés	n.d.	n.d.	n.d.	13 725	15 496	14 748	14 906	15 563	15 857	15 760	16 200	15 987
Employés dans la transformation	n.d.	n.d.	n.d.	13 758	14 474	13 709	13 816	13 263	13 452	13 512	13 595	14 496
Employés dans l'aquaculture	n.d.	n.d.	n.d.	23 206	25 845	19 967	24 071	20 051	21 199	20 015	18 959	17 075
Nouvelle-Écosse												
Pêcheurs autonomes	29 159	25 549	26 168	26 122	31 738	31 541	32 194	31 961	33 242	26 279	24 577	23 955
Pêcheurs salariés	n.d.	n.d.	n.d.	24 282	26 888	27 267	29 728	30 224	30 106	27 688	27 462	26 608
Employés dans la transformation	n.d.	n.d.	n.d.	22 037	25 654	26 485	29 101	26 636	23 058	23 460	21 292	21 935
Employés dans l'aquaculture	n.d.	n.d.	n.d.	16 243	17 502	16 317	16 343	16 279	18 803	18 424	17 021	19 989
Nouveau-Brunswick												
Pêcheurs autonomes	26 743	20 070	15 459	14 642	20 175	18 351	21 845	19 280	17 212	16 198	16 788	13 974
Pêcheurs salariés	n.d.	n.d.	n.d.	18 397	20 604	21 316	20 195	22 218	20 907	22 191	21 965	17 688
Employés dans la transformation	n.d.	n.d.	n.d.	12 337	13 164	11 957	12 343	14 120	13 815	12 940	11 750	12 095
Employés dans l'aquaculture	n.d.	n.d.	n.d.	17 849	18 550	23 601	25 095	24 168	22 472	23 927	22 376	22 849

Tableau 4.2.1a L'évolution du revenu d'emploi moyen selon la catégorie de travailleurs, provinces de l'Atlantique, de 1995 à 2006

	Revenu d'emploi moyen en dollars constant de 2005 (\$)											
	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Québec (Atlantique)												
Pêcheurs autonomes	36 183	24 254	18 369	15 826	26 341	26 258	27 746	26 481	28 004	28 660	20 801	15 786
Pêcheurs salariés	n.d.	n.d.	n.d.	14 785	16 637	18 806	19 307	21 378	20 634	20 798	19 334	15 646
Employés dans la transformation	n.d.	n.d.	n.d.	10 318	11 365	11 005	10 787	11 112	11 345	11 891	11 209	11 476
Employés dans l'aquaculture	n.d.	n.d.	n.d.	13 025	13 460	20 544	18 858	19 986	20 937	19 403	14 502	14 198

Tableau 4.2.1b L'évolution du revenu d'emploi moyen selon la catégorie de travailleurs, province de Québec, de 1995 à 2006

	Revenu d'emploi moyen en dollars constant de 2005 (\$)											
	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Pêcheurs autonomes	27 328	19 599	15 136	14 120	23 419	23 740	23 652	23 173	24 910	25 831	20 337	16 823
Pêcheurs salariés	n.d.	n.d.	n.d.	16 302	17 668	18 598	19 247	20 889	20 162	19 991	18 579	15 917
Employés dans la transformation	n.d.	n.d.	n.d.	12 608	13 645	12 309	12 936	12 614	12 689	13 467	12 341	12 787
Employés dans l'aquaculture	n.d.	n.d.	n.d.	16 785	17 536	15 402	17 616	16 296	17 016	16 506	16 353	15 004

Tableau 4.2.1c L'évolution du revenu d'emploi moyen selon la catégorie de travailleurs, provinces du centre, de 1995 à 2006

	Revenu d'emploi moyen en dollars constant de 2005 (\$)											
	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Ontario												
Pêcheurs autonomes	11 138	11 669	14 159	10 286	12 523	11 677	14 458	12 082	9 412	12 042	10 324	14 074
Pêcheurs salariés	n.d.	n.d.	n.d.	36 155	36 368	35 592	32 425	34 169	32 826	31 643	37 246	41 657
Employés dans la transformation	n.d.	n.d.	n.d.	21 715	34 684	25 243	32 096	26 630	25 887	27 197	31 900	31 710
Employés dans l'aquaculture	n.d.	n.d.	n.d.	22 850	21 184	22 601	20 198	23 170	26 949	25 090	27 545	35 146
Manitoba												
Pêcheurs autonomes	6 306	3 868	3 258	5 106	6 795	6 455	6 297	7 736	6 443	3 476	4 932	5 584
Pêcheurs salariés	n.d.	n.d.	n.d.	6 225	7 010	6 301	6 737	7 050	7 391	7 791	7 270	8 774
Employés dans la transformation	n.d.	n.d.	n.d.	19 764	17 380	19 084	17 387	21 047	19 159	18 296	18 531	19 843
Employés dans l'aquaculture	n.d.	n.d.	n.d.	26 141	33 945	n.s.						
Saskatchewan												
Pêcheurs autonomes	8 662	5 451	4 664	6 839	4 644	4 584	3 903	4 566	3 125	1 774	2 691	3 960
Pêcheurs salariés	n.d.	n.d.	n.d.	16 668	12 650	10 424	12 429	11 351	10 064	10 740	n.s.	21 023
Employés dans la transformation	n.d.	n.d.	n.d.	15 234	19 642	15 008	17 531	20 882	24 424	24 907	22 148	19 273
Employés dans l'aquaculture	n.d.	n.d.	n.d.	n.s.								
Alberta												
Pêcheurs autonomes	8 441	11 105	11 804	9 943	11 341	13 334	13 540	9 762	12 205	12 616	14 999	16 766
Pêcheurs salariés	n.d.	n.d.	n.d.	20 045	23 336	26 490	30 903	28 959	27 818	24 716	29 934	33 076
Employés dans la transformation	n.d.	n.d.	n.d.	15 754	13 501	16 341	18 865	16 759	16 190	18 313	16 751	18 957
Employés dans l'aquaculture	n.d.	n.d.	n.d.	35 602	34 880	18 682	21 694	19 463	18 393	18 331	23 689	22 616

Tableau 4.2.1d L'évolution du revenu d'emploi moyen selon la catégorie de travailleurs, province de la Colombie-Britannique, de 1995 à 2006

Revenu d'emploi moyen en dollars constant de 2005 (\$)

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Pêcheurs autonomes	16 747	20 295	17 989	15 313	17 515	20 552	18 507	18 721	17 888	19 041	18 525	19 034
Pêcheurs salariés	n.d.	n.d.	n.d.	30 283	29 896	36 850	37 043	31 419	29 693	29 216	32 689	33 536
Employés dans la transformation	n.d.	n.d.	n.d.	20 423	21 377	19 237	19 479	19 469	18 867	18 557	18 608	18 859
Employés dans l'aquaculture	n.d.	n.d.	n.d.	25 599	24 271	28 211	28 402	27 513	27 187	28 706	29 093	32 851

Tableau 4.2.1e L'évolution du revenu d'emploi moyen selon la catégorie de travailleurs, les territoires du Nord, de 1995 à 2006

Revenu d'emploi moyen en dollars constant de 2005 (\$)

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Territoires du Nord-Ouest												
Pêcheurs autonomes	15 599	18 592	13 981	12 839	6 172	6 579	9 871	5 388	5 600	4 038	1 888	3 867
Pêcheurs salariés	n.d.	n.d.	n.d.	19 412	n.s.							
Employés dans la transformation	n.d.	n.d.	n.d.	10 902	9 229	28 133	27 186	25 676	23 856	26 442	36 120	n.s.
Employés dans l'aquaculture	n.d.	n.d.	n.d.	n.s.								
Yukon												
Pêcheurs autonomes	n.s.											
Pêcheurs salariés	n.d.	n.d.	n.d.	n.s.								
Employés dans la transformation	n.d.	n.d.	n.d.	n.s.	n.s.	14 191	16 420	13 875	14 805	17 255	16 844	20 116
Employés dans l'aquaculture	n.d.	n.d.	n.d.	n.s.								
Nunavut												
Pêcheurs autonomes	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	26 989	18 813	19 489	20 806
Pêcheurs salariés	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	30 090	n.s.	n.s.	47 211	44 457	60 801	56 059	n.s.
Employés dans la transformation	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	17 076	15 086	16 875	17 180	14 987	16 775	11 971	12 440
Employés dans l'aquaculture	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.s.							

Tableau 4.2.2a L'évolution des prestations d'assurance emploi moyennes selon la catégorie de travailleurs, provinces de l'Atlantique, de 1995 à 2006

	Prestations d'assurance emploi moyennes en dollars constant de 2005 (\$)											
	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Terre-Neuve-et-Labrador												
Pêcheurs autonomes	5 634	6 313	6 944	7 880	8 906	9 996	11 404	12 341	16 254	11 883	11 367	10 671
Pêcheurs salariés	n.d.	n.d.	n.d.	5 361	6 823	6 222	6 968	6 659	6 188	6 009	5 352	7 204
Employés dans la transformation	n.d.	n.d.	n.d.	4 360	5 342	5 940	6 673	6 830	6 839	6 930	6 900	7 117
Employés dans l'aquaculture	n.d.	n.d.	n.d.	5 021	5 207	4 785	4 074	4 681	5 065	4 788	5 000	5 421
Île-du-Prince-Édouard												
Pêcheurs autonomes	11 209	11 045	11 683	10 727	10 604	10 712	14 017	14 519	11 911	11 793	11 603	11 651
Pêcheurs salariés	n.d.	n.d.	n.d.	8 264	8 006	7 891	8 076	7 917	7 544	7 460	7 538	7 862
Employés dans la transformation	n.d.	n.d.	n.d.	4 988	5 090	4 799	5 431	5 312	5 250	4 936	5 049	5 824
Employés dans l'aquaculture	n.d.	n.d.	n.d.	5 462	5 457	4 470	5 132	5 114	4 834	4 469	5 017	5 022
Nouvelle-Écosse												
Pêcheurs autonomes	8 835	8 171	8 527	9 045	9 092	8 520	9 707	9 956	10 571	10 149	9 765	9 657
Pêcheurs salariés	n.d.	n.d.	n.d.	6 806	6 855	6 568	6 800	6 681	5 792	5 988	6 465	6 697
Employés dans la transformation	n.d.	n.d.	n.d.	3 783	3 817	3 588	3 639	3 626	3 603	3 690	3 760	4 022
Employés dans l'aquaculture	n.d.	n.d.	n.d.	3 202	3 664	3 322	3 652	3 790	3 009	3 629	2 793	2 643
Nouveau-Brunswick												
Pêcheurs autonomes	9 911	9 233	9 996	10 530	10 289	9 843	10 884	12 872	12 571	10 601	10 514	10 447
Pêcheurs salariés	n.d.	n.d.	n.d.	8 501	8 401	9 185	10 356	10 196	9 896	9 849	10 211	9 984
Employés dans la transformation	n.d.	n.d.	n.d.	5 166	4 989	5 373	6 583	6 380	6 075	6 327	6 570	6 818
Employés dans l'aquaculture	n.d.	n.d.	n.d.	3 615	3 082	2 243	2 427	2 899	2 900	2 653	2 143	2 802

Tableau 4.2.2a L'évolution des prestations d'assurance emploi moyennes selon la catégorie de travailleurs, provinces de l'Atlantique, de 1995 à 2006

	Prestations d'assurance emploi moyennes en dollars constant de 2005 (\$)											
	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Québec (Atlantique)												
Pêcheurs autonomes	10 333	10 559	11 121	10 605	9 978	11 419	17 377	12 977	12 889	14 500	12 607	11 599
Pêcheurs salariés	n.d.	n.d.	n.d.	9 597	8 858	8 900	11 005	10 745	10 650	10 208	10 058	9 619
Employés dans la transformation	n.d.	n.d.	n.d.	6 559	6 294	6 250	7 533	7 306	7 592	7 360	8 027	7 772
Employés dans l'aquaculture	n.d.	n.d.	n.d.	4 487	4 801	5 368	5 949	6 389	6 079	7 167	6 884	6 282

Tableau 4.2.2b L'évolution des prestations d'assurance emploi moyennes selon la catégorie de travailleurs, province de Québec, de 1995 à 2006

	Prestations d'assurance emploi moyennes en dollars constant de 2005 (\$)											
	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Pêcheurs autonomes	9 364	9 619	10 120	9 662	9 379	10 654	15 671	12 105	11 877	13 683	11 665	11 063
Pêcheurs salariés	n.d.	n.d.	n.d.	8 195	7 829	8 407	10 356	9 998	9 972	9 434	9 409	9 549
Employés dans la transformation	n.d.	n.d.	n.d.	5 612	4 961	5 199	6 068	5 934	6 109	5 908	6 214	6 402
Employés dans l'aquaculture	n.d.	n.d.	n.d.	2 983	2 483	2 787	3 673	3 622	2 995	3 362	4 577	4 657

Tableau 4.2.2c L'évolution des prestations d'assurance emploi moyennes selon la catégorie de travailleurs, provinces du centre, de 1995 à 2006

Prestations d'assurance emploi moyennes en dollars constant de 2005 (\$)												
	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Ontario												
Pêcheurs autonomes	2 468	2 744	2 325	1 981	2 206	2 189	2 202	2 186	1 997	2 002	1 590	1 336
Pêcheurs salariés	n.d.	n.d.	n.d.	2 359	2 515	2 955	3 488	2 797	3 103	2 688	2 234	2 273
Employés dans la transformation	n.d.	n.d.	n.d.	1 424	976	1 360	1 530	1 272	1 273	1 250	1 076	1 125
Employés dans l'aquaculture	n.d.	n.d.	n.d.	1 323	1 271	669	880	726	741	757	836	603
Manitoba												
Pêcheurs autonomes	3 274	3 765	3 497	3 941	4 816	5 070	5 596	5 667	6 027	5 181	4 266	4 711
Pêcheurs salariés	n.d.	n.d.	n.d.	2 180	2 407	3 239	3 721	4 403	4 195	4 120	3 737	3 651
Employés dans la transformation	n.d.	n.d.	n.d.	1 614	1 285	1 172	1 582	1 769	1 714	1 623	1 540	1 611
Employés dans l'aquaculture	n.d.	n.d.	n.d.	1 847	1 457	n.s.						
Saskatchewan												
Pêcheurs autonomes	1 881	1 969	2 071	2 300	3 057	3 612	3 620	2 969	3 453	2 747	2 393	2 770
Pêcheurs salariés	n.d.	n.d.	n.d.	2 185	1 587	2 610	1 685	2 311	1 974	2 465	n.s.	1 888
Employés dans la transformation	n.d.	n.d.	n.d.	1 408	2 164	1 518	829	911	1 751	383	588	1 906
Employés dans l'aquaculture	n.d.	n.d.	n.d.	n.s.								
Alberta												
Pêcheurs autonomes	1 700	1 413	2 041	2 097	1 759	2 438	2 786	2 135	2 965	3 019	4 484	3 507
Pêcheurs salariés	n.d.	n.d.	n.d.	3 278	3 092	3 587	3 860	3 581	4 252	5 213	4 594	4 486
Employés dans la transformation	n.d.	n.d.	n.d.	2 068	2 176	2 467	3 064	2 857	2 774	3 021	3 266	3 054
Employés dans l'aquaculture	n.d.	n.d.	n.d.	1 264	1 650	2 073	1 382	2 427	2 271	2 596	1 351	2 542

Tableau 4.2.2d L'évolution des prestations d'assurance emploi moyennes selon la catégorie de travailleurs, province de la Colombie-Britannique, de 1995 à 2006

Prestations d'assurance emploi moyennes en dollars constant de 2005 (\$)

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Pêcheurs autonomes	4 949	3 814	4 002	5 659	5 256	4 712	5 469	5 378	5 421	4 935	4 620	4 233
Pêcheurs salariés	n.d.	n.d.	n.d.	1 649	1 268	1 024	1 226	1 380	1 478	1 266	1 250	928
Employés dans la transformation	n.d.	n.d.	n.d.	2 028	1 693	1 875	1 664	1 829	1 919	1 840	1 635	1 739
Employés dans l'aquaculture	n.d.	n.d.	n.d.	1 634	1 145	880	909	1 079	1 797	1 308	1 121	1 142

Tableau 4.2.2e L'évolution des prestations d'assurance emploi moyennes selon la catégorie de travailleurs, les territoires du Nord, de 1995 à 2006

Prestations d'assurance emploi moyennes en dollars constant de 2005 (\$)

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Territoires du Nord-Ouest												
Pêcheurs autonomes	2 113	2 228	3 224	4 224	4 014	3 179	4 164	4 041	4 064	3 265	3 642	n.s.
Pêcheurs salariés	n.d.	n.d.	n.d.	1 986	n.s.							
Employés dans la transformation	n.d.	n.d.	n.d.	1 544	1 046	1 238	626	1 295	888	1 221	1 846	n.s.
Employés dans l'aquaculture	n.d.	n.d.	n.d.	n.s.								
Yukon												
Pêcheurs autonomes	n.s.											
Pêcheurs salariés	n.d.	n.d.	n.d.	n.s.								
Employés dans la transformation	n.d.	n.d.	n.d.	n.s.	n.s.	1 401	1 030	2 024	871	865	1 215	1 807
Employés dans l'aquaculture	n.d.	n.d.	n.d.	n.s.								
Nunavut												
Pêcheurs autonomes	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	4 219	3 226	1 882	1 973
Pêcheurs salariés	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	3 505	n.s.	n.s.	2 084	1 110	879	513	n.s.
Employés dans la transformation	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	1 164	1 193	1 179	1 199	866	939	911	679
Employés dans l'aquaculture	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.s.							

Annexe à la Section 4.3 Principaux changements du portrait du revenu total

Tableau 4.3.1a L'évolution du revenu total moyen selon la catégorie de travailleurs, provinces de l'Atlantique, de 1995 à 2006

	Revenu total moyen en dollars constant de 2005 (\$)											
	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Terre-Neuve-et-Labrador												
Pêcheurs autonomes	29 697	24 121	23 020	26 399	33 807	29 700	27 806	29 402	33 848	30 994	25 309	24 460
Pêcheurs salariés	n.d.	n.d.	n.d.	26 640	27 865	25 214	24 439	24 609	26 877	24 056	29 500	29 140
Employés dans la transformation	n.d.	n.d.	n.d.	16 233	17 590	19 133	21 277	20 969	20 570	22 074	18 118	19 250
Employés dans l'aquaculture	n.d.	n.d.	n.d.	20 682	21 159	15 819	16 171	16 043	16 959	18 619	20 604	22 900
Île-du-Prince-Édouard												
Pêcheurs autonomes	44 929	34 995	37 960	38 640	39 338	38 603	45 014	41 916	38 543	35 854	37 799	37 730
Pêcheurs salariés	n.d.	n.d.	n.d.	23 774	24 910	23 917	25 330	24 669	24 964	25 013	26 012	26 380
Employés dans la transformation	n.d.	n.d.	n.d.	25 033	22 265	19 940	20 592	20 024	20 145	19 821	20 676	22 440
Employés dans l'aquaculture	n.d.	n.d.	n.d.	32 024	32 987	26 584	33 134	28 848	29 007	26 745	29 749	24 040
Nouvelle-Écosse												
Pêcheurs autonomes	43 055	38 450	39 494	40 429	46 286	46 465	47 110	47 093	49 262	41 884	40 006	40 120
Pêcheurs salariés	n.d.	n.d.	n.d.	35 132	36 862	37 227	39 438	40 095	39 099	37 168	37 804	36 950
Employés dans la transformation	n.d.	n.d.	n.d.	29 431	32 868	32 542	35 347	33 254	30 344	30 147	28 265	30 210
Employés dans l'aquaculture	n.d.	n.d.	n.d.	23 273	23 908	21 494	21 506	22 519	23 188	23 943	22 285	24 310
Nouveau-Brunswick												
Pêcheurs autonomes	42 156	34 775	31 737	30 605	35 944	35 094	39 014	37 821	35 724	32 194	32 064	30 110
Pêcheurs salariés	n.d.	n.d.	n.d.	28 714	31 764	32 986	32 820	34 518	33 186	34 356	34 294	30 460
Employés dans la transformation	n.d.	n.d.	n.d.	19 285	19 673	18 888	20 306	21 782	21 284	20 651	19 428	20 230
Employés dans l'aquaculture	n.d.	n.d.	n.d.	25 427	26 186	29 478	30 363	29 554	27 315	28 044	26 805	28 130

Tableau 4.3.1a L'évolution du revenu total moyen selon la catégorie de travailleurs, provinces de l'Atlantique, de 1995 à 2006

	Revenu total moyen en dollars constant de 2005 (\$)											
	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Québec (Atlantique)												
Pêcheurs autonomes	52 673	39 008	36 505	29 512	39 763	42 333	47 833	43 164	44 452	47 975	37 423	33 250
Pêcheurs salariés	n.d.	n.d.	n.d.	29 173	29 161	31 831	34 908	36 444	37 196	36 516	33 412	29 220
Employés dans la transformation	n.d.	n.d.	n.d.	19 049	19 919	19 180	19 739	19 949	20 418	20 918	20 515	20 900
Employés dans l'aquaculture	n.d.	n.d.	n.d.	18 592	20 131	29 560	27 789	30 132	36 150	32 210	22 356	22 900

Tableau 4.3.1b L'évolution du revenu total moyen selon la catégorie de travailleurs, province de Québec, de 1995 à 2006

	Revenu total moyen en dollars constant de 2005 (\$)											
	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Pêcheurs autonomes	43 371	34 749	30 766	27 769	36 912	38 972	42 305	38 849	40 436	44 209	36 173	35 160
Pêcheurs salariés	n.d.	n.d.	n.d.	28 331	29 223	31 312	33 686	34 736	35 372	34 173	31 451	28 680
Employés dans la transformation	n.d.	n.d.	n.d.	20 360	20 910	19 415	20 523	20 069	20 369	21 106	20 045	20 870
Employés dans l'aquaculture	n.d.	n.d.	n.d.	22 457	23 618	24 646	26 912	24 050	25 828	23 852	22 661	22 520

Tableau 4.3.1c L'évolution du revenu total moyen selon la catégorie de travailleurs, provinces du centre, de 1995 à 2006

	Revenu total moyen en dollars constant de 2005 (\$)											
	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Ontario												
Pêcheurs autonomes	25 467	25 249	28 958	26 822	27 334	24 959	28 793	26 983	22 655	25 923	28 202	45 160
Pêcheurs salariés	n.d.	n.d.	n.d.	44 996	46 807	44 694	40 497	41 519	42 085	41 275	49 074	52 790
Employés dans la transformation	n.d.	n.d.	n.d.	26 712	38 674	30 689	39 448	32 452	29 794	30 959	35 149	36 310
Employés dans l'aquaculture	n.d.	n.d.	n.d.	26 378	26 261	25 009	22 972	25 810	30 098	27 873	31 405	49 290
Manitoba												
Pêcheurs autonomes	14 668	12 536	11 357	13 119	15 741	15 582	15 693	16 843	16 211	12 314	13 390	15 000
Pêcheurs salariés	n.d.	n.d.	n.d.	9 698	11 212	10 817	11 787	12 630	12 713	12 619	12 407	14 220
Employés dans la transformation	n.d.	n.d.	n.d.	23 846	21 210	22 412	20 870	24 517	22 649	21 597	21 810	23 470
Employés dans l'aquaculture	n.d.	n.d.	n.d.	29 416	36 432	19 776	n.a.	19 302	16 750	28 759	22 257	17 950
Saskatchewan												
Pêcheurs autonomes	15 427	13 462	11 269	14 256	11 957	13 281	10 948	10 816	10 040	8 641	8 304	10 370
Pêcheurs salariés	n.d.	n.d.	n.d.	22 274	15 850	13 705	16 059	15 057	12 902	14 390	18 380	24 970
Employés dans la transformation	n.d.	n.d.	n.d.	18 896	23 887	19 790	21 764	24 814	27 244	29 857	25 106	22 990
Employés dans l'aquaculture	n.d.	n.d.	n.d.	20 829	13 669	26 386	20 265	25 201	31 488	21 446	16 857	38 640
Alberta												
Pêcheurs autonomes	21 107	24 108	19 993	21 023	22 213	25 070	24 334	20 937	23 819	23 899	27 602	28 550
Pêcheurs salariés	n.d.	n.d.	n.d.	25 126	27 577	30 544	37 383	36 301	33 117	30 639	35 402	38 750
Employés dans la transformation	n.d.	n.d.	n.d.	19 752	17 749	20 107	24 278	20 521	20 180	22 641	20 824	23 030
Employés dans l'aquaculture	n.d.	n.d.	n.d.	38 095	37 331	22 293	24 443	22 842	21 545	21 581	26 454	26 910

Tableau 4.3.1d L'évolution du revenu total moyen selon la catégorie de travailleurs, province de la Colombie-Britannique, de 1995 à 2006

	Revenu total moyen en dollars constant de 2005 (\$)											
	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Pêcheurs autonomes	28 617	30 701	28 338	26 972	28 989	31 607	28 971	28 971	28 343	29 322	29 317	29 790
Pêcheurs salariés	n.d.	n.d.	n.d.	37 336	39 499	49 092	48 728	48 728	38 475	37 855	44 625	45 560
Employés dans la transformation	n.d.	n.d.	n.d.	25 216	26 058	24 139	23 817	23 817	23 219	22 607	22 220	23 260
Employés dans l'aquaculture	n.d.	n.d.	n.d.	28 884	27 425	33 650	31 342	31 342	30 913	31 961	32 439	36 050

Tableau 4.3.1e L'évolution du revenu total moyen selon la catégorie de travailleurs, les territoires du Nord, de 1995 à 2006

	Revenu total moyen en dollars constant de 2005 (\$)											
	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Territoires du Nord-Ouest												
Pêcheurs autonomes	21 338	25 269	21 395	20 523	13 260	12 602	15 349	12 299	11 741	10 508	9 462	15 410
Pêcheurs salariés	n.d.	n.d.	n.d.	23 666	12 057	22 516	17 039	38 089	18 852	39 121	19 139	23 170
Employés dans la transformation	n.d.	n.d.	n.d.	14 202	11 872	32 894	30 842	29 066	27 867	29 823	41 410	29 000
Employés dans l'aquaculture	n.d.	n.d.	n.d.	8 026	26 759	3 858	2 625	2 252	14 647	16 069	n.a.	43 170
Yukon												
Pêcheurs autonomes	10 369	11 724	11 062	15 310	23 998	22 963	15 191	26 092	21 682	23 587	20 404	23 360
Pêcheurs salariés	n.d.	n.d.	n.d.	15 271	16 155	14 981	13 109	28 633	10 125	n.a.	5 848	n.a.
Employés dans la transformation	n.d.	n.d.	n.d.	22 189	26 276	17 239	19 771	18 087	16 901	19 216	19 388	22 490
Employés dans l'aquaculture	n.d.	n.d.	n.d.	28 679	63 326	17 885	n.a.	18 077	20 873	n.a.	n.a.	32 540
Nunavut												
Pêcheurs autonomes	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	15 925	22 420	12 683	28 929	34 705	26 367	26 148	28 030
Pêcheurs salariés	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	35 483	39 102	36 151	50 944	48 323	67 404	61 518	71 600
Employés dans la transformation	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	20 429	18 117	19 994	20 308	18 468	21 602	15 251	15 340
Employés dans l'aquaculture	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	16 921	23 214	n.a.	n.a.	n.a.	28 129	n.a.	n.a.

Tableau 4.3.2a L'évolution du revenu total médian selon la catégorie de travailleurs, provinces de l'Atlantique, de 1995 à 2006

	Revenu total médian en dollars constant de 2005 (\$)											
	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Terre-Neuve-et-Labrador												
Pêcheurs autonomes	22 585	21 261	20 769	23 542	26 535	23 845	23 726	24 751	28 151	26 165	22 012	21 430
Pêcheurs salariés	n.d.	n.d.	n.d.	24 843	25 741	17 552	18 540	18 309	21 222	18 863	24 665	25 530
Employés dans la transformation	n.d.	n.d.	n.d.	14 417	15 203	16 166	17 655	17 743	17 625	18 682	16 476	17 540
Employés dans l'aquaculture	n.d.	n.d.	n.d.	18 916	17 424	14 048	14 098	15 665	15 668	17 185	19 687	21 170
Île-du-Prince-Édouard												
Pêcheurs autonomes	36 273	30 605	32 920	33 484	33 313	31 658	37 134	35 335	32 430	28 885	30 984	30 780
Pêcheurs salariés	n.d.	n.d.	n.d.	22 679	23 418	22 850	23 435	23 146	23 570	23 339	23 666	24 870
Employés dans la transformation	n.d.	n.d.	n.d.	15 962	16 827	16 862	17 508	16 929	17 444	17 626	17 827	18 880
Employés dans l'aquaculture	n.d.	n.d.	n.d.	20 245	20 753	22 496	22 770	23 209	21 426	21 382	21 395	22 450
Nouvelle-Écosse												
Pêcheurs autonomes	36 581	32 478	32 827	32 397	36 997	36 534	37 458	37 789	40 094	32 895	32 719	32 570
Pêcheurs salariés	n.d.	n.d.	n.d.	27 393	28 520	28 909	30 202	30 410	28 487	28 884	29 027	29 390
Employés dans la transformation	n.d.	n.d.	n.d.	21 906	22 311	21 314	21 187	20 371	19 078	19 302	18 977	19 810
Employés dans l'aquaculture	n.d.	n.d.	n.d.	19 097	19 820	17 560	18 400	17 975	19 439	20 358	18 911	20 620
Nouveau-Brunswick												
Pêcheurs autonomes	30 254	26 314	23 998	24 059	28 481	25 156	28 003	29 628	27 337	22 899	24 287	23 260
Pêcheurs salariés	n.d.	n.d.	n.d.	25 475	26 393	26 178	27 846	27 209	26 195	25 853	25 569	25 260
Employés dans la transformation	n.d.	n.d.	n.d.	15 252	15 757	15 833	17 391	18 041	17 810	17 442	17 087	18 050
Employés dans l'aquaculture	n.d.	n.d.	n.d.	20 302	20 078	23 652	24 586	24 673	22 571	24 238	23 810	25 560

Tableau 4.3.2a L'évolution du revenu total médian selon la catégorie de travailleurs, provinces de l'Atlantique, de 1995 à 2006

	Revenu total médian en dollars constant de 2005 (\$)											
	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Québec (Atlantique)												
Pêcheurs autonomes	40 049	34 186	30 273	26 781	34 365	36 284	41 780	37 328	37 440	40 196	29 786	26 230
Pêcheurs salariés	n.d.	n.d.	n.d.	25 115	25 153	25 793	28 210	27 911	27 189	26 796	26 019	24 950
Employés dans la transformation	n.d.	n.d.	n.d.	16 671	16 961	15 794	17 007	17 502	18 113	18 619	18 252	18 770
Employés dans l'aquaculture	n.d.	n.d.	n.d.	17 387	21 333	23 358	23 411	23 111	23 669	25 757	21 612	21 790

Tableau 4.3.2b L'évolution du revenu total médian selon la catégorie de travailleurs, province de Québec, de 1995 à 2006

	Revenu total médian en dollars constant de 2005 (\$)											
	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Pêcheurs autonomes	32 492	29 227	25 046	23 860	29 373	32 019	32 255	30 698	32 611	35 358	28 665	27 200
Pêcheurs salariés	n.d.	n.d.	n.d.	24 087	24 066	25 300	28 153	27 464	26 888	26 373	25 595	25 220
Employés dans la transformation	n.d.	n.d.	n.d.	17 136	17 194	15 359	16 812	17 093	17 564	18 140	17 588	18 590
Employés dans l'aquaculture	n.d.	n.d.	n.d.	17 489	17 391	17 616	19 394	18 681	19 265	20 519	21 426	21 050

Tableau 4.3.2c L'évolution du revenu total médian selon la catégorie de travailleurs, province du centre, de 1995 à 2006

	Revenu total médian en dollars constant de 2005 (\$)											
	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Ontario												
Pêcheurs autonomes	19 423	20 461	18 803	19 623	20 647	18 644	20 060	17 741	17 022	17 142	17 808	20 260
Pêcheurs salariés	n.d.	n.d.	n.d.	34 216	32 915	35 501	35 184	34 558	34 760	33 869	38 587	39 750
Employés dans la transformation	n.d.	n.d.	n.d.	17 903	25 142	21 239	21 129	22 105	21 609	22 008	25 370	25 150
Employés dans l'aquaculture	n.d.	n.d.	n.d.	20 481	18 773	17 954	15 448	17 308	20 492	20 194	19 465	22 600
Manitoba												
Pêcheurs autonomes	11 292	9 856	9 207	10 694	12 754	13 598	13 975	14 326	14 373	11 040	10 848	12 530
Pêcheurs salariés	n.d.	n.d.	n.d.	7 220	8 864	9 407	10 084	10 585	10 866	10 850	11 265	11 410
Employés dans la transformation	n.d.	n.d.	n.d.	18 238	14 866	17 217	16 386	20 985	17 821	16 090	17 491	21 090
Employés dans l'aquaculture	n.d.	n.d.	n.d.	23 547	29 530	n.s.						
Saskatchewan												
Pêcheurs autonomes	10 845	8 879	9 845	10 379	10 082	10 511	9 316	8 408	8 386	7 149	6 418	8 170
Pêcheurs salariés	n.d.	n.d.	n.d.	8 674	12 620	9 216	10 524	12 144	10 079	13 589	n.s.	17 870
Employés dans la transformation	n.d.	n.d.	n.d.	11 848	18 941	15 601	16 839	23 418	19 501	27 159	17 167	13 830
Employés dans l'aquaculture	n.d.	n.d.	n.d.	n.s.								
Alberta												
Pêcheurs autonomes	14 749	17 640	16 470	17 983	13 897	18 266	19 590	16 238	19 330	19 723	24 918	21 560
Pêcheurs salariés	n.d.	n.d.	n.d.	21 465	22 780	28 082	24 219	27 735	25 176	25 696	28 365	34 500
Employés dans la transformation	n.d.	n.d.	n.d.	15 403	14 187	16 395	17 964	16 063	15 977	18 050	17 722	19 650
Employés dans l'aquaculture	n.d.	n.d.	n.d.	22 542	19 385	20 860	24 344	18 374	21 404	19 556	24 183	26 020

Tableau 4.3.2d L'évolution du revenu total médian selon la catégorie de travailleurs, province de la Colombie-Britannique, de 1995 à 2006

	Revenu total médian en dollars constant de 2005 (\$)											
	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Pêcheurs autonomes	18 946	22 722	20 514	19 934	21 011	23 059	21 492	21 730	21 428	21 407	21 345	22 100
Pêcheurs salariés	n.d.	n.d.	n.d.	26 768	25 875	30 587	26 477	23 560	23 813	23 698	25 650	30 530
Employés dans la transformation	n.d.	n.d.	n.d.	19 294	19 967	18 368	17 865	17 449	16 846	17 168	16 732	16 960
Employés dans l'aquaculture	n.d.	n.d.	n.d.	25 749	23 447	25 478	27 134	27 703	27 578	27 443	28 369	30 160

Tableau 4.3.2e L'évolution du revenu total médian selon la catégorie de travailleurs, les territoires du Nord, de 1995 à 2006

	Revenu total médian en dollars constant de 2005 (\$)											
	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Territoires du Nord-Ouest												
Pêcheurs autonomes	16 919	21 079	16 394	15 528	12 627	10 773	11 900	10 324	10 003	7 508	7 442	n.s.
Pêcheurs salariés	n.d.	n.d.	n.d.	15 990	n.s.	16 096	10 594	38 089	22 681	33 259	19 336	28 330
Employés dans la transformation	n.d.	n.d.	n.d.	11 724	8 267	20 482	19 319	16 990	13 600	16 740	26 179	n.s.
Employés dans l'aquaculture	n.d.	n.d.	n.d.	n.s.								
Yukon												
Pêcheurs autonomes	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Pêcheurs salariés	n.d.	n.d.	n.d.	n.s.								
Employés dans la transformation	n.d.	n.d.	n.d.	n.s.	n.s.	12 175	15 393	16 714	14 663	18 188	19 507	18 940
Employés dans l'aquaculture	n.d.	n.d.	n.d.	n.s.								
Nunavut												
Pêcheurs autonomes	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	25 030	20 098	19 476	23 540
Pêcheurs salariés	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	37 276	n.s.	n.s.	34 973	36 197	38 822	38 746	n.s.
Employés dans la transformation	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	11 835	12 062	13 769	13 997	12 800	15 133	7 499	9 480
Employés dans l'aquaculture	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.s.							

Tableau 4.3.3a Composition du revenu total moyen des pêcheurs autonomes, de 1994 à 2006

Pêcheurs autonomes
(Revenu en dollars courant)

	Revenu moyen d'emploi		Prestations moyennes d'assurance emploi		Revenu moyen d'investissements		Autres revenus en moyenne		Revenu total moyen
1994									
1995	18 577	65 %	5 722	20 %	1 503	5 %	2 683	9 %	28 485
1996	15 703	62 %	5 647	22 %	1 368	5 %	2 624	10 %	25 342
1997	14 667	59 %	6 089	25 %	1 358	6 %	2 568	10 %	24 682
1998	14 795	59 %	6 710	27 %	1 193	5 %	2 546	10 %	25 244
1999	19 044	63 %	7 148	24 %	1 707	6 %	2 185	7 %	30 084
2000	18 496	62 %	7 644	26 %	1 775	6 %	1 821	6 %	29 736
2001	17 780	59 %	9 048	30 %	1 385	5 %	1 747	6 %	29 960
2002	18 064	58 %	9 666	31 %	1 352	4 %	2 063	7 %	31 145
2003	18 673	56 %	11 329	34 %	1 462	4 %	1 972	6 %	33 436
2004	18 418	58 %	9 586	30 %	1 486	5 %	2 073	7 %	31 563
2005	16 448	55 %	9 420	32 %	1 576	5 %	2 323	8 %	29 767
2006	16 348	54 %	9 135	30 %	2 156	7 %	2 757	9 %	30 396

Tableau 4.3.3b Composition du revenu total moyen des pêcheurs salariés, de 1998 à 2006

Pêcheurs salariés
(Revenu en dollars courant)

	Revenu moyen d'emploi		Prestations moyennes d'assurance emploi		Revenu moyen d'investissements		Autres revenus en moyenne		Revenu total moyen
1998									
1999	19 223	69 %	5 596	20 %	1 619	6 %	1 582	6 %	28 020
2000	20 920	69 %	5 988	20 %	2 055	7 %	1 198	4 %	30 161
2001	21 953	69 %	6 739	21 %	1 895	6 %	1 175	4 %	31 762
2002	23 290	70 %	6 693	20 %	1 844	6 %	1 233	4 %	33 060
2003	24 162	72 %	6 361	19 %	1 894	6 %	1 371	4 %	33 788
2004	23 298	70 %	6 435	19 %	1 957	6 %	1 514	5 %	33 204
2005	24 775	70 %	6 700	19 %	2 251	6 %	1 620	5 %	35 346
2006	23 534	68 %	7 247	21 %	1 954	6 %	1 759	5 %	34 494

Tableau 4.3.3c Composition du revenu total moyen des employés dans la transformation des produits de la pêche, de 1998 à 2006**Employés dans la transformation**

(Revenu en dollars courant)

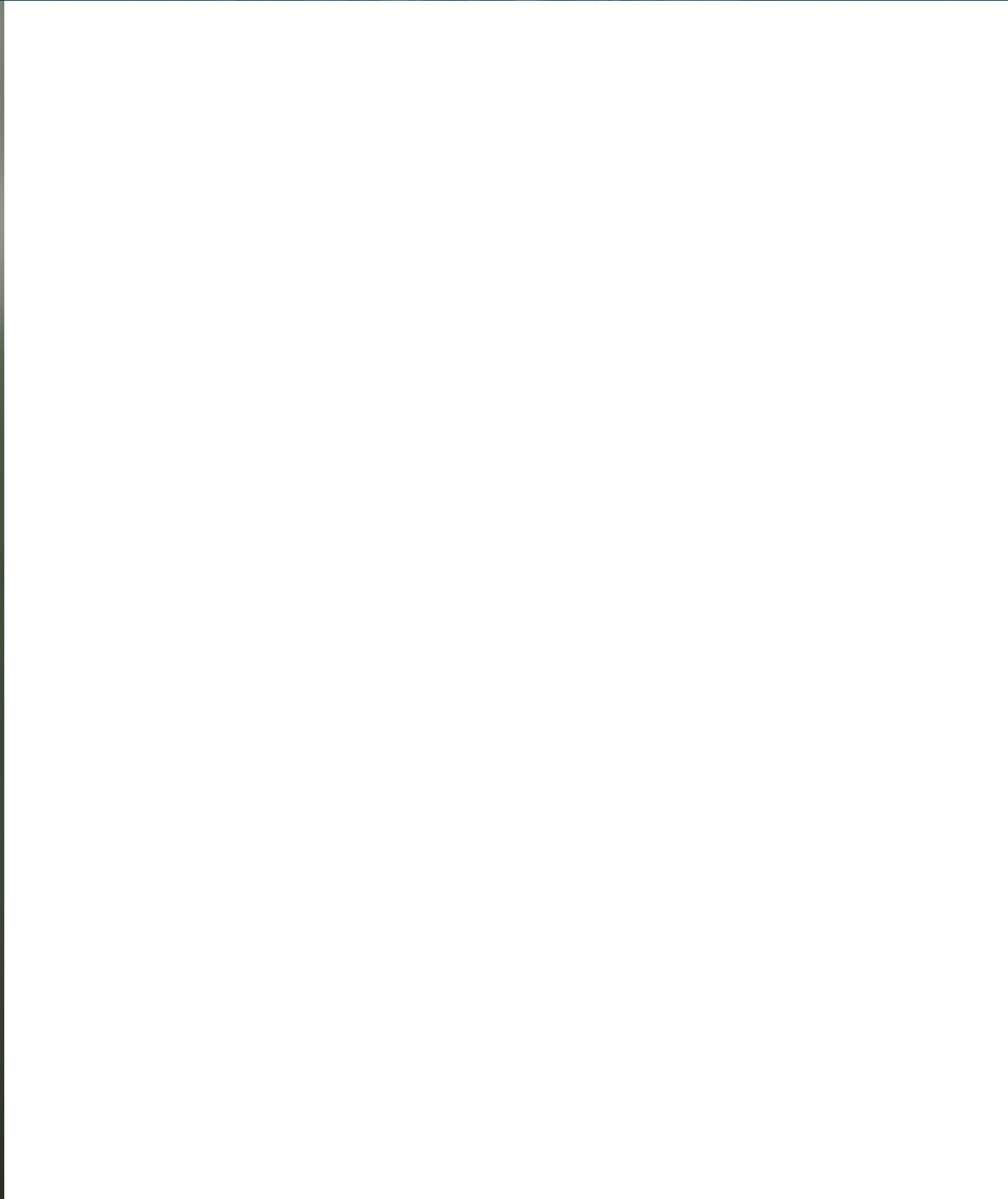
	Revenu moyen d'emploi		Prestations moyennes d'assurance emploi		Revenu moyen d'investissements		Autres revenus en moyenne		Revenu total moyen
1998									
1999	14 519	72 %	3 678	18 %	661	3 %	1 362	7 %	20 220
2000	14 802	73 %	3 933	19 %	598	3 %	1 076	5 %	20 409
2001	16 275	73 %	4 393	20 %	613	3 %	1 150	5 %	22 431
2002	16 166	72 %	4 576	20 %	639	3 %	1 067	5 %	22 448
2003	15 497	71 %	4 684	21 %	667	3 %	1 123	5 %	21 971
2004	15 909	70 %	4 816	21 %	553	2 %	1 337	6 %	22 615
2005	15 049	69 %	4 960	23 %	598	3 %	1 095	5 %	21 702
2006	15 803	68 %	5 295	23 %	870	4 %	1 268	5 %	23 236

Tableau 4.3.3d Composition du revenu total moyen des travailleurs dans l'aquaculture, de 1998 à 2006**Employés dans l'aquaculture**

(Revenu en dollars courant)

	Revenu moyen d'emploi		Prestations moyennes d'assurance emploi		Revenu moyen d'investissements		Autres revenus en moyenne		Revenu total moyen
1998									
1999	17 217	78 %	2 366	11 %	1 034	5 %	1 354	6 %	21 971
2000	19 820	79 %	1 962	8 %	2 035	8 %	1 153	5 %	24 970
2001	21 323	83 %	2 103	8 %	1 072	4 %	1 237	5 %	25 735
2002	21 313	82 %	2 320	9 %	1 129	4 %	1 227	5 %	25 989
2003	21 974	82 %	2 587	10 %	887	3 %	1 301	5 %	26 749
2004	22 873	84 %	2 465	9 %	776	3 %	1 155	4 %	27 269
2005	23 841	83 %	2 267	8 %	1 108	4 %	1 427	5 %	28 643
2006	26 181	83 %	2 571	8 %	973	3 %	1 700	5 %	31 425









Pêches et Océans
Canada

Fisheries and Oceans
Canada